DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-QUATRIÈME ANNÉE – Nº 13043 – 6 F | Fondateur : Hubert Beuve-Méry | Directeur : André Fontaine | DIMANCHE 4-LUNDI 5 JANVIER 1987

Dure année pour M. Reagan

L'année 1987 se présente « mieux que 1986 », affirmait le président Ronald Reagan il y a quelques jours. Dans les derniers mois de l'année passée, il a en effet subi plusieurs revers, dont le scandale soulevé par les livraisons secrètes d'armes à l'Iran et le financement clandestin des « contras » qui a largement entamé sa crédibilité. M. Reagan, qui, après une semaine de vacances californiennes, entre à l'hôpital pour une opération de la prostate, va soumettre au Congrès, le lundi 5 janvier, le projet de budget pour 1988. D'un montant de 1 000 milliards de dollars, il prévoit un déficit de 107,8 milliards de dollars. La réduction du déficit (173,2 milliards pour l'exercice en cours et 220,7 pour le précédent) correspond aux directives de la loi Gramm-Rudman de limitation obligatoire de l'impasse budgétaire.

Mais les discussions vont se dérouler à l'intérieur d'un Congrès dominé depuis les élections de novembre par les démocrates. Les énormes déficits – budgétaire et commercial, dans le contexte d'une baisse du dollar – aviveront sans nul doute les conflits entre l'exécutif et les Chambres, où beaucoup estiment indispensable une augmentation des impôts à laquelle se refuse obstinément M. Reagan. Le projet de budget prévoit en outre une réduction des transferts sociaux de l'ordre de 25 milliards de dollars, qui sera aussi vraisemblablement contestée par le Congrès.

Les difficultés de cette discussion à venir seront aggravées par la « guerre commerciale transatlantique » qui se profile entre les Etats-Unis et la CEE. De même l'engagement américain aux côtés des « contras » antisandinistes, auxquels 100 millions de dollars ont été accordés avec une grande réticence en 1986, va-t-il compliquer la tâche du président. Il faut à M. Reagan le ressort d'un optimisme légendaire pour affronter avec confiance une année qui s'annonce bien difficile, alors que son mandat prend fin dans un peu moins de deux ans. Sa volonté de redonner en 1987 un nouvel élan à sa présidence après les « chocs » de 1986 n'est pas surprenante de la part d'un homme qui a su prouver dans le passé son aptitude à réagir dans les moments critiques.

Pourtant, quelques observateurs sont très réservés sur sa capacité à redresser la barre. D'autant que les retombées de l'« Irangate », qui ont déjà sérieusement ébranlé son administration, sont toujours d'actualité, le chef de l'exécutif n'étant pas résolu à se séparer de ses collaborateurs les plus contestés, comme le secrétaire général de la Maison Blanche, M. Donald Regan. A l'aube de la nouvelle année, les éditorialistes conservateurs Evans et Novak estimaient dans le « Washington Post » que « la présidence Reagan est morte ». Le président sortant de la Chambre des représentants, M. O'Neill (démocrate, Massachusetts), s'est aussi montré particulièrement dur à l'égard du chef de l'Etat. « Des huit présidents que j'ai connus, a-t-il déclaré, il en sait moins sur n'importe quel sujet qu'aucun autre occupant de la Maison Blanche. » M. Reagan « a été fait par les médias américains », ajoute M. O'Neill, et a longtemps « eu de la chance ». Même si l'on ne partage pas toute la sévérité de telles affirmations, force est bien de constater que M. Reagan aura besoin de sa bonne étoile pour affronter 1987.

Avec l'aide discrète de la France

M. Hissène Habré a entrepris la reconquête du nord du Tchad

M. Hissène Habré a lancé ses troupes à la reconquête du nord du Tchad. Les FANT affirment que la palmeraie de Fada, occupée depuis 1983 par les Libyens, a été prise après de durs combats. Des renforts auraient aussi opéré leur jonction avec les partisans de M. Goukouni Oueddeï, ralliés de fait à M. Habré pour la défense du Tibesti.

Cette contre-offensive placerait la France, qui apporte une aide discrète à M. Habré, devant un choix difficile si l'aviation libyenne attaquait l'armée tchadienne.

Vendredi, à 5 h 30, lorsque près de trois mille combattants des Forces armées nationales tchadiennes (FANT) commandés par le *« com'chef »* (commandant en chef) Hassane Djamous se sont lancés à l'assaut de Fada, la « capitale » du massif de l'Ennedi, M. Hissène Habré, qui, selon certaines sources, est présent sur le terrain, a dû éprouver une profonde satisfaction. Il avait enfin les moyens militaires de tenter la reconquête d'une partie du BET (Borkou Ennedi-Tibesti), le nord de son pays.

En juillet 1983, M. Habré avait dû fuir la grande palmeraie de Faya-Largeau sous les bombes de l'aviation libyenne. Le 8 août de la même année, la France avait déclenché l'opération Manta, envoyant trois mille soldats au Tibesti pour stopper, par la seule dissuasion, l'avance des forces de Tripoli. Depuis, Paris avait clairement signifié au chef de l'Etat tchadien que la France ne s'engagerait pas au-delà du 15e parallèle puis du 16e.

LAURENT ZECCHINI.

(Lire la suite page 2.)

Le conflit à la SNCF

M. Chirac est prêt à affronter une grève « longue et dure »

Le gouvernement s'affirme prêt à affronter, à la SNCF, une grève « longue et dure », dont il dénonce les motifs « politiques ». Des dispositions sont prises, avec, notamment, d'importants renforts de gendarmerie, pour faire face aux problèmes de circulation, que l'on prévoit considérables en cette fin de semaine et de vacances, dans les régions parisienne et lyonnaise, alors que le trafic ferroviaire restait pratiquement paralysé.

(Lire page 13 l'article de PATRICK JARREAU « La rigueur coûte que coûte » et nos informations pages 13 et 16.)



Accord dans la marine marchande
PAGE 16

L'isolement des chrétiens libanais
Israël a interrompu le trafic maritime entre Jounié et Chypre.
PAGE 2

Le référendum aux Philippines
Mme Aquino a lancé la campagne électorale pour le scrutin de février.
PAGE 3

1986 dans le monde
La chronologie de l'année passée.
PAGES 7 à 10

Kiosques en « follies »
La Mairie de Paris part en guerre contre les affiches pour publications érotiques.
PAGE 4

Régions
Ces départements qui veulent changer de nom.
PAGE 12

Un barrage au Yémen du Nord
Le désert va refleurir.
PAGE 2

Le sommaire complet se trouve page 16

Voyage autour de divers « scandales » antillais...

La Guadeloupe et ses frasques

POINTE-A-PITRE
de notre envoyée spéciale

Deux scandales financiers que tout le monde semble désireux d'enterrer, même ceux qui les ont divulgués... Un maire inculpé de tentative de fraude électorale pour avoir distribué des billets de 500 francs pendant la campagne des sénatoriales... Le commanditaire présumé d'une tentative d'assassinat contre un juge d'instruction remis en liberté et ledit magistrat invité à changer d'air... Il s'en passe de belles en Guadeloupe.

Pourquoi prétendre jouer les redresseurs de torts au pays de l'insouciance ? La mer est à 25 degrés, Paris à 7 000 kilomètres, les fonctionnaires « métro » gagnés par la torpeur et, dans le bassin de la cour du palais de justice de Pointe-à-Pitre, les tortues sont dans leur élément.

Peu importe, après tout, si la réglementation est parfois appliquée, en Guadeloupe, avec moins de vigueur qu'en métropole et si la plupart des élus locaux ne méritent ni premier prix de vertu, ni accessit de comptabilité. Il faut bien tenir compte de la « spécificité des DOM-TOM », s'excusent les représentants de l'Etat. Et l'essentiel, n'est-ce pas, c'est bien que ce département soit français et qu'il le reste ?

Sans doute. Il n'empêche qu'en Guadeloupe la délinquance financière devient plus que « spécifique » : endémique. La gestion de certaines collectivités publiques commence à effarer les baroudeurs les plus aguerris de l'outre-mer. Une commune sur deux croule sous le déficit.

La société d'aménagement du territoire (AGAT) va fermer boutique en ce mois de janvier avec un passif accumulé d'environ 150 millions de francs. La société d'aménagement foncier et d'établissement rural (SAFER) vient d'être sauvée *in extremis* par l'Etat au prix de 18 millions de francs.

Le conseil régional a été géré dans l'improvisation la plus complète pendant deux ans. Un maire vient d'être inculpé pour fraude aux élections sénatoriales. Un ancien élu est susceptible de l'être prochainement pour détournement de fonds. Un juge a été victime d'une tentative d'attentat en 1985, ce qui n'a pas empêché d'autres magistrats de remettre en liberté, cet automne, le commanditaire présumé de cet assassinat. Le tout dans une sorte de bonne humeur sans nuages...

Tout s'achète, dit-on, dans ce département cinq fois plus petit que la Corse. Ou plutôt tout s'échange, et la comptabilité des services rendus paraît souvent plus rigoureuse que celle de certains organismes publics. *« C'est le règne du « fais ça pour moi »*, résume un jeune béké (1).

Si le premier hold-up n'a eu lieu qu'il y a trois ans, l'art de la magouille semble, en effet, remonter à Christophe Colomb. Fraude fiscale, escroquerie aux assurances, trafic de stupéfiants, d'alcools, de cigarettes avec l'Amérique latine ou les autres îles de la Caraïbe, fausses factures : malgré ses quatre spécialistes financiers, le commissaire Guido Spiessens, chef du service régional de police judiciaire Antilles-Guyane, a peine à répondre à la demande.

CORINE LESNES.

(Lire la suite page 4.)

(1) Blanc, descendant de colon.

Les manifestations d'étudiants

Les ambiguïtés d'une révolte chinoise

L'agitation étudiante à Pékin paraissait marquer le pas le samedi 3 janvier. L'agence officielle Chine nouvelle a reproché vendredi à la Voix de l'Amérique, dont les émissions en langue chinoise sont très écoutées en Chine, d'avoir contrecarré les efforts des autorités de Pékin visant à calmer les manifestants en diffusant un commentaire les appelant au contraire à *« ne pas se décourager »*.

Un trait saillant distingue le mouvement contestataire qui s'est développé ces dernières semaines dans les universités chinoises des précédents soubresauts d'agitation en faveur de la démocratie en Chine. En un mois, il n'a encore produit aucun texte revendicatif substantiel qui soit sorti des campus universitaires, et aucun « meneur » n'a émergé de ses rangs pour apostropher le pouvoir au nom de ses camarades. Au contraire : on dirait que les étudiants chinois s'ingénient à priver les autorités de boucs émissaires et de pièces à conviction, deux éléments qui, dans le passé, avaient facilité l'entrée en jeu des *« organes de la dictature du prolétariat »* – l'expression consacrée à Pékin pour désigner la police politique.

Lors du « printemps de Pékin » de 1978-1979, ce fut très tôt que des individus se firent remarquer par des plaidoiries publiques ou des exposés écrits revendiquant de façon élaborée une démocratisation du régime. Entre autres, le dissident Wei Jingsheng purge actuellement une peine de quinze ans de détention pour avoir contesté, à l'époque, le rôle dominant du Parti communiste et traité M. Deng Xiaoping de *« despote »* après que celui-ci eût fait arrêter quelques activistes.

L'absence de meneur cette fois-ci est compréhensible : ces jeunes qui manifestent sont appelés à former les futures élites de la Chine, et ce sont les enfants des hommes qui, sous l'impulsion de M. Deng, ont entrepris de lancer le pays sur la voie du progrès. Le mouvement provient des universités les plus prestigieuses. Que le régime se démocratise ou non, ces jeunes sont assurés – sauf nouveau bouleversement complet après la disparition de M. Deng – d'une place où le savoir qu'ils auront acquis comptera plus que n'a jamais pesé l'autorité scientifique depuis la fondation de la Chine populaire. Ils se sentent forts mais ils ont tout à perdre.

Par contraste, les jeunes activistes des années 70 appartenaient à la génération sacrifiée dans l'immense gâchis que fut la révolution culturelle : la plupart, alors, étaient des autodidactes qui n'occupaient, dans les meilleurs cas, que des emplois subalternes, sans espoir de promotion sociale.

FRANCIS DERON.

(Lire la suite page 3.)

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 6 dir. ; Tunisie, 700 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 20 sch. ; Belgique, 40 fr. ; Canada, 2 $; Côte-d'Ivoire, 420 F CFA ; Danemark, 9 kr. ; Espagne, 170 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 140 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 2 000 L ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 40 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,50 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 13 cs. ; Suisse, 1,80 f. ; USA, 1,25 $; USA (West Coast), 1,50 $.

Etranger

LIBAN : pour punir les chrétiens de leur soutien aux Palestiniens

Israël interrompt le trafic maritime entre Chypre et Jounie

BEYROUTH
de notre correspondant

Israël a mis à exécution sa menace de faire payer au Parti phalangiste et à travers lui au secteur chrétien du Liban le prix de son *« aide à l'OLP »* : la liaison Jounié (Liban) - Larnaka (Chypre), première étape quasi obligée de tous les voyages à partir et vers le réduit chrétien, a été suspendue. Le *Sunny Boat* qui, alternativement avec l'*Empress*, – tous deux battant pavillon chypriote, – assure une navette maritime quotidienne pour amener à Jounié, port du secteur chrétien, et en ramener les trois cents voyageurs qui chaque jour se rendent à Chypre et de là prennent l'avion pour toutes les destinations, ou vice-versa, a été obligé de rebrousser chemin le vendredi 2 janvier par une vedette israélienne, alors qu'il approchait des eaux territoriales libanaises.

Le *Sunny Boat* a été surveillé par la marine israélienne jusqu'à son retour dans les eaux chypriotes et, par radio, les Israéliens ont demandé à son commandant de transmettre à l'*Empress* le *« conseil »* de ne pas assurer le service le lendemain, ce qui fut fait : jusqu'au début de la semaine prochaine, en tout cas, la liaison Larnaka - Jounié est interrompue. Les passagers pourtant privilégiés d'un hélicoptère de l'armée libanaise se rendant à Chypre ont subi la même avanie.

Dans le petit monde des Libanais-sur-Seine (appellation sous laquelle sont désignés ironiquement les résidents libanais en France et plus généralement en Europe), c'est l'émoi. Il n'y a, en effet, pratiquement pas de solution de rechange : le départ *via* l'aéroport de Beyrouth (situé à l'ouest, en secteur musulman) n'a jamais été aussi dangereux et, à partir des régions chrétiennes, pratiquement plus personne ne l'emprunte; *via* la Syrie, en raison d'un taux de change arbitraire, le prix du billet est prohibitif. Quant à l'aéroport du secteur chrétien aménagé sur une autoroute, à Halate, il se révèle être un mirage qui s'évanouit chaque fois que son utilisation semble approcher : les autorités belges ont fait machine arrière après avoir autorisé les avions qui en décollaient à se poser à Ostende, suite à des pressions du camp musulman.

Pris au piège, les chrétiens ruminent les conséquences de leur appui ou du moins de leur *« neutralité bienveillante »* à l'égard des Palestiniens dans l'atuelle « guerre des camps » entrée, avec l'année nouvelle, dans son quatrième mois et dont aucun signe sérieux n'annonce l'arrêt malgré huit cent quatre-vingts morts recensés. Israël accuse les phalangistes – et dans le contexte cela englobe les Forces libanaises, milices du camp chrétien – de faire passer les Palestiniens et leurs armes à travers le port de Jounié vers le théâtre des combats palestino-chiites. La milice chiite Amal, qui mène les combats contre les Palestiniens, lance la même accusation.

Si le passage d'hommes et d'armes en quantités significatives est difficilement imaginable à travers les lignes de démarcation, du moins la *« complicité objective »* sur le plan politique a-t-elle été apparente de la part du camp chrétien à l'égard des Palestiniens arafatistes, leurs ennemis jurés de naguère. Certes, la position générale des chrétiens est-elle moins précaire que précédemment et, confronté à l'insuccès de ses alliés d'Amal face aux Palestiniens ainsi qu'au réveil de ses ennemis intégristes (et arafatistes) à Tripoli, le président syrien, M. Afez El Assad, a-t-il été amené à reprendre langue avec le président libanais, M. Amine Gemayel. Mais la rencontre entre les deux hommes se fait toujours attendre – *« Pas de précipitation »*, a dit le chef de l'Etat libanais à l'occasion du Nouvel An – et elle n'est même pas acquise.

Opération contre l'ALS

Après une relative accalmie ces dernières semaines, la situation s'est aussi dégradée dans le sud du pays, les extrémistes chiites reprenant leurs opérations contre l'ALS (Armée du Liban Sud), la milice pro-israélienne qui contrôle la « zone de sécurité » installée par l'Etat hébreu au-delà de sa frontière avec le Liban. Vendredi, un raid d'envergure lancé par l'organisation Résistance islamique – dont le Hezbollah, le parti des intégristes chiites, constitue l'ossature – a fait six morts et un blessé dans les rangs de l'ALS. Les « résistants » revendiquent également des victimes dans les rangs de l'armée israélienne, mais celle-ci a démenti que ses hommes se trouvaient au poste attaqué, à Baraachite, dans la « zone de sécurité ». Le succès de l'opération est néanmoins évident, et les commandos, qui ont eu deux morts, ont ensuite paradé avec un transport de troupes blindé pris aux miliciens de l'ALS.

LUCIEN GEORGE.

Selon ABC

Messerschmitt livrerait des avions militaires à l'Iran

Washington *(AFP)*. – La société ouest-allemande Messerschmitt a conclu avec l'Iran un contrat d'environ 1 milliard de dollars portant sur la livraison de douze avions de transport militaire C-160 au cours des deux prochaines années, a annoncé, le vendredi 2 janvier, la chaîne de *télévision américaine* ABC.

Ce contrat a été négocié l'année dernière en dépit de l'interdiction de vente de matériel militaire à l'Iran en vigueur en RFA, a précisé la chaîne, estimant que le gouvernement de Bonn était sans doute au courant de cette transaction. Selon ABC, les discussions ont été notamment menées par le négociant international Mohamed Hashemi et la société Tegell qu'il contrôle et dont le siège est à Londres.

ABC a encore indiqué que la société Olitor Inc., installée à Zurich et contrôlée par des intérêts israéliens, avait vendu cette année pour 30 millions de dollars d'équipements militaires divers à l'Iran.

● **CISJORDANIE : l'université de Naplouse fermée.** – L'état-major israélien a ordonné, le vendredi 2 janvier, la fermeture pour une semaine de l'université palestiniennne An Najah de Naplouse, en Cisjordanie occupée, a annoncé un porte-parole de l'armée. Selon la télévision israélienne, les autorités ont pris ces mesures par crainte de nouvelles manifestations étudiantes. – *(AP)*.

● **PAKISTAN : Assassinat d'un officier iranien.** – Quatre ressortissants iraniens sont recherchés par la police pakistanaise à la suite de l'assassinat, à Karachi, d'un officier de marine iranien, a-t-on appris, dimanche 28 décembre, de source policière. Selon Radio-Téhéran, l'officier a été tué le 25 décembre. Le meurtre n'a pas été revendiqué. – *(Reuter.)*

YÉMEN DU NORD

Mareb a de nouveau son barrage...

SANAA
de notre envoyée spéciale

Quatorze siècles après la dernière rupture du barrage de Mareb, témoignage grandiose de la splendeur de l'empire de Saba, l'eau coule de nouveau à Mareb. Le bleu sombre du lac artificiel de 30,5 kilomètres carrés, le plus grand de la péninsule Arabique, tranche sur l'ocre des monts pelés qui l'enserrent. Dans le désert alentour, à environ 200 kilomètres à l'est de Sanaa, on pourrait croire au mirage si ce n'étaient les premiers champs de blé qui ondulent sous le vent.

Deux ans après la pose de la première pierre, Mareb a, de nouveau, son barrage, inauguré récemment par le président Saleh, le cheik Zayed, président des Emirats arabes unis, et le premier ministre turc, puisque c'est une entreprise de ce pays qui en était maître d'œuvre. C'est en visitant, il y a neuf ans, le site de l'ancien barrage, dont des vestiges imposants demeurent, que cheik Zayed proposa de financer la reconstruction d'un ouvrage semblable à quelques kilomètres. L'émir n'est-il pas convaincu que ses sujets sont les descendants des Sabéens chassés de ce « jardin d'Eden », dont parle le Coran à propos de Mareb, par la rupture du barrage qui vit de nouveau triompher le désert ?

Priorité à l'agriculture

Aujourd'hui, une digue longe de 760 mètres sur 39 mètres de haut retient près de 400 millions de mètres cubes d'eau, qui serviront, dans une première étape, à l'irrigation de 4 000 hectares de terres. Quand l'ensemble des cinq canaux d'irrigation prévus sera en place, 10 000 hectares de terres seront utilisables à la culture. Un apport non négligeable pour un pays contraint d'importer de 70 % à 80 % de ses besoins alimentaires.

Réalisation à dimension humaine, le barrage de Mareb, qui a coûté 90 millions de dollars, est symptomatique de la volonté affichée par les dirigeants de Sanaa de développer en priorité l'agriculture, qui occupe 70 % des neuf millions de Yéménites.

Porteur des espoirs de tous, le pétrole découvert dans cette même région de Mareb doit, aux yeux du président Saleh, servir avant tout à sortir le Yémen du sous-développement. Les bénéfices de l'or noir, a-t-il réaffirmé lors de l'anniversaire de la révolution, iront en priorité à l'agriculture pour tendre le plus rapidement possible vers l'autosuffisance alimentaire.

Avec l'eau et le pétrole, Mareb pourrait redevenir cette région bénie des dieux, et, déjà, un plan d'infrastructure touristique est en place dans la région du barrage, dont le site *« mérite largement le déplacement »*.

Fixer les tribus

Prudents, les dirigeants de Sanaa savent sans doute aussi tout l'intérêt qu'il y a à développer cette région périphérique non loin de la frontière mal définie avec l'Arabie saoudite. Fixer les tribus toujours promptes à jouer de leur légendaire indépendance n'est pas une mince tâche. Mais, dans ce domaine, les progrès de l'État sont indéniables.

Toutefois, celui-ci se heurte aujourd'hui à de graves difficultés économiques, et la « soudure » à faire en attendant les bénéfices de l'or noir dans les années 90 reste d'autant plus délicate que l'omniprésent voisin saoudien, principal bailleur de fonds, serre les cordons de la bourse. A cela, une raison qui n'est pas nouvelle mais qui prend dans le contexte présent une acuité particulière : le refus, mais il n'a pas le choix, du président Saleh d'entériner l'annexion de la province de l'Asir par Ryad en 1934.

On dit même, à Sanaa, que, lors de la visite à l'automne en Arabie saoudite du président Saleh, les conversations auraient tourné court très vite, ce dernier refusant tout net ce premier sujet de discussion mis en avant du côté saoudien. Ryad n'ignore pas, en effet, que le temps joue en faveur du Yémen, dans la mesure où les premiers bénéfices du pétrole permettront à ce dernier de prendre un peu de distance. Les pressions saoudiennes se font donc très fortes à un moment où Sanaa est touché de plein fouet par la crise. Le rial, jadis indexé sur le rial saoudien, lui-même l'étant sur le dollar, s'est effondré, entraînant une très forte hausse des prix dans un pays qui n'exporte pratiquement rien et qui, à l'inverse, doit pratiquement tout importer.

Les pactoles rapportés lors du retour de nombreux travailleurs yéménites, chassés du Golfe par la crise, ont masqué un moment la diminution sensible de cette manne qui représente l'essentiel des rentrées en devises du pays. Aujourd'hui les réserves sont évaluées à un ou deux mois d'importations.

La crise et la situation dans le Sud voisin sont devenus les deux sujets de préoccupation. Sur ce dernier point, la prudence est de règle à Sanaa. Si l'ancien président sud-yéménite Ali Nasser y réside en toute liberté, y recevant à sa guise ses nombreux fidèles en exil avec lui, rien ne prouve que le président Saleh soit tenté par une conquête pleine de risques et qui remettrait en cause les acquis du régime et une paix dont tous les Yéménites savent gré au chef de l'Etat.

FRANÇOISE CHIPAUX.

Afrique

TCHAD : avec l'aide discrète de la France

La reconquête du Nord

(Suite de la première page.)

Paris souhaitait également que M. Habré s'en tienne à cette limite. Faute d'une logistique militaire suffisante, le chef de l'Etat avait dû s'incliner.

C'est donc bien parce que la doctrine du gouvernement français a évolué en sa faveur, que les livraisons militaires ont été de plus en plus importantes et qu'un patient travail de formation et de recyclage de l'armée tchadienne a été effectué que les FANT sont aujourd'hui présentes dans le nord du Tchad. Il est vrai aussi que M. Habré a puissamment contribué à ce revirement français en se livrant à une politique habile de ralliement qui a raffermi sa légitimité de président du Tchad. La scission du GUNT et l'appel à l'aide lancé par les partisans de M. Goukouni Oueddeï constituaient une occasion pour tenter de recouvrer l'intégrité territoriale tchadienne.

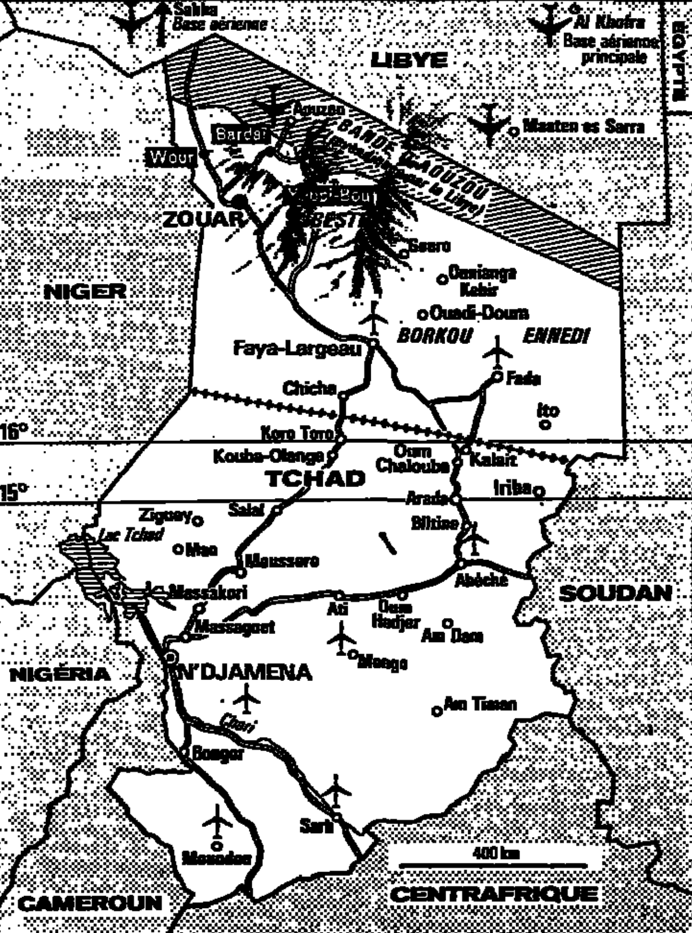
Si rien ne permet encore de prévoir l'issue des affrontements qui se déroulent dans le BET – à l'ouest, dans le Tibesti, pour le contrôle de Zouar et Bardaï, qui commandent les voies de communication vers Faya-Largeau, et à l'est, dans l'Ennedi, pour le contrôle de Fada, – on dispose de quelques éléments d'information sur la préparation de cette double offensive de N'Djamena, lancée vers le 15 décembre. *Près de mille deux cents* combattants des FANT se sont dirigés vers le Tibesti et environ trois mille autres, à partir de cette date, se sont regroupés aux abords de Fada, où, à l'ouest, la progression a été très lente en raison de la lourdeur du matériel (des camions-citernes notamment) qui composait la colonne de renfort partie de N'Djamena.

Patrouilles libyennes au Niger

A Lomé, lors du sommet franco-africain, M. Habré a tenté en vain d'obtenir du président nigérien, M. Seyni Kountché, l'autorisation de faire passer ses troupes, sur une partie du trajet, par le territoire nigérien. A plusieurs reprises, des émissaires français, notamment le général Lacaze, conseiller du premier ministre pour les affaires militaires en Afrique, ont essayé de faire revenir le président Kountché sur sa décision. Réponse de l'intéressé : je veux bien accorder à la France toutes les facilités de survol de mon pays, mais il n'est pas question de donner un prétexte au colonel Kadhafi pour semer le désordre chez moi.

Depuis toujours, le Niger redoute les appétits expansionnistes de son puissant voisin, avec qui il a en commun des populations toubous. Le président nigérien se refuse même à dénoncer la présence, à l'est de son territoire, entre les localités de Bilma et de Dirkou et la frontière tchadienne, de patrouilles libyennes. Le 27 décembre dernier, une automitrailleuse nigérienne a sauté sur une mine dissimulée sur la piste menant de Seguedine au Tibesti. L'incident n'a fait que deux blessés légers, mais le président Kountché, après s'être assuré que la mine ne pouvait être d'origine française, s'est rendu à l'évidence : cette piste a été piégée par les Libyens pour éviter toute tentation aux FAP (Forces armées populaires) de M. Goukouni Oueddeï et aux FANT de se rendre dans le Tibesti *via* le Niger.

Le gouvernement de N'Djamena, ulcéré de voir la presse française donner des détails sur la progression de la colonne des FANT vers le Tibesti, ce qui, il est vrai, pouvait faire le jeu des forces libyennes, a délibérément choisi la désinformation, annonçant que ses renforts avaient rejoint les éléments des FAP près de Yebbi-Bou, soit très à l'est de Zouar. En réalité, c'est au sud de Zouar que cette colonne est arrivée, bénéficiant apparemment d'un effet de surprise. Ainsi, au début de la nouvelle année, les FANT ont anéanti une colonne libyenne, faisant de nombreux prisonniers et récupérant un important matériel, notamment deux porte-chars. L'issue de la bataille de Zouar n'est *cependant pas évidente* : l'entrée de la localité est commandée par un étroit défilé, au nord, que les troupes libyennes, installées à l'intérieur de cette sorte de cuvette, tiennent en enfilade. Les partisans de M. Goukouni Oueddeï sont, eux, réfugiés sur les hauteurs environnantes.



Dans l'Ennedi, les forces tchadiennes ont patiemment encerclé Fada avant de lancer leur offensive. Disposant d'un armement important (véhicules blindés, automitrailleuses et missiles), elles ont une nette supériorité numérique sur la garnison libyenne. En outre, elles disposent maintenant de facilités logistiques importantes, à la hauteur du 16e parallèle, à Kalaït, la grande base des FANT sur cet axe. L'armée française a en effet installé là une base avancée avec des réserves de munitions et de carburant ainsi qu'une équipe médicale et plusieurs mécaniciens automobiles. La décision d'installer à Kalaït un appui logistique du dispositif Epervier a été prise lors de l'entretien qui a réuni, il y a quelques jours, à l'Elysée, MM. Mitterrand, Chirac et Giraud, ministre de la défense. Sur l'axe ouest, un dispositif de ravitaillement est également prévu pour les troupes tchadiennes qui affrontent les forces libyennes dans le Tibesti, dans les environs de la ligne des puits.

Le gouvernement français estime que les troupes tchadiennes sont maintenant en mesure de livrer bataille, sans que la France ait à risquer ses propres troupes au nord du 16e parallèle. Reste une inconnue de taille : quelle attitude choisira d'adopter le colonel Kadhafi ? Jeudi, six avions d'attaque au sol ont été positionnés sur la base de Ouaddi-Doum, en attente de recevoir leurs armements. D'autres appareils sont stationnés à Aozou. Le chef de l'Etat tchadien sait bien que, malgré les missiles dont sont équipées ses troupes, celles-ci ne pourront résister longtemps à un bombardement libyen intensif. Tripoli, de son côté, va devoir disperser ses forces dans le Tibesti et l'Ennedi. La bataille du BET ne fait-elle que commencer ?

LAURENT ZECCHINI.

● **ALGÉRIE : des membres de la Ligue des droits de l'homme transférés dans le sud.** – Me Mokrane Aït-Larbi, vice-président de la Ligue algérienne des droits de l'homme, et deux autres membres de cette association interdite, MM. Belil et Kecili, arrêtés le 15 décembre, ont été transférés dans le grand sud saharien et assignés à résidence à Borjd, dans la wilaya d'Illizi, a-t-on appris à Paris le vendredi 2 janvier. Ils rejoignent dans cette assignation à résidence, loin de leur famille, d'autres personnes arrêtées, elles, à Constantine, après les troubles, notamment Me Ali Kechid. Ce samedi, on ignorait encore tout du sort de Me Aït-Yahia, président de la Ligue, arrêté également le 15 décembre.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter du
10 décembre 1944.

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général :
Bernard Wouts.

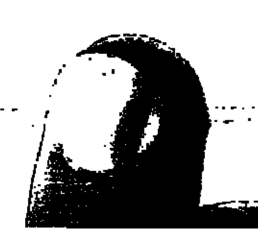
Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

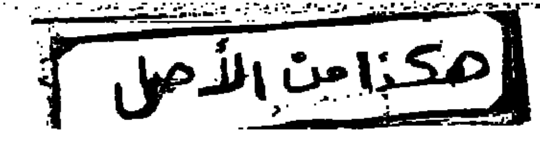
Corédacteur en chef :
Claude Sales.



Commission paritaire des journaux et publications, no 57 437
ISSN : 0395 - 2037

Le Monde USPS 765-910 is published daily, except Sundays for $ 460 per year by Le Monde c/o Speedimpex, 45-45 39 th street, L.C.I., N.Y. 11104. Second class postage paid at New-York, N.Y. postmaster : send address changes to Le Monde c/o Speedimpex U.S.A., P.M.C., 45-45 39 th street, L.I.C., N.Y. 11104.





Asie

PHILIPPINES : l'ouverture de la campagne pour le référendum

Le mythe de la « révolution de février » n'aura duré qu'un an

La présidente Aquino a lancé, le samedi 3 janvier, la campagne pour le référendum du 2 février sur le projet de nouvelle Constitution des Philippines en déclarant que ce dernier garantissait qu'un « nouveau dictateur » ne parviendrait jamais au pouvoir.

MANILLE
de notre envoyé spécial

Dix mois après son accession au pouvoir, Mme Aquino affronte son moment de vérité : elle n'a, en effet, plus de raisons à invoquer pour expliquer la faiblesse et l'indécision qui marquèrent les débuts de son gouvernement. Libérée, momentanément, de la menace d'un putsch militaire, soutenue par Washington, ayant réussi à imposer un cessez-le-feu temporaire avec les communistes et s'apprêtant à faire campagne en faveur de la ratification, le 2 février, par référendum, d'une nouvelle Constitution qui s'annonce comme un plébiscite en sa faveur, la présidente des Philippines semble, enfin, en position de gouverner.

Sa *« période de grâce »* aura été une période de turbulences. L'agitation a culminé en novembre avec des rumeurs de complots, des attentats à la bombe dans Manille et l'assassinat d'un dirigeant syndicaliste. Puis Mme Aquino a repris la situation en main, tranché dans le vif, limogé son ministre de la défense, M. Enrile, et lancé un ultimatum aux communistes pour qu'ils viennent à la table de négociation.

Mme Aquino, qui, dit-on, a été « traumatisée » par les événements de novembre, s'est-elle découvert une âme de « dame de fer » ? Plus simplement, est-elle maîtresse du jeu ?

De manière symptomatique, les putsches avortés des ces dernières semaines ne visaient pas à la renverser, mais simplement à l'*« encadrer »*, selon l'expression d'un jeune colonel proche de M. Enrile. Quant à la gauche, elle n'attaque pas directement « Cory » mais la dissocie des *« éléments fascistes »* de son gouvernement et la présente *« otage des militaires »*.

Le référendum devrait revêtir cette popularité du sceau de la légitimité. Mais est-ce suffisant ? La thèse de la *« Constitution-talisman »* n'est guère convaincante. *« La question n'est plus de savoir si la présidente est populaire ou si la Constitution est en soi bonne ou mauvaise, mais simplement : est-ce que Mme Aquino est en mesure de gouverner ? Ce dont nous avons besoin, c'est d'un chef d'Etat et non d'une superstar internationale »*, estime M. Kid Tatad, ancien ministre de l'information de Marcos, passé dans le camp de « Cory » avant de devenir l'un de ses plus acerbes critiques.

Mme Aquino fait face à un double défi : d'une part, l'érosion du pouvoir d'un Etat traditionnellement menacé de démembrement et confronté à deux rébellions (celle des séparatistes musulmans, qui revendiquent l'indépendance, et celle des communistes, qui demandent une participation au gouvernement) ; d'autre part, l'incapacité du gouvernement à promouvoir des réformes et à présenter un programme politique cohérent. Au cours de ces dernières semaines, l'initiative politique a été ravie à ce dernier par les communistes, qui ont accaparé les médias à la faveur du cessez-le-feu. Pas plus les autorités que les communistes ne semblent se faire de grandes illusions sur le maintien de cette trêve.

Polarisation de la vie politique

Les communistes comptent élargir leur audience aux couches moyennes en apparaissant comme une force crédible et relativement modérée. Cette ligne ne bénéficie que d'une faible majorité au sein du comité central, dont le noyau dur, composé de jeunes idéologues, reste puissant. De toute façon, même pour les modérés, il n'est pas question de baisser les armes.

La gauche légale s'apprête à mener sa première grande campagne contre le gouvernement Aquino en appelant à voter, le 2 février, contre une Constitution *« impérialiste »*, et en dénonçant l'*« irréversible virage à droite »* du nouveau pouvoir. Face à cette offensive, le gouvernement affiche, d'un côté, sa fermeté — « non » à un cabinet de coalition, « non » à des réformes drastiques, en particulier en matière agraire, « non » à une remise en cause des bases américaines, — mais de l'autre, il ne présente guère de contre-proposition.

Face à l'insurrection, Mme Aquino ne semble pas avoir de politique précise. Sa seule proposition concrète est un programme de réhabilitation des guérilleros qui rendent les armes, auquel a été affecté un budget substantiel de 1 milliard de pesos. Une initiative qui reflète la croyance du camp Aquino (et de l'Eglise) qu'une bonne partie des insurgés ne sont pas animés par des convictions idéologiques et qu'une politique de justice sociale pourrait désamorcer leur lutte.

La campagne pour le référendum *mettra en évidence la polarisation de* la vie politique entre le camp progressiste et la droite, dont M. Enrile, actuellement en retrait, sera le fer de lance. Et il sera de plus en plus difficile à Mme Aquino de tenter de gouverner au centre.

Il y a un mythe, un malentendu initial, qui s'est cristallisé autour de Cory Aquino. Parce qu'elle luttait contre une dictature et prônait la justice sociale, on a voulu en faire la figure de proue d'une social-démocratie de matrice chrétienne. Peut-être au fond d'elle-même Mme Aquino est-elle animée d'une générosité socialisante. Mais elle est aussi issue de la grande bourgeoisie et, surtout, soutenue par des forces, comme les milieux d'affaires, dont le réformisme est pour le moins modéré.

En mai prochain, après les élections générales qui, quelles que soient les garanties constitutionnelles, seront marquées par le clientélisme du système philippin, la présidente devra composer avec deux chambres reflétant essentiellement les intérêts de la grande bourgeoisie et limitant toute réforme à visée sociale.

Mme Aquino doit, en outre, tenir compte de l'armée, qui n'est pas par nature des plus progressistes, et qui a désormais barre sur elle. Il y a toujours eu une ambiguïté fondamentale dans les rapports entre Mme Aquino et son armée. la méfiance règne : ce sont les militaires qui ont arrêté Ninoy Aquino, et la présidente, pour sa part, s'est entourée d'anciens avocats qui, pendant les dix ans de la loi martiale, n'ont cessé de dénoncer les abus commis par l'armée. Il reste que c'est aussi une partie de cette armée qui a porté le coup de grâce au régime Marcos et remis le pouvoir à Mme Aquino. *« C'est moi qui lui ai donné son job et non l'inverse »*, disait parfois à ses intimes M. Enrile.

L'inefficacité du gouvernement Aquino et une faiblesse face aux communistes sont encore les préoccupations majeures des militaires. M. Enrile souhaitait aller plus vite et plus loin que le général Ramos en lançant une opération préventive contre les communistes et les ministres trop progressistes et en contraignant la présidente à proclamer l'état d'urgence. Au dernier moment, le général Ramos s'est désolidarisé de cette opération.

Qu'est-ce qui l'a poussé à agir ainsi ? Un facteur a été déterminant : la pression américaine. Pendant tout le mois de novembre, trois hommes liés au service de renseignement américain séjournaient à Manille (dont le général en retraite Singlaud, expert de la lutte anti-insurrectionnelle en Amérique latine, et M. Ray Cline, ancien directeur adjoint de la CIA). *« Leur message ? Différer toute action de force contre Mme Aquino,* nous dit un colonel proche de M. Enrile, *mais en même temps la contraindre à sortir de son immobilisme »*. La réponse fut le « coup silencieux » du général Ramos présentant dix « recommandations » de fermeté qui sont en réalité des injonctions, et la mise à l'écart de M. Enrile.

Sur quelles forces Mme Aquino peut-elle s'appuyer pour faire contre-poids au camp conservateur et aux militaires ? La popularité ne constitue pas en soi une force politique : le militantisme en faveur de Cory Aquino s'est évanoui. L'Eglise institutionnelle soutient certes. la présidente et le projet de constitution, mais l'Eglise « militante » est déçue par la lenteur des réformes : *« La Madone de Malacanang ne fait pas de miracles »*, dit amer un prêtre. En conclusion à un article sur les dix mois de pouvoir de Mme Aquino, l'hebdomadaire catholique *Veritas* écrivait récemment : *« Le peuple a le droit d'être impatient. »*

Confrontée à une gauche qui s'organise et combat son gouvernement, tenue à l'œil par son armée et soumise à des impératifs de reprise économique évidents, Mme Aquino paraît désormais contrainte de mener une politique dont les priorités ne seront plus les idéaux de justice sociale proclamés par la Cory défiant Marcos. Le mythe de la « révolution de février » aura duré à peine un an.

PHILIPPE PONS.

CHINE : les manifestations d'étudiants

Les ambiguïtés d'une révolte

(Suite de la première page.)

L'absence de textes contestataires, même anonymes, n'en reste pas moins frappante, dans ce pays où la chose écrite revêt une importance capitale, un caractère quasi magique. Elle n'est peut-être pas définitive. Mais elle aura témoigné du souvenir assez cuisant qu'a laissé, en 1979, le brusque retournement des autorités, qui avaient encouragé, un temps, la contestation, avant de la réprimer. De toute évidence, scander à plusieurs milliers, dans les rues, des slogans sur les thèmes de *« démocratie »* et de *« liberté »* — notions vagues, du moins en surface, dans un pays où les mots changent souvent de sens — en alternance avec *le chant de l'Internationale* — présente infiniment moins de risques personnels qu'une mise en cause plus approfondie et étayée du rôle du Parti communiste et de la gérontocratie, encore dominante malgré les efforts de M. Deng pour l'élaguer.

Pourtant, au-delà des différences de style, les contestataires chinois version 1986 disent exactement la même chose que Wei Jingsheng dans le pamphlet qui l'avait fait connaître (1) prématurément, ce qui n'est jamais de bon augure en régime socialiste : la modernisation économique et technique peut et doit s'accompagner d'un assouplissement des mécanismes du pouvoir, faute de quoi elle échoue.

Le fait nouveau est que le régime semble plus disposé à entendre ce cri, peut-être parce qu'il émane justement des enfants de ses cadres. Certes, plusieurs questions que posent les événements survenus ces quatre dernières semaines dans la plupart des grandes villes chinoises sont restées, pour l'instant, sans réponse. On peut, en particulier, douter de la spontanéité des premières manifestations. Mais alors, à quel niveau se trouvent les réformistes qui les auraient suscitées ?

Etait-il prévu que le mouvement prenne cette ampleur ? Où en est la partie qui, dans ce cas, serait en train de se jouer dans les couloirs du régime ? Combien de temps le pouvoir peut-il se permettre de laisser des manifestants se moquer ouvertement des mises en garde et interdits énoncés par sa propre presse ?

Faute d'une démarche argumentée, le mouvement de protestation vient de mettre en lumière, comme rarement cela avait été le cas dans le passé, la difficulté croissante du régime à communiquer avec la population. Aux étudiants qui réclamaient que la presse officielle (il n'y en a pas d'autre) rende compte de leur manifestation, le pouvoir n'a été capable de répondre qu'en brandissant à nouveau les clichés de rigueur en pareille circonstance : *« provocations »*, *« manipulations »*, *« atteintes à la stabilité »*, voire sabotages. Autre nouveauté en Chine, cette tactique, destinée à effrayer le bon peuple, paraît donner de moins en moins de résultats.

Face à cette situation, le silence complet des plus hauts dirigeants du pays a favorisé un autre phénomène inhabituel dans cette bureaucratie frileuse : une décrispation de certains de ses membres qui n'hésitent pas, depuis quelques jours, à se montrer sinon enthousiastes du moins bienveillants envers les manifestants — les mêmes sans doute qui, il y a quelques années, auraient crié au loup.

Serait-ce, en fin de compte, le but de la manœuvre, si manœuvre il y a ? M. Deng, ou ses collaborateurs qui auraient imaginé ce scénario, pourrait alors se vanter d'avoir inoculé à l'une des bureaucraties les plus lourdes du monde un élixir de jouvence.

Les circonstances ont imposé à M. Deng de tenir le rôle singulièrement délicat de l'ancien qui préside à un rajeunissement radical du pouvoir. Il se sait désormais pressé. La partie qu'il joue face aux caciques est, certes, délicate. Mais si la contestation en faveur de la démocratie ne dérape pas sur quelque embûche qui ferait le jeu des conservateurs, elle pourrait bien constituer le facteur décisif qui aura engagé la Chine post-maoïste dans une voie irréversible, que la réforme économique n'aurait pu, seule, lui ouvrir.

FRANCIS DERON.

(1) *La Cinquième Modernisation.*

Europe

ESPAGNE : les élections syndicales

La centrale socialiste (UGT) conserve une légère avance sur les Commissions ouvrières (communistes)

MADRID
de notre correspondant

Madrid. — Les deux grandes centrales syndicales crient victoire après la publication des résultats des élections qui se sont déroulées durant le dernier trimestre 1986 (1). Trois millions et demi de travailleurs ont voté, 13 % de plus que lors de la dernière consultation syndicale en 1982.

Les dirigeants de la centrale socialiste UGT (Union générale des travailleurs) soulignent qu'ils ont obtenu la plus forte représentation : 6 % de délégués de plus (contre 3 % en 1982) que leurs rivaux des Commissions ouvrières, la centrale communiste. Cette dernière fait toutefois valoir qu'elle a obtenu davantage de voix, et surtout qu'elle l'a emporté dans les entreprises les plus importantes, telles que Iberia, Renfe (la Compagnie espagnole des chemins de fer), les grandes banques ou la Compagnie des téléphones (2). Les Commissions ouvrières arrivent en outre en tête dans les deux principales régions industrielles du pays, celles de Madrid et de Barcelone, tandis que l'UGT l'emporte surtout dans les petites et moyennes entreprises de l'intérieur.

L'UGT et les Commissions ouvrières obtiennent ensemble environ les trois quarts des délégués (70 % en 1982). La plupart des candidats indépendants ou représentant de petites centrales on été battus. Seule la centrale nationaliste ELA (Solidarité des travailleurs basques) a réussi à arriver en tête dans la communauté autonome basque.

C'était la première fois que l'UGT se soumettait au verdict des travailleurs depuis l'arrivée au gouvernement du Parti socialiste (PSOE). Le syndicat socialiste s'était depuis efforcé, non sans difficulté, de maintenir une position d'équilibre, appuyant globalement la politique du gouvernement tout en critiquant, parfois vertement, certaines de ses initiatives, comme la réforme du système des pensions de retraite. Le secrétaire général de l'UGT, M. Nicolas Redondo, n'avait d'ailleurs pas hésité à l'occasion à s'en prendre aux *« tentations néo-libérales »* du gouvernement.

Ce soutien critique s'est révélé d'autant plus difficile que la politique économique du gouvernement a été marquée, durant ces quatre années, du sceau de l'austérité. Rien d'étonnant donc si elle a coûté des voix à l'UGT parmi les travailleurs les plus politisés, qui sont *grosso modo* ceux des grandes entreprises. Les Commissions ouvrières, toutefois, n'ont pas réussi la percée que les circonstances auraient pu leur permettre. L'UGT conserve en effet un meilleur appareil dans l'ensemble du pays et, en outre, les divisions du Parti communiste ont fait du tort aux Commissions ouvrières.

Ces élections syndicales se sont accompagnées d'une polémique qui n'a guère contribué à renforcer l'image des syndicats : les dirigeants des deux centrales n'ont, en effet, cessé de s'accuser mutuellement de fraude, et des centaines de recours ont été déposés devant la juridiction du travail. En dépit de ce climat, l'UGT — rompant avec son attitude antérieure — a proposé à la centrale rivale une *« unité d'action »* face à la confédération patronale. Une proposition à laquelle les Commissions ouvrières ont répondu en demandant que cette union se réalise aussi... face à la politique économique du gouvernement. Tout porte à croire que, dans ces conditions, l'unité n'est pas pour demain.

THIERRY MALINIAK.

(1) Ces résultats sont encore provisoires, mais ne devraient pas subir de modifications sensibles.

(2) Il faut, en effet, davantage de voix pour élire un délégué dans une grande entreprise.

URSS

Diminution du nombre de juifs autorisés à émigrer

Le nombre de juifs soviétiques autorisés à émigrer a chuté de 20 % en 1986 pour tomber à 914, selon le rapport annuel de la Conférence nationale sur la communauté juive soviétique publié le vendredi 2 janvier, à New-York.

Ce chiffre était de 1 140 en 1985, et avait atteint un record de 51 320 en 1979, indique le rapport.

« Devant une telle baisse, on peut légitimement s'inquiéter de la situation des milliers d'autres juifs soviétiques désirant émigrer », a déclaré le président de l'organisation, M. Morris B. Abram. Apparemment, la nouvelle politique d'ouverture de M. Mikhaïl Gorbatchev *« n'a pas été appliquée à la minorité juive »*, a-t-il ajouté.

De Montréal, où se trouve son avocat, on apprend cependant que le dissident juif soviétique Youri Tarnopolsky a reçu l'autorisation d'émigrer en Israël. Les autorités soviétiques ont informé M. Tarnopolsky, jeudi, qu'il serait libre de quitter le pays le 21 janvier en compagnie de sa femme et de sa fille.

Youri Tarnopolsky, chimiste et poète âgé de cinquante ans, a été interné pendant trois ans dans un camp de travail en Sibérie pour activités et propagande antisoviétiques. Libéré en mars dernier, il avait été autorisé à rentrer chez lui, à Kharkov, en Ukraine. Il avait fait sa première demande de visa d'émigration en 1979.

● **Amitié judéo-chrétienne de France** annonce que M. Serge-Allain Rozenblum, journaliste et écrivain, donnera une conférence sur le thème « Peut-on être juif en URSS ? », le jeudi 8 janvier, à 18 h 30, 13-15, rue Marsoulan, Paris-12e (salle paroissiale de l'Immaculée-Conception).

A TRAVERS LE MONDE

Chili

Levée du couvre-feu

Santiago-du-Chili *(AFP, Reuter).* — Le gouvernement chilien a annoncé, le vendredi 2 janvier, la levée immédiate du couvre-feu dans la capitale et dans la province de San-Antonio, où il était appliqué entre 2 heures et 5 heures du matin depuis novembre 1984. Cette décision intervient après la levée de l'état de siège et l'autorisation de retour accordé à « la plupart » des exilés politiques, annoncées par le chef de l'Etat lors de son message de vœux. Les autorités chiliennes ont publié vendredi une première liste de deux cent vingt-sept opposants en exil qui pourront rejoindre le pays d'ici trois mois. Le ministère de l'intérieur a reçu pour instruction d'examiner le cas de tous les exilés interdits de retour (trois mille cinq cents selon les chiffres officiels) dans les quatre-vingt-dix jours.

Ces mesures ont été prises alors que le pape Jean-Paul II est attendu au Chili en avril et que Santiago risque une nouvelle condamnation lors de la réunion de la commission des droits de l'homme de l'ONU le mois prochain à Genève. La décision de laisser revenir les exilés a été saluée par la hiérarchie catholique chilienne. A Washington, le porte-parole du département d'Etat, Mme Phyllis Oakley, a indiqué que les Etats-Unis *« accueillaient avec satisfaction »* cette mesure. *« Nous espérons qu'elle sera suivie d'un plus grand assouplissement de ces restrictions, comme l'a promis le gouvernement chilien »*, a précisé le porte-parole.

Israël

La difficile visite de l'archevêque de New-York

Jérusalem. — Le cardinal John O'Connor, archevêque de New-York, a soutenu, le vendredi 2 janvier à Jérusalem, le droit d'Israël à *« défendre ses frontières et poursuivre sa lutte pour la liberté »*. Le cardinal a fait cette déclaration en visitant le Mémorial de la déportation, Yad Vashem, vingt-quatre heures après son arrivée à Jérusalem, à l'occasion d'une visite controversée.

De fait, le Vatican, parce qu'il n'entretient pas de relations diplomatiques avec Israël, a annulé au dernier moment les entretiens que le cardinal devait avoir à Jérusalem avec le président Haïm Herzog, le premier ministre, M. Itzhak Shamir, et le ministre des affaires étrangères, M. Shimon Pérès.

Le Vatican — qui ne reconnaît pas le contrôle d'Israël sur Jérusalem — a cependant autorisé le cardinal à s'entretenir, vendredi, avec le ministre des affaires religieuses, M. Zevulum Hammer. Selon ce dernier, le cardinal a alors de nouveau sollicité la possibilité de rencontrer de façon informelle les hauts dirigeants du pays. Ceux-ci ont refusé, n'acceptant pas de recevoir le cardinal ailleurs que dans leurs bureaux officiels à Jérusalem, ce à quoi s'est une nouvelle fois opposé le Vatican. — *(AFP, Reuter.)*

La Guadeloupe et ses frasques

(Suite de la première page.)

Le sentiment d'impunité paraît assez fort pour que d'édifiantes propositions parviennent régulièrement aux personnalités chargées de faire respecter la loi, ou plutôt les termes de la loi en vigueur en métropole. Tel magistrat est-il amateur de voile ? L'un de ses «clients» potentiels lui déniche un bateau flambant neuf pour un prix symbolique. *« Comment ? Vous payez un loyer ? Il fut un temps où vos confrères se débrouillaient mieux »*, s'entend dire un juge. Plus téméraire, cette offre faite à plusieurs militaires : convoyer de la drogue jusqu'à Paris.

Dans un décor aussi exotique, les hommes politiques ne font pas, si l'on ose dire, mauvaise figure. Pour le seul mois de décembre, deux affaires auraient pu défrayer la chronique locale. Le conditionnel est de rigueur, car, dans la presse locale, l'hebdomadaire indépendantiste *Lendependans* reste le seul à avoir le mauvais goût de se pencher sur d'aussi regrettables histoires.

Quelques jours avant les élections sénatoriales du 28 septembre, un candidat, M. Natalien Etna, maire (divers droite), conseiller général et doyen – à soixante-neuf ans – du conseil régional, envoie son fils Maurice à Marie-Galante pour déposer une enveloppe contenant trois bulletins de vote à l'attention de chacun des grands électeurs de cet îlot de l'archipel guadeloupéen. Une «mission pédagogique» en quelque sorte sur le mécanisme du panachage, comme s'en justifiera plus tard M. Etna, dans une explication qui ne manquera pas de piquant lorsqu'on apprendra que dans ce courrier spécial le bulletin de son coéquipier RPR, M. Léopold Hélène, avait été barré alors que celui du dissident socialiste, M. Georges Dagonia avait été laissé intact. Mais, surtout, un billet de 500 F s'était glissé dans chacune des enveloppes destinées aux conseillers municipaux, tandis qu'une somme de 1 000 F était découverte dans l'enveloppe destinée au maire...

A Pointe-à-Pitre, on s'étonne. Non pas de ce qu'un candidat de droite ait pu se risquer à de telles générosités à Marie-Galante, terroir notoirement de gauche *(« Ça, c'est la Guadeloupe »)*, mais plutôt... de la modicité des sommes ainsi allouées compte tenu du «tarif» pratiqué, assure-t-on, pour les sénatoriales. *« 500 francs la voix, cela met le mandat de sénateur à trois fois rien »*, juge l'une des plus éminentes personnalités du département.

Fous de Cupidon !

Cinq jours auparavant, M. Cupidon avait été placé en détention pour une tout autre affaire. Paul Cupidon : artiste de son état, le *« Césaire de la peinture »*, affirment ses amis sans craindre de paraître excessifs. Depuis des années, donc, M. Cupidon, soixante et un ans, vendait aux municipalités de la Guadeloupe des collages d'ailes de papillon, des coffrets de roches et des écussons.

A Morne-à-l'Eau, une commune du centre de Grande-Terre, les Cupidon étaient si nombreux qu'ils avaient fini par remplir les placards de la mairie, alors que le déficit budgétaire s'accentuait. Le maire, M. Abdon Saman, un ancien socialiste qui fut proche un temps de Mme Lucette Michaux-Chevry, secrétaire d'Etat chargée de la francophonie, avait dû démissionner à la fin mars. Aujourd'hui, il risque d'être inculpé. Fausses factures, infractions aux règles sur les marchés publics : plus de 1 million de francs auraient été détournés sur les 2,5 millions de francs de tableaux commandés. L'argent ayant été retiré en liquide, il sera difficile d'établir s'il a plutôt été utilisé à des fins personnelles ou poltiques. Mais l'affaire pourrait s'étendre au-delà de Morne-à-l'Eau : quelle municipalité, de bonne foi ou non, n'a pas acquis son Cupidon ? A moins qu'elle ne retombe, subitement, comme le «scandale» du conseil régional, qui, curieusement, ne semble plus intéresser personne.

« Pas question de jouer à Zorro ! »

A lire le rapport commandé à un expert privé par le nouveau président socialiste de la région, M. Félix Proto, sur la gestion de son prédécesseur RPR, M. José Moustache, on trouve pourtant matière à critique acérée *(le Monde* des 9, 10, 11, 14 et 23 septembre).

Dans les organismes périphériques financés par le conseil régional, l'insouciance confine à la pagaille et à l'illégalité. L'Institut régional de promotion économique (IREPE) occupe des locaux sans en payer le loyer et signe des conventions avec la région sans être encore légalement déclaré comme association. La Société régionale d'étude et de promotion du développement (SOREP), une société d'économie mixte, ne verse pas le moindre centime aux organismes sociaux après avoir été constituée sur une fausse déclaration et à un coût exorbitant...

ENCORE UNE AFFAIRE DE FONCTIONNAIRE NON CORROMPU !!

Bref, quel scandale prometteur ! D'autant plus qu'on est fondé à se demander si ces irrégularités ne cachent pas de véritables détournements de fonds, même si de telles malversations n'ont pas été établies par l'auteur du rapport, faute d'investigations plus poussées. Ainsi on aimerait savoir ce que sont devenus les quelque 700 000 francs versés à l'IREPE pour une *« opération de développement intégré »*, menée *« sous le contrôle direct et unique »* de M. Henri Lother, alors directeur de cabinet de M. Moustache, mais étranger à l'association et qui *« n'a jamais déposé de récapitulatif des dépenses ni de compte rendu de la mission »*. En même temps, on aimerait, comme M. Dicale, saisir l'*« objet »* de la mission au Brésil qui a oûté 170 000 francs à la SOREP et lire le rapport qu'il n'a pu se procurer, *« y compris par voie d'huissier »*, sur les activités de cette société qui s'est retrouvée, en mars dernier, avec un découvert d'environ 1 million de francs.

La nouvelle équipe régionale a-t-elle enquêté ? A-t-on creusé, fouillé, reconstitué le fil des dépenses ? Pas le moins du monde. Tonique, passionné de communication, M. Proto, quarante-quatre ans, préfère manifestement travailler à l'avenir de la région. Mais il ajoute en toute franchise : *« Qu'il y ait eu détournement de fonds ou pas, je ne tiens pas à me poser ce genre de question. En Guadeloupe, tout le monde se connaît. Il n'est pas question de jouer à Zorro. »* Malheur au correspondant local du *Monde* qui se montre trop insistant et que tout le monde ou presque voue alors aux gémonies !

Que signaler de plus sinon que le trésorier-payeur général, saisi par M. Proto, a remis une courte page d'observations, que de l'avis général, le plus urgent était d'attendre et que le préfet, M. Yves Bonnet, nullement ému, a préféré saisir la chambre régionale des comptes du budget supplémentaire 1986 de l'équipe socialiste sur des points de détail, selon l'appréciation de magistrats spécialisés...

La droite locale, conduite par Mme Michaux-Chevry, a voté dans le feu de l'action une résolution renvoyant le scandale à l'appréciation de la chambre régionale des comptes, ce qui n'était nullement de son ressort, avant que certains de ses membres n'évoquent gentiment *« l'affaire des diamants de Félix Proto »*. Une affaire remontant à plusieurs années, ce stomatologue ayant naguère imprudemment emprunté une somme d'argent garantie par un achat de diamants entreposés à l'étranger.

Tant M. Moustache, l'ancien président de la région, que M. Philippe Chaulet, conseiller régional (divers droite) et ancien trésorier de l'IREPE, plaident le *« péché de jeunesse »* de la part d'élus qui ont servi de *« cobayes de la décentralisation »*. En tout état de cause, assure M. Moustache, toutes les dépenses peuvent être justifiées et ni lui ni son directeur de cabinet n'ont *« touché un centime »*. Pourquoi chercher plus loin ? *« Vous allez donner une image négative de la Guadeloupe. Ecrivez-donc un article sur le tourisme »*, lance M. Chaulet... Seule planche de salut donc pour y voir clair : la chambre régionale des comptes. Cette juridiction se saisira de l'affaire *« le moment venu »*, c'est-à-dire lorsque tous les comptes de la période incriminée lui seront parvenus, nous a déclaré son président, M. Bernard Girel.

C'est également dans les prochains mois que devrait passer en justice une autre affaire, celle de la SODEG (Société de développement de la Guadeloupe) qui, si elle n'avait pas été aussi inextricable et étouffée – davantage cette fois – en métropole que dans l'île, aurait débouché sur l'un des scandales les plus importants de ces dernières années.

Un détournement de fonds publics évalué à une cinquantaine de millions de francs et dont les principaux bénéficiaires n'ont pas été clairement identifiés, avait été découvert en 1981 dans cette société contrôlée principalement par le département et la SCET, filiale de la Caisse des dépôts et consignation, qui comptait au nombre de ses administrateurs tout l'establishment politique local et le préfet de l'époque, M. Guy Maillard, aujourd'hui secrétaire général de la mairie de Paris.

Deux frères, membres de l'une des familles les plus puissantes de l'île, MM. Philippe et Jean Audebert – ce dernier ancien «patron des patrons» guadeloupéens et proche de M. Jacques Foccart, né lui-même en Guadeloupe – avaient été inculpés en 1981 avec cinq autres personnes. Perdu depuis lors, d'expertise en contre-expertise, enterré malgré un rapport édifiant de deux inspecteurs de la brigade financière, le dossier se trouve actuellement à la chambre d'accusation de Basse-Terre. *« Les condamnations ne risquent pas d'être exemplaires »*, soupire un haut magistrat. Pourtant, affirme le président socialiste du conseil général, M. Dominique Larifla, *« l'opinion publique est très impatiente de savoir quelles suites judiciaires vont être données à cette affaire »*.

En attendant, les réparations devraient être définitivement soldées entre l'Etat et le département lors d'une réunion prévue le 8 janvier au ministère des DOM-TOM. L'AGAT, société qui a pris le relais de la SODEG, va être placée en liquidation conventionnelle et les contribuables vont se partager l'énorme passif accumulé : de 70 à 80 millions de francs pour le département de la Guadeloupe, 35 millions de francs environ pour l'Etat et 50 millions de francs pour la Caisse des dépôts.

« Politiciens voleurs ! »

« Politiciens voleurs ! » Le verdict des indépendantistes, affiché dans les rues, est sans nuances. Mais s'ils n'ignorent pas que le discrédit jeté sur la classe politique par chaque scandale ne peut que leur profiter, les «anticolonialistes» connaissent les limites de tels effets. Les «affaires» scandalisent bien sûr les Guadeloupéens de la «base» mais nombre d'entre eux profitent de manière émiettée des libéralités de leurs élus. Chaque municipalité – ou presque – entretient ainsi une armée d'employés municipaux souvent désœuvrés, autant par clientélisme que pour contenir un chômage qui affecte 30 % des actifs. *« Alors la population n'a pas, devant les scandales, le même déchirement que les pauvres devant la corruption en Amérique centrale »*, explique un avocat indépendantiste, M. Fred Hermantin.

A force d'embaucher, d'assister – la décentralisation aidant, – ces municipalités «garde-manger» sont généralement devenues des gouffres financiers. Alors qu'en métropole, *« on appelle l'ambulance lorsque le déficit atteint 15 % du budget »*, la proportion est souvent double, voire triple, en Guadeloupe.

En trois ans, la chambre régionale des comptes a eu à connaître de la situation de plus des deux tiers des communes. Causes de ces déficits chroniques : l'importance des frais de personnel mais aussi la faiblesse des impôts locaux, l'ampleur des investissements encore nécessaires, le manque de formation et – toujours – l'insouciance. Chacun, ici, sait bien que la métropole est trop attachée à ses *«danseuses»* antillaises – selon l'expression reprochée naguère à M. Giscard d'Estaing – pour ne pas continuer à en assurer l'entretien en dépit de toutes leurs frasques...

CORINE LESNES.

Un juge encombrant

POINTE-A-PITRE
de notre envoyée spéciale

« Compte tenu des problèmes de sécurité, nous sommes prêts à envisager toute affectation à votre convenance » : malgré cette «invitation» arrivée sous forme d'une lettre de Paris il y a une quinzaine de jours, M. Robert Tchalian n'entend pas *« partir sous la pression »*. Pas question donc, pour lui, de quitter son bureau de magistrat instructeur au tribunal de Pointe-à-Pitre, gardé par deux CRS depuis la tentative d'assassinat dont il a été victime le 24 juin 1985.

Agé de trente et un ans, arrivé en Guadeloupe en janvier 1985 en provenance de Digne, M. Tchalian restera en tout état de cause dans les mémoires locales comme le magistrat qui aura eu l'audace, ou l'inconscience, de prononcer des mandats de dépôt pour des affaires financières, dans ce département où les «intérêts imbriqués» entre notables et hommes politiques n'ont jamais échappé à la hiérarchie judiciaire.

Coup sur coup, il inculpe en 1985 trois des potentats locaux, ce qui produit l'effet d'une révolution : M. Raymond Viviès, ancien chef de file du parti gaulliste, M. Jean Audebert, ex-président de l'Union patronale et membre influent de la communauté béké, M. Romain Bichara, enfin, le roi de la distribution alimentaire.

Rapidement, M. Tchalian s'entend signifier que la justice se doit de protéger *« le dernier carré des départementalistes »*.

Après la tentative d'attentat, le tireur, un intermédiaire, et M. Viviès lui-même désignent M. Bichara comme commanditaire, et le commerçant âgé de soixante-dix ans est écroué le 1er juin dernier. La chambre d'accusation refuse une première demande de mise en liberté, en raison des « pressions » que pourrait exercer l'inculpé sur les témoins, puis accède à la deuxième demande, les accusateurs s'étant soudainement rétractés. Ne se sentant plus soutenu, le juge se voit contraint de se porter partie civile et choisit parmi ses défenseurs l'avocat indépendantiste, Me Hermantin...

La chancellerie commence à s'émouvoir et, en novembre, demande que la procédure soit conduite *« avec la plus grande célérité »*. Il faut dire que le commissaire Spiessens – il a entendu l'épouse de l'un des accusateurs se plaindre d'être menacée – a manifesté sa réprobation devant la remise en liberté de M. Bichara.

« Réminiscences de la justice coloniale », comme l'affirment les indépendantistes ? Il est vrai que M. Viviès, par exemple, dont le nom est souvent cité, n'a jamais été inquiété, de même que M. Edouard Chammougon, qui, interrogé – à une époque où il n'était pas encore député apparenté RPR – au cours de l'affaire de la SODEG, a reconnu avoir touché 60 000 F. – C. L.

PARIS

Kiosques en « follies »

Mini-tempête dans les rues de Paris. L'apparition simultanée dans les kiosques de la capitale de trois affiches jugées pornographiques vient de provoquer une réaction de l'Hôtel de Ville. Par une lettre du mardi 30 décembre, le directeur des finances de la Ville demande aux concessionnaires de la société AAP (Administration, affichage et publicité) de les faire immédiatement disparaître. Les trois images sont celles de dames dévêtues vantant les mérites du mensuel masculin *Privé*, les avantages d'un service télématique intitulé «Jane» et les plaisirs supposés du «premier réseau de call-girls par minitel».

Les mamies et les papies qui promenaient leurs petits-enfants durant les fêtes ont-ils été embarrassés par les questions qui leur ont été posées ? En tout cas, une bordée de coups de téléphone et une vague de courrier fulminant ont assailli la mairie. Certains correspondants ont dénoncé la vulgarité des images, d'autres ce qu'ils ont estimé être un appel à peine déguisé à la prostitution.

Nudité sans posture

La leçon de morale a été d'autant plus amère que, depuis six mois, les services municipaux tentent de tempérer discrètement l'imagination des afficheurs. *« Il y a tout de même des limites à ne pas dépasser »*, a fulminé cette fois M. Jacques Chirac. Les cinq cents kiosques à journaux de la capitale appartiennent, en effet, à la mairie, qui les concède à la firme AAP, une filiale des NMPP (Nouvelles messageries de la presse parisienne) et de Hachette. Mais, pour garder un œil sur ce qui s'y étale, l'article 8 du contrat de concession prévoit que *« le maire pourra interdire toute affiche dont il estimerait que le texte ou l'illustration peuvent présenter des inconvénients, tant au point de vue du bon ordre que de la décence et de la morale »*.

Le 22 septembre, lors de la séance de rentrée du Conseil de Paris, M. Philippe Mithouard, conseiller (CDS-UDF) du septième arrondissement et membre influent de l'assemblée municipale, avait fait remarquer au maire que la responsabilité de la ville était engagée par les affiches *« contraires aux bonnes mœurs »* qui s'étalaient sur le kiosques.

Le 19 décembre, on convoquait M. Lemonier, le patron d'AAP à l'Hôtel de Ville, et on le tançait gentiment : *« Soyez raisonnable*, lui dit-on, *la nudité d'accord, mais les postures provocantes, non. »* Et tout le monde de partir en vacances. Mais, au cours de la semaine du 29 décembre au 3 janvier, les trois affiches, dignes des « Sexy follies », fleurissent sur deux-cent-cinquante kiosques. Cette fois, la mairie s'est fâchée.

MARC AMBROISE-RENDU.

JUSTICE

Dix jeunes gens appréhendés pour avoir saccagé les vitrines et maculé les murs du métro

La station de métro Oberkampf a été maculée de peinture, pendant la nuit du 31 décembre au 1er janvier, par une bande de jeunes, dont dix ont été arrêtés et déférés au parquet de Paris le vendredi 2 janvier.

Ces jeunes gens au crâne rasé, vêtus de blousons de cuir, armés de pinceaux et de pots de peinture, se sont laissé enfermer vers 1 heure du matin dans les couloirs de la station. Après la fermeture des grilles et le départ des derniers employés, les vitrines ont été saccagées et les murs de la salle d'entrée de la station ont été peints de couleurs vives.

A l'arrivée des premiers employés de l'équipe de jour, les «peintres punks», qui n'ont pas cherché à fuir, ont été appréhendés par les gardiens de la paix et emmenés au commissariat du quartier de Sainte-Marguerite, où ils ont été gardés à vue et entendus, avant d'être relâchés, sauf dix d'entre eux qui ont été conduits au dépôt et mis à la disposition du parquet de Paris.

La mort d'un malfaiteur

« Information contre X... »

M. Pierre Vidal-Naquet nous a adressé la lettre suivante :

Dans *le Monde* daté 28-29 décembre, on lit sous le titre *« Information contre X... après la mort d'un jeune malfaiteur à Toulouse »*, un communiqué du procureur de la République expliquant que le but de cette procédure est de *« confirmer les éléments de l'enquête préliminaire faisant apparaître qu'il a été fait usage des armes conformément aux dispositions légales et dans un état de légitime défense »*.

Si blindé que l'on soit, on sursaute. Un lecteur naïf pense évidemment qu'une information est ouverte pour établir la vérité sur la mort violente d'un homme. Mais non, M. le procureur de la République à Toulouse nous l'apprend : la justice ouvre une information pour confirmer ce que la police a dit et justifier ce que la police a fait. Voilà au moins qui a le mérite de la netteté.

● **Tempête et grande marée sur la côte est des Etats-Unis.** – La conjonction d'une grande marée et d'une très violente tempête accompagnée de pluies diluviennes a amené les autorités du Maine, du New-Hampshire, du Massachusetts et du New-Jersey à faire évacuer, le vendredi 2 janvier, les parties basses des côtes de ces quatre Etats. En outre, la tempête a provoqué, en Caroline du Nord et en Virginie, des accidents de voitures dans lesquels une dizaine de personnes ont trouvé la mort. – *(AFP.)*

Une lettre des parents du docteur Darmon

Les parents du docteur Jacques Darmon, actuellement en détention, nous ont adressé la mise au point suivante :

« A la suite de l'article diffusé par le ministère de la justice *(le Monde* du 1er janvier), nous tenons à confirmer que notre fils, le docteur Jacques Darmon, a bien fait une tentative de suicide pendant la nuit du 26 au 27 décembre. Nous regrettons que l'administration pénitentiaire n'en ait pas fait part aux autorités compétentes.

Par contre, des mesures ont été prises (renforcememnt de la surveillance et présence d'un autre détenu dans sa cellule) pour qu'une nouvelle tentative ne se reproduise pas. »

ENVIRONNEMENT

● **Des GI's nettoient la forêt varoise.** – Quarante-deux ans après le débarquement de Provence, des militaires américains en treillis, armés de pelles et de serpes, ont arpenté le massif des Maures. Débarqués du porte-hélicoptères *Saïpan*, unité de la VIe flotte américaine ancré en rade de Toulon, quelque cent quarante GI's et « marines » ont en effet nettoyé et replanté un millier d'hectares brûlés l'été dernier dans la forêt des Borels, sur la commune d'Hyères (Var). Après avoir replanté deux mille cinq cents pins et châtaigniers, ils ont été conviés à un méchoui par la municipalité et ont regagné leur navire le vendredi 2 janvier.

● **Le « cargo ivre » sur le sable.** – Le porte-conteneurs allemand *Kini Kersten*, échoué sur la plage du Rozel à seulement trois kilomètres de la centrale nucléaire de Flamanville (Manche), au matin du réveillon du 1er janvier, est en cours de déchargement. Sous la responsabilité de l'armateur allemand, de Hambourg, la journée du samedi 3 janvier doit en effet être employée à décharger les conteneurs pour alléger le navire. Dès dimanche 4 janvier, si le temps ne se gâte pas, des remorqueurs vont tenter de remettre le « cargo ivre » à flot.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du samedi 3 janvier :

UNE LOI

● De programme n° 86-1383 du 31 décembre 1986 relative au développement des départements d'outre-mer, de Saint-Pierre-et-Miquelon et de Mayotte.

DES ARRÊTÉS

● Du 24 novembre 1986 relatif à l'organisation de la direction de l'éducation surveillée.

● Du 17 décembre 1986 modifiant l'arrêté du 13 janvier 1971 relatif aux droits de Port dans le port autonome de Paris.

● Du 14 décembre 1986 relatif au règlement intérieur type fixant organisation des services médico-psychologiques régionaux relevant des secteurs de psychiatrie en milieu pénitentiaire.

EXPOSITION

L'architecture au musée d'Orsay

Construire au passé composé

L'architecture était l'un des grands paris du musée d'Orsay. On a vu, depuis l'inauguration, les surprises qu'il nous réservait dans sa version contemporaine. Une exposition et un livre sont maintenant l'occasion de s'intéresser au passé, et de découvrir comment il sait parfois composer avec le présent.

Il est encore bien tôt pour parler à propos du musée d'Orsay d'un nouveau phénomène Beaubourg. Mais le public, à l'évidence, aime ces grandes et nouvelles machines, quelles que puissent être ses réticences devant les manifestations de l'architecture contemporaine.

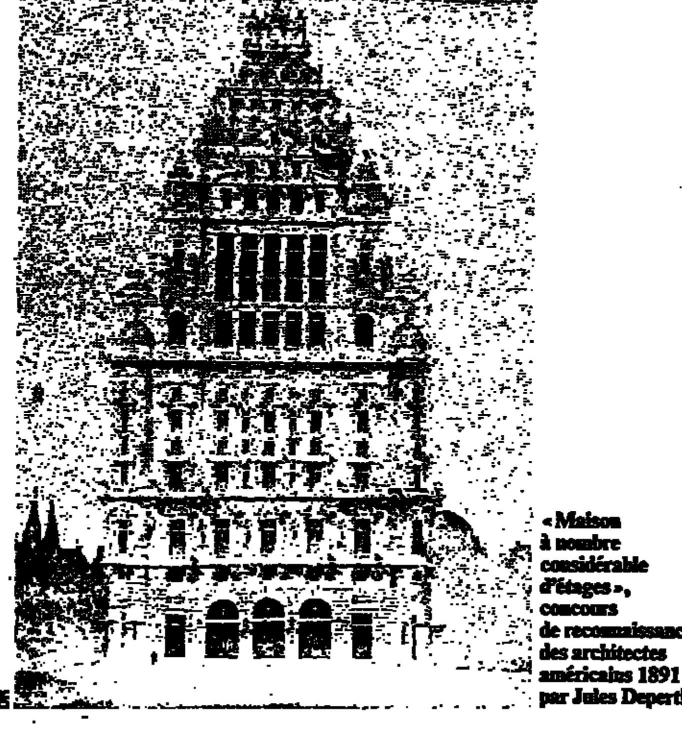
A Orsay joue naturellement la présence des impressionnistes, dont une vague connaissance sert de bagage et d'émoi pictural aux moins renseignés. A Orsay joue paradoxalement aussi la présence de peintures dites l'une académique, l'autre pompier, dont les charmes n'ont manifestement pas été épuisés par l'histoire, serait-ce celle de l'art. Mais à Orsay joue enfin l'effet « grands travaux », le même qui permettra au Louvre de retrouver son public français, si clairsemé aujourd'hui.

L'effet « grands travaux », c'est en définitive l'effet monument, tel que les siècles précédents ou la première moitié de celui-ci l'avaient exploité pour la meilleure chance de nos villes. Le contenu, la symbolique du monument, a simplement évolué : à la glorification des morts, des rois, des dieux des bonnes œuvres ou du progrès, le public et l'électeur semblent préférer la célébration de génies plus humains, artistiques ou scientifiques.

Au dix-neuvième siècle, une gare était un monument. En 1987, le musée a repris le flambeau. En cela, la mutation d'Orsay est à maints égards exemplaire. En somme, il fallait, d'une part, faire un musée d'une gare, ce qui aurait posé moins de problèmes si l'on n'avait pas dû célébrer en même temps l'architecture de la gare puisqu'elle appartenait au thème même, à la raison d'être du musée. D'autre part, il était nécessaire d'aménager le monument pour permettre à cette fonction musée de s'exercer dans son acception non seulement traditionnelle : peinture, sculpture, photographe..., mais élargie à quelques notions d'histoire et d'histoire sociale. Pareille ambition aurait nécessité un incontestable génie architectural, produit rare. L'inauguration d'Orsay a été l'occasion d'entrevoir comment une équipe efficace a pu faire la part des choses... et aboutir à un ensemble assez hybride dont le premier mérite est de faire parler de lui.

Or voici que le musée d'Orsay nous donne simultanément l'occasion de mieux comprendre comment se gère en cette fin du vingtième siècle l'élaboration *et* la construction d'un tel monument, et celle de mieux appréhender une profession dont les règles et les artifices, les grandeurs et les faiblesses se sont précisément codifiés (ou plutôt ont tenté de se codifier) au cours du dix-neuvième siècle.

La première occasion est l'ouvrage de Jean Jenger, directeur de l'Etablissement public chargé de conduire à bien la réalisation de ce formidable édifice culturel : *Orsay, de la gare au musée* (1) n'est pas à proprement parler un résumé. Rien


« Maison à nombre considérable d'étages », concours de reconnaissance des architectes américains 1891 par Jules Deperthes

même ne nous est épargné de chaque étape du projet, si minime d'apparence, si anecdotique ou scabreusement technique que puisse apparaître tel ou tel détail. L'illustration, majoritairement inédite, est à l'avenant. N'allons pas prétendre qu'un pareil livre s'avale comme un roman policier, ni même qu'il se feuillette comme un beau livre d'étrennes.

Pourtant, davantage même que pour le professionnel qui risque d'y retrouver un peu trop de sa sueur quotidienne, c'est un document précieux pour le curieux d'architecture. Il y découvrira tous les mystères des appels d'offres, toutes les exquises nuances qui séparent les avant-projets sommaires et les « avant-projets détaillés » (éventuellement « complémentaire » et « modificatif ») de « l'avant-projet définitif », dit APD, étape qui permet d'accéder au projet définitif proprement dit et de songer aux vraies difficultés... L'ouvrage de Jean Jenger est évidemment une version polie de l'épopée Orsay, les mérites respectifs reconnus aux mille et un intervenants atténuent les aspérités, les passions et querelles qui ont animé le chantier.

Mais Jean Jenger place l'histoire d'Orsay dans son véritable contexte national, enjeu de pouvoirs, de volontés ou de rejets politiques, auxquels l'équipe du musée fait solidairement face. Enfin, et derrière l'aridité des mots l'idée est essentielle, le directeur de l'Etablissement public nous fait un portrait exceptionnel de la maîtrise d'ouvrage, c'est-à-dire de l'ensemble des services qui coordonnent, gèrent, encouragent, modèrent, contrôlent, etc. la maîtrise d'œuvre (les architectes) et les intervenants innombrables du projet et de son chantier.

Plaidoyer *pro domo* peut-être, mais fondé sur une belle réussite.

Et l'architecture dans tout cela ? L'architecture, qui n'est certes pas oubliée par Jean Jenger, pour ce qui est de la construction et des transformations de la gare, est aussi, on le sait, un des domaines d'expression individuelle ou sociale auxquels le nouveau musée a su accorder une place d'importance. A s'attacher aux prouesses de l'équipe ACT et de Gae Aulenti, comme les trompettes de l'ouverture nous y incitaient, on a pu laisser cet aspect dans l'ombre. L'exposition (le « dossier », comme aiment maintenant à dire les musées nationaux) consacrée à « La carrière de l'architecte au XIXe siècle » (2), apporte à la fois son poids et son sérieux à un ensemble qui, lors de l'inauguration, penchait un peu rêveusement vers les arts décoratifs ou faisait jouer tous les artifices du spectacle pour faire accepter à un public encore réticent les aspérités de l'art de construire. Ici, il faut saluer le joli travail de mise en scène de R. Peduzzi, autour du palais Garnier comme pour la « tour » qui, au centre du pavillon amont, laisse défiler quelques morceaux de bravoure des architectes parisiens.

Derrière le décor, cependant, il y a la machinerie : le travail de conservateurs, notamment Henry Loyrette, qui ont constitué de toutes pièces, un fonds d'archives et d'objets susceptibles d'alimenter et de faire vivre par des expositions cette section d'architecture. « La carrière de l'architecte » illustre bien l'art du contrepoint « sérieux/séduction » dont ses animateurs paraissent aimer se servir.

Pour le sérieux, le difficile partage des compétences (donc des commandes) entre architectes et ingénieurs, la difficile coexistence sous le même vocable « architecte » du technicien et de l'artiste. Problème qui est loin d'être clos : lors des délibérations pour l'attribution d'un important prix d'architecture, il y a peu, un des membres du jury ne déclarait-il pas encore : *« Un architecte ne commet jamais d'erreurs. Ce sont des expérimentations »* ? Implicitement : seul un ingénieur peut commettre une erreur, l'architecte est pur esprit...

Paroxysme d'une querelle d'ivrogne

C'est merveille de voir, à Orsay, comment se définit, à travers cent filtres, autant d'incertitudes et de compromissions, la raison d'être du maître d'œuvre. D'un côté, le poids de l'archéologie, de l'autre, la tentation puis la nécessité d'utiliser de nouveaux matériaux, de nouvelles techniques, de nouveaux éléments de confort. D'un côté, des études grimées en bohème, de l'autre, l'acquisition rudement monnayée d'une honorabilité sans faux pli.

Ce genre de contorsions finit par se payer. L'architecte n'est pas aimé, et évidemment mal compris. Le dossier n'indique cependant pas si l'assimilation de cette profession à une insulte (« espèce d'architecte », entend-on parfois au paroxysme d'une querelle d'ivrogne, apostrophe qui suit, il est vrai, d'assez peu celle de « journaliste ») remonte au dix-neuvième siècle.

Caricatures, photographies, et quelques touches de cocasserie, comme la « maison à nombre considérable d'étages » conçue par l'ambitieux Jules Deperthes, et qui est comme un avant-goût antinomique de la grande exposition Chicago, en octobre 1987, donnent leur sel à ce dossier complété par un audiovisuel plein de finesse et efficace.

FRÉDÉRIC EDELMANN.

(1) *Orsay, de la gare au musée. Histoire d'un grand projet.* Editions Electa-Moniteur. 208 pages. 215 F.

(2) « La carrière de l'architecte au XIXe siècle », musée d'Orsay, jusqu'au 1er mars. Catalogue établi et rédigé par Annie Jacques. 72 pages. 70 F.

VARIÉTÉS

Génération 80

Les pieds sur terre

Inconnus pour la plupart il y a encore six mois, ils ont investi en masse le Top 50. Leurs noms : Etienne Daho, Niagara, Lio, Elli Medeiros, Les Avions, Mylène Farmer, Caroline Loeb... la liste est longue.

Avec eux quelque chose a changé dans notre paysage musical : un ton, un esprit différents. L'arrivée de TV 6, la chaîne musicale, n'est sans doute pas étrangère à leur accès aux hit-parade. Mais, au-delà du succès de chacun, l'enjeu essentiel est que cette génération de chanteurs, de chanteuses et de groupes participe d'un mouvement. Ce qu'on n'avait pas connu en France depuis le temps des yé-yé. Il ne s'agit pas cette fois d'une famille réunie de bric et de broc à partir d'un label fabriqué pour promouvoir une prétendue « nouvelle chanson française », comme on l'a fait à maintes reprises, mais de l'émergence simultanée d'idées, d'influences, de sonorités qui leur sont communes.

Nombre d'entre ces musiciens (Daho, Lio, Medeiros, Niagara) ayant plusieurs années d'expérience, on ne peut s'empêcher de voir un lien dans leur ascension soudaine en 1986 avec les étudiants qui se sont découverts. Conscients, mais pas militants, légers, mais pas insouciants, s'ils rêvent, c'est les pieds sur terre. Ils parlent le même langage, s'habillent de la même façon, préfèrent s'affirmer plutôt que contester.

Une image dégriffée

Etienne Daho en est le meilleur exemple, chef de file et catalyseur de cette nouvelle école, héros frais émoulu de la chanson française. Il a vingt-neuf ans et il chante sa génération : un comportement, des attitudes, des références qui sont les signes de son temps, immédiatement identifiables pour ceux de son âge mais pas hermétiques aux plus jeunes ni aux plus vieux. De la même façon, l'image qu'il donne est dégriffée, sans pose ni panoplie. Il ressemble à ce qu'il est : pile dans l'époque, l'image d'un public qui s'identifie à lui. Les gosses rêvent d'être comme lui, les filles sont séduites, les garçons complices. Et les parents acquiescent. Daho est tout terrain. Surtout pas un produit du Top 50, car s'il y figure en bonne place, il vend mieux les 33 tours que les 45 tours. On n'achète pas la chanson mais le personnage. La preuve la plus éloquente étant la tournée qu'il a effectuée d'octobre à décembre et qui s'est soldée par l'un *des plus gros succès de 1986.*

Plus important encore, c'est le signe dans son expression d'une culture qui s'est nourrie indifféremment du rock anglo-saxon et d'une tradition de la chanson française. Daho ne fait pas de différence dans ses références entre le Velvet Underground et Françoise Hardy, il casse la frontière entre rock et variétés. Et là encore son public lui ressemble. Finies les querelles de chapelle, il n'y a plus de camp à choisir, tout est bon pourvu que ce soit de qualité. Si les textes sont écrits en français, la musique parle toutes les langues. Pas besoin de protectionnisme.

Le rock, il en vient

Ni Julien Clerc ni Michel Berger, Etienne Daho ne se sert pas du rock comme d'un alibi, il n'a pas plus besoin de s'en recommander pour tenter de donner le change. Le rock, il en vient. C'est son univers. Au contraire, il plante les décors de ses chansons dans le Saint-Germain des années 50-60, le jazz, les zazous, le psychédélisme, une idée de la bohème. Mais les mots, la formulation, en revanche, sont sans flash-back.

On sent bien chez lui, comme chez les autres, qu'ils sont sans complexes vis-à-vis du modèle anglo-saxon, *et c'est peut-être ça le* véritable changement, la véritable nouveauté. Pendant longtemps, on a souffert de ce que la langue française n'était, paraît-il, pas adaptée au rock. Les groupes osaient en anglais ce qu'ils avaient scrupule à chanter en français. Ainsi, là où les Anglo-Saxons n'hésitent pas à écrire « Lève-toi » pour faire danser, ici on faisait de la littérature en s'égarant dans des formules ampoulées. Daho, lui, n'a pas peur des mots. Indissociables, les textes collent à la musique, ils ont les mêmes sources, les mêmes images, la même sensibilité. Ils ne sont pas faits pour rester mais pour être chantés : consommés dans l'instant puis jetés. Il n'y a pas d'un côté l'auteur, et le compositeur de l'autre. Etienne Daho chante l'amour, tout bête, tout simple, la vie au quotidien, et ses paroles ont la dimension du vécu, les accents d'aujourd'hui. Qu'on ne se méprenne pas : ni lui ni les autres n'ont inventé la poudre mais ils s'en servent bien. Plus que des grandes voix, ils ont des timbres séduisants, des personnalités attirantes. Leurs mélodies sont fraîches et pétillantes.

Tous ces nouveaux venus qui paradent en tête des hits, la conscience rock et l'esprit pop, ne sont pas sans rapport avec les yé-yé des années 60 sinon qu'ils sont plus âgés (entre vingt-cinq ans et trente ans en moyenne), maîtres de leurs choix et de leur création. Il y a même dans le rôle du Gainsbourg de l'époque, insolents et provocateurs, les Rita Mitsouko. S'ils refusent unanimement l'étiquette de la sempiternelle « nouvelle chanson française » (Daho *préfère se définir* comme un « popper »), la chanson française, en tout cas, a gagné quelque chose de nouveau.

ALAIN WAIS.

CINÉMA

« Bons Baisers de Liverpool »

La dernière chance

Quand elles n'ont pas de chance, elles pointent au chômage. Quand elles en ont, elles passent la semaine à des travaux salissants, inintéressants. Dans les deux cas, leur seule richesse, leur seule beauté, c'est la jeunesse, qui n'a pas bien le temps de s'épanouir. Leur existence est trop bouchée pour ça. Alors, le samedi soir, les héroïnes de *Bons Baisers de Liverpool* s'endimanchent pour aller draguer. Elles s'en vont en ville courir les types, en trouver un, sans même le désir de le garder. Un jour ou l'autre, il faudra bien s'arrêter. Et ce sera vraiment faire une fin, ce sera la fin de l'espoir. C'est partout pareil, la misère n'a pas de patrie.

Cette fois l'histoire se passe à Liverpool. Elles sont deux copines, l'une travaille et l'autre pas, et c'est samedi soir, un soir de drague qui pourrait être comme les autres, qui est peut-être celui de la dernière chance. Elles rencontrent deux marins soviétiques qui répondent à leurs rêves. Pour l'une : faire l'amour toute la nuit ; pour l'autre : toute la nuit parler d'amour.

Le lendemain, le bel étranger doit repartir. La jeune fille décide de le rejoindre, et elle se battra contre les préjugés et les difficultés de toute sorte, contre sa famille, contre les bureaucraties, la britannique comme la soviétique. Elle ira jusqu'à écrire à Brejnev – le titre original est *la Lettre à Brejnev* – et enfin, elle partira.

Le film de Chris Bernard s'inspire lointainement d'un fait divers et promène dans les nuits lugubres de Liverpool un réalisme documentaire, spécialité du cinéma anglais. Mais c'est une fable, avec une morale : il faut rêver, *s'obstiner à rêver envers* et contre tout. La question n'est pas de savoir si une petite Anglaise de Liverpool peut vivre en URSS, si le marin russe est marié, si c'est l'homme qu'il lui faut, l'essentiel est de franchir les barrières qui enferment.

C'est une fable et on y croit, grâce à la vérité des décors, des détails, à l'humour truculent de ce film fauché, grâce à l'irrésistible et incompréhensible accent de Liverpool des interprètes et à leur vitalité agressive.

COLETTE GODARD.

VIDÉO

Le ping-pong japonais est un art de vivre

Le sport, c'est une première, fait son entrée au Centre Georges-Pompidou. Tandis que, au cinquième étage, la grande exposition « Japon des avant-gardes » draine les foules, au sous-sol, une série de vidéos présentée dans un recoin plus que discret prend le prétexte du tennis de table, sport national, pour raconter le Japon contemporain.

La force des images réalisées par Michel Bargues y suffit. En dix brèves séquences se lit tout un rapport au corps, à l'effort, à la collectivité, au rythme répétitif et sec des rebonds de la petite balle blanche sur la table verte, du balancement régulier du haut des corps. Rigueur et beauté des gestes, infinie patience, face-à-face solitaire du joueur et de la balle. Car, qu'ils soient jeunes ou vieux, la concentration est la même, et si le Japon tout entier s'entraîne, ce n'est pas tant pour remporter une victoire sur l'autre que sur soi-même.

Ni pathos ni sueur excessive autour des foules de ping-pong japonaises, mais une concentration, une gravité qui semblent, par rapport à leur objet, disproportionnées. A y regarder de plus près, ces « quelques gestes de Tokyo à Yamagushi » sont peut-être, pour les Japonais d'aujourd'hui, manière de rester ancrés dans un rituel sans folklore et, à ce titre, secret. Quelques écrivains, des journalistes sportifs ou non, des psychanalystes, ne s'y sont pas trompés : leurs textes accrochés aux murs sont fort instructifs.

ODILE QUIROT.

★ Centre Georges-Pompidou. Jusqu'au 5 janvier.

ARTS

Prinet au musée Bourdelle

Peintre proustien

R. X. Prinet, qui a peint un monde tout beau, tout propre, est peut-être sauvé par Cabourg

Un admirateur de Degas qui aurait trop regardé les *Maternités* de Carrière – que Degas exécrait. Ou un fidèle de Manet qui n'en aurait gardé que l'amour du chic et les prétentions à l'aristocratie – ce que Manet a de moins remarquable. Ou un petit maître qui coupe l'impressionnisme de beaucoup d'eau claire. Ou un Jacques-Emile Blanche extrêmement timide. Ou...

Difficile de définir le doux R. X. Prinet, dernier en date des ressuscités, revenu du fin fond du purgatoire pour convaincre de ses talents une histoire de l'art de plus en plus bonne fille. Ses toiles font avec les bronzes lyrico-étrusques de Bourdelle un contraste si fort qu'on le *croirait volontaire quand il n'a* d'autre raison qu'une toute simple et biographique : Prinet fut un des amis du sculpteur et Mme Prinet, fort belle dit-on, l'un des modèles de ce dernier. Voilà pourquoi le musée Bourdelle accueille le peintre et ses scènes de la vie de bon ton.

R. X. Prinet – René-Xavier, on l'avait compris – appartient donc à la génération de ceux qui ont vu vers 1884 le *Bar aux Folies-Bergère* et ont trouvé là le dernier mot de leur esthétique. Ayant considéré que son art se compromettrait s'il allait au-delà de cette modernité, Prinet n'a par la suite plus imaginé d'autres procédés ni d'autres couleurs que ceux de Manet ou de Fantin.

Il est vrai qu'il en a tiré parfois un parti fort estimable, même s'il lui est resté de l'enseignement de Gérôme le respect de ce dessin « correct » qui gâche les meilleures intentions picturales. Tel *Balcon* – eh oui, lui aussi ! – tel *Pique-Nique* ou telle *Partie de billard* se hissent au-dessus de la pure illustration mondaine et ne sacrifient à la complaisance que le temps d'embellir quelques jeunes filles idéalement sveltes et blondes.

Ces clichés d'un monde tout propre et tout beau ont le charme facile des romans à l'eau de rose. Il peut plaire d'y céder à l'occasion brièvement, d'autant que l'homme combine habilement ses compositions et pratique la fausse désinvolture avec dextérité.

Mais Prinet mérite un rien d'immortalité pour d'autres motifs. C'est qu'il eut, vers 1910, l'heureuse habitude de peindre à Cabourg, de représenter les baigneuses, les cavaliers sur la plage, les villas Second Empire. La digue où le « narrateur » fait prendre l'air à ses pensées. Les cabines de bain où Albertine prenait quelque liberté avec la morale.

En somme, Prinet, c'est Elstir, ni plus ni moins – ou ce devrait être Elstir si l'on accordait le moindre crédit aux fantaisies de Proust. Que l'écrivain n'ait vraisemblablement jamais rencontré son modèle « tout craché » n'y change rien : Prinet doit rester comme l'exemple miraculeux d'une parfaite coïncidence entre romanesque et peinture.

PHILIPPE DAGEN.

★ Musée Bourdelle, 16, rue Antoine-Bourdelle, jusqu'au 1er février.

Culture

théâtre

Les salles subventionnées

COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15), dim. 14 h 30 : le Songe d'une nuit d'été ; sam. et dim. 20 h 30 : le Bourgeois gentilhomme.

THÉATRE MUSICAL DE PARIS (42-61-19-83), sam. 20 h 30 et dim. 15 h : l'Opéra de Quat'sous.

CARRÉ SILVIA-MONFORT (45-31-28-34), sam. 20 h 30 et dim. 16 h : Yiddish cabaret.

Les autres salles

ANTOINE (42-08-77-71), sam. 17 h et 21 h, dim. 15 h 30 et 20 h 30 : Lily et Lily.

ARTS-HEBERTOT (43-87-23-23), sam. 20 h 30 : la Danse du diable (dern.) ; sam. 20 h 30, 2e épisode : Ariane ou l'Age d'or (dern.).

ASTELLE-THÉATRE (42-38-35-53), sam. 20 h 30 : le Jongleur d'aujourd'hui (dern.).

ATELIER (46-06-49-24), sam. 18 h et 21 h, dim. 15 h 30 : Adriana Monti.

BATACLAN (47-00-30-12), sam., dim. 20 h 30 : Kabaret de la dernière chance.

BOUFFES DU NORD (42-39-34-50), sam. 20 h 30, dim. 15 h : le Récit de la servante Zerline.

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24), sam. 18 h et 21 h 30, dim. 15 h 30 : le Nègre.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41), sam. 21 h, dim. 15 h 30 : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-08-24), sam. 17 h 30 et 21 h, dim. 15 h 30 : Clérambard.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22), sam. 20 h 30, dim. 15 h 30 : Orlando Furioso.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11), sam. 17 h 30 et 21 h, dim. 15 h 30 : Poil de carotte.

DAUNOU (42-61-69-14), sam. 20 h 30, dim. 15 h 30 : Y a-t-il un otage dans l'immeuble ?

DÉCHARGEURS (42-36-00-02), sam. 22 h, dim. 17 h : Naître ou naître pas.

EDEN-THÉATRE (43-56-64-37), sam. 21 h : Du sang sur le cou du chat.

EDOUARD VII (47-42-57-49), sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : les Clients.

ESPACE KIRON (43-75-50-25), sam. 22 h 30 : Une femme légère.

ESPACE MARAIS (42-71-10-19), sam. 20 h 30 : l'Amour en pièces ; sam. 22 h 30, dim. 17 h : les Chiards du grand mec.

22 h 15 : Kilowatt (dern.) ; Petite salle, sam. 21 h : Une mouche dans la tête.

PALAIS-ROYAL (42-97-59-81), sam. 18 h 45 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : l'Amuse-gueule.

PLAINE (42-50-15-65), sam. 20 h 30, dim. 17 h : Amesamour.

POCHE (45-48-92-97), sam. 21 h, dim. 15 h : Amédée ou comment s'en débarrasser.

PORTE DE GENTILLY (45-80-20-20), sam. 20 h 30, dim. 16 h : Hedda Gabler.

POTINIÈRE (42-61-44-16), sam. 18 h et 21 h, dim. 15 h : Chat en poche.

RENAISSANCE (42-08-18-50), sam. 21 h : la Maison des Jeanne et de la culture.

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93), sam. 21 h : le Cocktail de Sergio (dern.).

TAI THÉATRE D'ESSAI (42-78-20-79), I : sam. 22 h, dim. 17 h : l'Ecume des jours (dern.) ; II : sam. 20 h 30, dim. 17 h : Huis clos (dern.).

TEMPLIERS (42-78-91-15), sam. 20 h 30 : Victor ou les enfants au pouvoir.

THÉATRE D'EDGAR (43-22-11-02), sam. 20 h 15 : les Babas cadres ; 23 h 30 : Nous on fait où on nous dit de faire.

THÉATRE DU TEMPS (43-55-10-88), sam. 20 h 30 : Antigone ; sam. 18 h 30 : Père Ubu et Daruma.

TH. DU ROND-POINT (42-56-60-70). Grande salle, dim. 15 h : les Salons. Petite salle, sam. 20 h 30, dim. 15 h : Pour un oui pour un non.

TH. 13 (45-88-16-30), sam. 20 h 30, dim. 16 h : l'Enfant enfoui.

TINTAMARRE (48-87-33-82), sam. 18 h 30 : Un Broadway nommé Désir ; 20 h 15 : A star is beur ; 21 h 15 : Azimut et Trémouille ; 22 h 30 : H. pour hommes.

TOURTOUR (48-87-82-48), sam. 18 h 45 : Des nouvelles de Brassens ; dim. 20 h 30 : le Petit Prince ; 22 h 15 : Œil pour deuil... s'il vous plaît, vous m'oublierez.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40), sam. 21 h : les Taupes niveaux.

VARIÉTÉS (42-33-09-92), sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : le Tombeur.

ESSAION (42-78-46-42), sam. 17 h et 20 h 30, dim. 17 h : le Chemin d'Anna Bergoton.

FONTAINE (48-74-74-40), sam. 17 h 30 et 21 h, dim. 15 h 30 : le Système Ribadier.

GRAND EDGAR (43-20-90-09), sam. 20 h 15 : la Dragne ; 22 h : la Mariée mise à nu par ses célibataires, même.

GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61), sam. 19 h : La vie est un grand toboggan (dern.) ; sam. 20 h 30 : Naître ou ne pas naître (dern.).

HOTEL LUTETIA (45-48-74-28), sam., dim. 20 h 30 : Fin de tournage.

HUCHETTE (43-26-38-99), sam. 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon.

LA BRUYÈRE (48-74-76-99), sam. 21 h, dim. 15 h : la Valse du hasard.

LUCERNAIRE (45-44-57-34) I : sam. 19 h : le Mariage du père (dern.) ; II : 22 h 15 : Ainsi soit je.

MADELEINE (42-65-07-09), sam. 16 h 30 et 21 h, dim. 15 h 30 : Deux sur la balançoire.

MARAIS (42-78-03-53), sam. 20 h 30 : la Comédie sans titre.

MARIE-STUART (45-08-17-80), sam. 20 h 15 : Savage/Love.

MATHURINS (42-65-90-00), sam. 18 h et 21 h, dim. 15 h 30 : les Petits Oiseaux.

MICHODIÈRE (47-42-95-22), sam. 20 h 30, dim. 15 h : Double Mixte.

MOGADOR (42-85-28-80), sam. 20 h 30, dim. 15 h : l'Avare.

MONTPARNASSE (43-22-77-74). Grande salle, sam. 17 h et 21 h, dim. 15 h 30 : la Maison du lac. Petite salle, sam. 21 h, dim. 16 h : Bonsoir maman.

NOUVEAU TH. MOUFFETARD (43-31-11-99), sam. 20 h 30, dim. 15 h 30 : l'Idiot.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76), sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : Mais qui est qui ?

ŒUVRE (48-74-42-52), sam. 20 h 45, dim. 15 h : Léopold le bien-aimé.

PALAIS DES GLACES (46-07-49-93), Grande Salle, sam. 20 h 30 : F. Chopel ;

Jazz, pop, rock, folk

(Voir aussi th. subventionnés)

BAISER SALÉ (42-33-37-71), sam., dim. 23 h : F. Constantin, F. Lockwood, F. Lezeau, S. Marc (dern. le 4).

CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05), sam. 21 h 30 : J. Lacroix ; dim. : Bert de Kort.

CHAPELLE DES LOMBARDS (43-57-24-24), sam. 22 h 30 : Bonbon tropical.

CITHEA (43-57-99-26), sam. : Point zéro + Ensemble vide.

GIBUS (47-00-78-88), sam. 22 h : Dear Marge.

MERIDIEN (47-58-12-30), sam., dim. 22 h : L. Hampton.

MONTANA (45-48-93-08), sam. 22 h 30 : R. Urtreger.

PETIT OPPORTUN (42-36-01-36) (mer.), 23 h : M. Rocheman, F. Moutin, P. Gritz.

LA PINTE (43-26-26-15), 21 h : Cl. Laronde.

SLOW CLUB (42-33-84-30), le 3 à 21 h 30 : Bert de Kort Quintet ; le 6 : S. Guérault, B. Vasseur.

SUNSET (42-61-46-60), 23 h : L. Cockolaere Quintet.

Music-hall

GYMNASE (42-46-79-79), sam. 20 h 45, dim. 16 h : F. Perrin.

LUCERNAIRE (45-44-57-34), sam. 18 h : G. Scherer.

OLYMPIA (47-42-25-49), sam. 20 h 30, dim. 17 h : P. Perret.

PALAIS DES CONGRÈS (47-58-40-45), sam., dim. 14 h et 17 h 30 : Ch. Goya.

PALAIS DES GLACES (46-07-49-93), sam. 20 h 30 : F. Chopel (dern.).

PALAIS DES SPORTS (48-28-40-90), sam. 17 h 30 et 21 h, dim. 14 h et 17 h 30 : Cirque de Moscou.

TH. GRÉVIN (42-46-84-47), sam. 20 h 30 : P. Desproges.

TLP DEJAZET (42-74-20-50), sam. 18 h : Le prince qui ne voulait pas être roi ; sam. 20 h 30, dim. 16 h : Font et Val.

ZÉNITH (42-00-22-24), sam., dim. 14 h 30 et 17 h 30 : Dorothée.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45), sam. 21 h, dim. 15 h 30 : l'Accroc-habitation.

DEUX ANES (46-06-10-26), sam. 21 h, dim. 15 h 30 : Après la rose, c'est le bouquet.

Les concerts

DIMANCHE 4 JANVIER

Eglise Saint-Merri, 16 h : Ch. Becker, J.-L. Vidal (Marin Marais, Saint-Saëns, Fauré...).

Eglise des Billettes, 10 h : M. Leclerc (Brixi, Krebs, Mozart...).

Notre-Dame, 17 h 45 : P. Boumard (Widor, Lesot, Messiaen...).

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

SAMEDI 3 JANVIER

Hommage à la Cinémathèque des armées : 15 h, 1re guerre mondiale – Fronts occidentaux – Maroc ; 17 h, 1re guerre mondiale – Les civils ; 20 ans du Studio Action – Carte blanche à Causse et Rodon : 19 h, Quatre étranges cavaliers (Silver Lode) de A. Dwan ; 21 h, la Party (The Party) de B. Edwards.

DIMANCHE 4 JANVIER

Otto Preminger : 15 h, La lune était bleue (The moon is blue) ; Cycle : Les grandes restaurations de la Cinémathèque française ; 17 h, Non coupable de H. Decoin ; 20 ans du Studio Action – Carte blanche à Causse et Rodon ; 19 h, His girl friday (la Dame du vendredi) de H. Hawks ; 21 h, la Forêt interdite (Wind across the Everglades) de N. Ray.

BEAUBOURG (42-78-35-57)

SAMEDI 3 JANVIER

Hommage à la Cinémathèque des armées : 15 h, Indochine/Cambodge 1953-1954, documents filmés par A. Lebon et P. Schoendoerffer ; Hommage à Gaumont : 90 ans de cinéma ; 17 h, Cent mille dollars au soleil de H. Verneuil ; 19 h 30, le Procès des doges (Il fornaretto di Venezia) de D. Tessari ; 21 h 15, les Hauts de Hurlevent de W. Wyler.

DIMANCHE 4 JANVIER

Hommage à la Cinémathèque des armées : 15 h, Pendant la deuxième guerre – La drôle de guerre 1939-1940 ; Hommage à Gaumont : 90 ans de cinéma ; 17 h, Les fêtes galantes de R. Clair ; 19 h, Le journal d'une femme en blanc de C. Autant-Lara ; 21 h, Opération San Gennaro de D. Risi.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU SALLE GARANCE (42-78-37-29)

Cinéma et littérature au Japon

SAMEDI 3 JANVIER

14 h 30, Un chat, Shozo et deux femmes de Toyoda S. ; 17 h 30, Relations matrimoniales de Toyoda S. ; 20 h 30, les Lucioles de Gosho H.

DIMANCHE 4 JANVIER

14 h 30, Cinéma japonais pour les jeunes ; 17 h 30, Feux dans la plaine d'Ichikawa K. ; 20 h 30, la Dame de Musashino de Mizoguchi K.

Samedi 3 - Dimanche 4 janvier

Les exclusivités

ABLAKON (Ivoirien) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

AFTER HOURS (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

AJANTRIK (Ind., v.o.) : Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33).

ALIENS, LE RETOUR (A.) (*), v.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).

L'AMOUR SORCIER (Esp., v.o.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

L'ANNÉE DU DRAGON (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

ASTERIX CHEZ LES BRETONS (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50).

ATTENTION... PRIVÉS (A., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

AUTOUR DE MINUIT (Fr.-A., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-25-19-90) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08).

BANCO (*) (A., v.f.) : Gaîté Rochechouart, 9e (48-78-81-77).

LES BALISEURS DU DÉSERT (Tunisien, v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

BASIL DÉTECTIVE PRIVÉ, (A., v.o. et v.f.) : Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; v.f. : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Grand Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Napoléon, 17e (42-67-63-42) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).

BEAU TEMPS, MAIS ORAGEUX EN FIN DE JOURNÉE (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

BIRDY (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

CAP SUR LES ÉTOILES (A., v.f.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (43-25-78-37).

CHAMBRE AVEC VUE (Brit., v.o.) ; Gaumont Halles 1er (42-97-49-70) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81), Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

CHARLOTTE FOR EVER (Fr.) (*) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Marignan, 8e (43-59-92-82).

LE CHEVALIER A LA ROSE (All., v.o.) : Vendôme, 2e (47-42-97-52).

CLINS D'ŒIL SUR UN ADIEU (A., v.o.) : La Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

LA COULEUR POURPRE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; St-Michel, 5e (43-26-79-17) ; v.f. : Gaîté-Rochechouart, 9e (48-78-81-77) ; Elysée Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Français, 9e (47-70-33-88).

COURS PRIVÉ (Fr.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; George-V, 8e (45-62-41-46).

LE COUREUR (Iran.) (v.o.), Utopia, 5e (43-26-84-65).

LA DERNIÈRE IMAGE (Franco-Algérien) : Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07) (h. sp.).

DESCENTE AUX ENFERS (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

DÉSORDRE (Fr.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

DEUX FLICS A CHICAGO (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Gaîté Rochechouart, 9e (48-78-81-77).

DIONYSOS (Fr.) : Panthéon, 5e (43-54-15-04).

DOUBLE MESSIEURS (Fr.) : St-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33).

EMMANUELLE IV (**) : George-V, 8e (45-62-41-46).

EN DIRECT DE L'ESPACE (A., v.f.) ; La Géode, 19e (42-05-06-07).

L'ÉTAT DE GRACE (Fr.) : Forum Arc-en-ciel, 1er (42-97-53-74) ; St-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Mercury, 8e (45-62-96-82) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Gare de Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Parnassiens, 14e (43-10-32-20) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

DOWN BY LAW (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; St-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

L'ENTERREMENT DU SOLEIL (Jap., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 14e (43-26-58-00).

L'ESQUIMAUDE A FROID (Hong., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07) (h. sp.).

FAUBOURG SAINT-MARTIN (Fr.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34).

LA FEMME DE MA VIE (Fr.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Latina, 4e (42-78-47-86).

LES FUGITIFS (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-97-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-86-90) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (46-36-10-96) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).

GENESIS (Ind., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

HANNAH ET SES SŒURS (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

L'HISTOIRE OFFICIELLE (Arg., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

HIGHLANDER (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Templiers, 3e (42-72-94-56).

HOWARD (A.) (v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; (v.o. et v.f.) : Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-26-23-44) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

JEAN DE FLORETTE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Publicis Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

LE JOUR DES MORTS-VIVANTS (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; (v.f.) : Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40).

JUMPIN JACK FLASH (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; (v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-49-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 14e (45-75-79-79).

KAMIKAZE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LA FOLLE JOURNÉE DE FERRIS BUELLER (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; (v.f.) : Gaumont Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

LA LÉGENDE DE LA FORTERESSE DE SOURAM (Sov., v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34) ; Cosmos, 6e (45-44-28-80).

LE MAL D'AIMER (Fr.-It.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

MANON DES SOURCES (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86).

MAUVAIS SANG (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

MÉLO (Fr.) : 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

MEMOIRES DU TEXAS (A., v.o.) : Rotonde, 6e (45-74-94-94).

LES MINIPOUSS (Fr.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

MISSION (A., v.o.) : Forum Arc-en-ciel, 1er (42-97-53-74) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

MON AMI IVAN LAPCHINE (Sov., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Triomphe, 8e (45-62-45-76).

NOIR ET BLANC (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36).

LE NOM DE LA ROSE (Fr., v.a.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; PLM St-Jacques, 14e (45-89-68-42) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04) ; Maillot, 17e (47-22-46-01) ; (v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

ON A VOLÉ CHARLIE SPENCER (fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; St-Germain village, 5e (46-33-63-20) ; Gaumont-Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (42-28-42-27).

OUT OF AFRICA (A., v.o.) : Publicis Matignon, 8e (43-59-31-97).

LE PASSAGE (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Boulevards, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Images, 18e (45-22-47-94).

PÉKIN CENTRAL (Fr.) : Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36).

LA PURITAINE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68).

LE RAYON VERT (Fr.) : Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

RECHERCHE SUSAN, DÉSESPÉRÉMENT (A., v.o.) : Studio Galande (h.sp.), 5e (43-54-72-71) ; Rotonde, 6e (45-74-94-94).

LA REINE DES NEIGES, LE DÉSERT ET L'ENFANT (Sov., v.f.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76).

ROCKY IV (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

ROSA LUXEMBURG (All., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; Châtelet-Victoria, 1er (42-36-12-83).

LE SACRIFICE (Franco-Suéd., v.o.) : Bonaparte, 6e (43-26-12-12).

SARRAOUNIA (Fr.) : Cinoches (h.sp.), 6e (46-33-10-82) ; St-Ambroise, 11e (47-00-89-16).

SCANDALEUSE GILDA (**) (It., v.o.) : Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; (v.f.) : Arcades, 2e (42-33-54-58).

SID ET NANCY (*) (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) ; Utopia, 5e (43-26-84-65).

LE SIXIÈME JOUR (Egyptien, v.o.) : Epée de bois, 5e (43-37-57-47).

SOLEIL DE NUIT (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

STOP MAKING SENSE (A., v.o.) : Escurial Panorama (h.sp.), 13e (47-07-28-04).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34).

TERRE JAUNE (Chin., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

THE ACTRESS (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

THÉRÈSE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-80-25) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Elysée Lincoln, 8e (43-59-36-14).

THE SHOP AROUND THE CORNER (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

37°2 LE MATIN (Fr.) : George-V, 8e (45-62-41-46).

TROIS HOMMES ET UN COUFFIN (Fr.) : George-V, 8e (45-62-41-46).

TOP GUN (A., v.o.) : Marignan, 8e (43-59-92-82) ; (v.f.) : Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86).

LA VÉRIFICATION (Sov., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47).

LA VÉRITABLE HISTOIRE AH. Q (Chin., v.o.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

WANDA'S CAFE (A., v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

WELCOME IN VIENNA (Autr., v.o.) : Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20).

Y A-T-IL QUELQU'UN POUR TUER MA FEMME ? (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Danton, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; (v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

Les grandes reprises

AMADEUS (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

LES AMOURS D'UNE BLONDE (A., v.o.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

A STRANGE LOVE AFFAIR (A., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-25-19-90).

BAMBI (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

BARRY LYNDON (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

BLADE RUNNER (A., v.o.) (*) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71).

BOB LE FLAMBEUR (Fra.) : 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARD (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

LE CIRQUE (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40).

LA DAME AU MANTEAU D'HERMINE (A., v.o.) : Champo, 5e (43-54-51-60).

LA DÉESSE (A., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-25-19-90)

EJANAIKA (J., v.o.) : Studio 28, 18e (46-06-36-07) (h.sp.)

ELLE ET LUI (A., v.o) : Champo, 5e (43-54-51-60) ; 3 Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

E.T. (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Images, 18e (45-22-47-94).

EXCALIBUR (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17).

FANTASIA (A.) : Forum Arc-en-ciel, 1er (42-97-53-74) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Lumière, 9e (42-46-49-07).

LE FAUSSAIRE (All., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94).

LA GARÇONNIÈRE (A, v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30) ; Mac Mahon, 17e (43-80-24-81).

LES GIRLS (A., v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34).

LES GOSSES DE TOKYO (Jap., v.o.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN, SEIGNEUR DES SINGES (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

HUSBANDS (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

L'IMPORTANT, C'EST D'AIMER (Fr.) : Saint-Ambroise (H.sp.), 11e (47-00-89-16).

INFIDÈLEMENT VOTRE (A., v.o.) : Reflet Médicis, 5e (43-54-42-34) ; 3 Balzac, 8e (45-61-10-60).

PETER PAN (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-40).

PIRATES (A., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (42-36-12-83).

POLICE ACADEMY III (A., v.f.) : Arcades, 2e (42-33-54-58).

SALO OU LES 120 JOURS DE SODOME (It., v.o.) (*) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16).

SUBWAY (Fr.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

SUPERMAN I (A., v.f.) : Gambetta, 20e (46-36-10-96).

SUR LES QUAIS (A., v.o.) : Luxembourg (H. sp.), 6e (46-33-97-77) ; Saint-Ambroise, 11e (47-00-85-16).

LA STRADA (It. v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16).

LA TRAVIATA (It., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

VOUS NE L'EMPORTEREZ PAS AVEC VOUS (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Balzac, 8e (45-61-10-60).

LES FILMS NOUVEAUX

BONS BAISERS DE LIVERPOOL, film britannique de Chris Bernard, v.o. : Hautefeuille, 6e (46-73-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

AMERICAN WARRIOR II (*), film américain de Sam Firstenberg, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16). V.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétans, 19e (42-41-77-99).

PARIS EN VISITES

LUNDI 5 JANVIER

« La grande et la petite écurie du château de Versailles, les collections de moulages antiques grecs et romains », 14 h 30, grilles petite écurie (A. Gaborit).

« L'Opéra », 11 heures, hall (M. Pohyer).

« Le musée Picasso », 14 h 15, 5, rue de Thorigny (Arts et curiosités de Paris).

« Les peintres de la réalité au Louvre », 14 h 30, 36, quai du Louvre, porte Barbet-de-Jouy (Arcus).

« L'Opéra », 14 h 45, haut des marches (AITC).

« Les vieux hôpitaux parisiens : l'Hôtel-Dieu hier et aujourd'hui », entrée parvis Notre-Dame (Approche de l'art).

« De la haute galanterie à la basse finance du quartier Breda », 10 h 30, métro Pigalle (V. de Langlade).

« Une heure merveilleuse au cimetière Montmartre », 14 heures et 16 h 30, devant 16, avenue Rachel (V. de Langlade).

« La Cour des Miracles, la tour de Jean-sans-Peur, les Halles », 14 h 30, 16, rue Etienne-Marcel (Vieux Paris).

« La place des Vosges et ses alentours en hiver », 14 h 30, angle de la rue Birague et de la rue Saint-Antoine.

« Auguste Rodin en son musée », 15 heures, 77, rue de Varenne.

« Fêtes et traditions parisiennes : la dévotion à sainte Geneviève, patronne de Paris », 15 heures, portail Saint-Etienne-du-Mont (Caisse des monuments historiques et des sites).

« Exposition France et Russie au siècle des Lumières », 16 h 30, hall Grand-Palais (Caisse des monuments historiques et des sites).

« Le Marais (nord), la place des Vosges », 14 h 30, métro Hôtel-de-Ville, sortie Lobau (G. Botteau).

« Hôtels et jardins du Marais, place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

CONFÉRENCES

3, rue Rousselet, 14 h 30 : « Van Eyck : le thème de la fenêtre ».

ÉTRANGER

1986 dans le monde

par ÉDOUARD MASUREL

JANVIER

1. – CEE : Entrée officielle de l'Espagne et du Portugal dans la Communauté européenne.

13-24. – YÉMEN DU SUD : De très violents combats à l'arme lourde opposent à Aden deux factions rivales du parti unique prosoviétique et font quelque 10 000 morts, ainsi que d'importantes destructions. Le 24, M. Haydar Abou Bakr El Attas, premier ministre, qui s'était réfugié à Moscou pendant les combats, est nommé chef de l'Etat, après la victoire des forces hostiles au président Ali Nasser Mohamed.

15. – LIBAN : De violents combats entre chrétiens opposent à Beyrouth-Est partisans et adversaires de l'accord intermilices signé à Damas le 28 décembre 1985, que le président Amine Gemayel, venu à Damas les 13 et 14, a refusé d'avaliser. M. Elie Hobeika, signataire de l'accord, est évincé et remplacé à la tête des Forces libanaises (milice chrétienne) par M. Samir Geagea, qui demande une renégociation de l'accord.

17. – ESPAGNE-ISRAËL : Madrid annonce l'établissement de relations diplomatiques avec l'Etat hébreu.

19. – LESOTHO : M. Leabua Jonathan, premier ministre depuis 1965, est renversé par un coup d'Etat militaire. Le blocus sud-africain, imposé depuis le 1er janvier pour protester contre la présence à Maseru de membres de l'ANC, est levé le 25.

20. – FRANCE-GRANDE-BRETAGNE : Mme Thatcher et M. Mitterrand, réunis à Lille, décident la construction de deux tunnels ferroviaires pour traverser la Manche.

24. – ESPACE : La sonde américaine Voyager-2 passe à proximité d'Uranus et transmet des milliers d'informations insoupçonnées.

25. – OUGANDA : Les troupes de M. Yoweri Museweni, chef de l'Armée nationale de résistance (NRA), prennent le contrôle de Kampala, provoquant la fuite des forces du chef de l'Etat, le général Tito Okello. M. Museweni devient président le 29.

28. – ÉTATS-UNIS : La navette Challenger explose soixante-quinze secondes après son décollage, tuant les sept astronautes qui étaient à bord.

FÉVRIER

2. – COSTA-RICA : M. Oscar Arias, candidat du parti au pouvoir, le Parti de libération nationale, de tendance social-démocrate, remporte l'élection *présidentielle. Il succède, le* 8 mai, au président Luis Alberto Monge.

7. – HAITI : Le président à vie Jean-Claude Duvalier part en exil sous la pression des Etats-Unis, après de violentes manifestations contre le régime, qui auraient fait en un mois soixante-dix morts. La France l'accueille *« avant qu'il gagne un autre pays »*, mais aucun des pays sollicités n'acceptera de recevoir l'ancien dictateur. A Port-au-Prince, son départ est suivi de scènes de lynchage et de pillage, tandis qu'un Conseil national de gouvernement de cinq membres, dont trois militaires, est mis en place : il est dirigé par le général Henri Namphy, chef d'état-major de l'armée.

7. – PHILIPPINES : L'élection présidentielle est marquée par une participation importante, des violences et une fraude massive. Les jours suivants, le président Ferdinand Marcos et Mme Corazon Aquino, candidate de l'opposition modérée, revendiquent la victoire. Le 15, M. Marcos est proclamé vainqueur de l'élection par l'Assemblée nationale, qu'il contrôle, mais, sous le pression de la population, d'une partie de l'armée et des Etats-Unis, il est contraint de s'exiler, le 25, quelques heures après que Mme Aquino eut prêté serment en tant que chef de l'Etat.

9-10. – IRAN-IRAK : Les troupes iraniennes réussissent à occuper la péninsule de Fao, dans le sud-est de l'Irak. Il s'ensuit l'une des batailles les plus meurtrières de ce conflit qui dure depuis plus de cinq ans.

12. – GRANDE-BRETAGNE : Les actionnaires du constructeur d'hélicoptères Westland acceptent la prise de participation de 30 % de la compagnie américaine Sikorsky, après le refus de la solution proposée par un consortium européen. Cette transaction avait provoqué en janvier une crise politique et la démission de deux ministres.

16. – PORTUGAL : Au second tour de l'élection présidentielle, M. Mario Soares (socialiste) est élu avec 51,35 % des voix, contre 48,65 % à M. Freitas do Amaral (démocrate-chrétien), qui avait obtenu plus de 46 % des suffrages au premier tour, le 26 janvier.

16. – TCHAD : La France lance l'« opération Epervier » après que, du 10 au 14, des attaques des troupes pro-libyennes du GUNT eurent été repoussées par les forces gouvernementales dans le nord du Tchad : des avions d'attaque français bombardent un aéroport libyen au nord du Tchad, tandis que du matériel militaire est livré et qu'un millier de militaires français sont envoyés à N'Djamena pour protéger et faire fonctionner une base aérienne qui est mise en place.

17-22. – LIBAN : L'armée israélienne effectue des opérations de ratissage dans des villages chiites du sud du Liban, après la capture de deux de ses soldats dans la « zone de sécurité » à la frontière nord d'Israël.

19. – PROCHE-ORIENT : Le roi Hussein de Jordanie met fin à la « coordination politique » entre Amman et l'OLP, prévue par l'accord jordano-palestinien du 11 février 1985.

22. – ESPACE : Ariane met en orbite le satellite français d'observation de la terre Spot-1.

25-26. – ÉGYPTE : Des appelés des forces de police se révoltent et provoquent d'importants dégâts au Caire et dans sa banlieue où le couvre-feu est décrété le 26. 107 personnes sont tuées au cours d'affrontements avec l'armée, qui écrase la mutinerie.

27-28. – FRANCE-RFA : MM. Kohl et Mitterrand, réunis à Paris pour le quarante-septième sommet régulier franco-allemand, décident de relancer la coopération stratégique et militaire.

28. – BRÉSIL : Le président José Sarney annonce un très sévère plan de rigueur.

28. – SUÈDE : Olof Palme, premier ministre social-démocrate de 1969 à 1976 et depuis 1982, est tué d'un coup de feu par un inconnu dans une rue du centre de Stockholm. M. Ingvar Carlsson, chargé de l'intérim, est élu, le 12 mars, par le Parlement, pour lui succéder.

THOMAS-LELOUP / COLLECTIF

Sommet Reagan-Gorbatchev les 11 et 12 octobre à Reykjavik.

MARS

6. – FINANCES MONDIALES : La RFA, la France, puis, le 7, le Japon, les Etats-Unis, et, le 19, la Grande-Bretagne réduisent leurs taux d'escompte et tentent de freiner la baisse du dollar, qui, le 25 février à Paris, est descendu au-dessous de 7 F.

6. – URSS : Le vingt-septième congrès du PC soviétique, ouvert le 25 février à Moscou, s'achève par un profond remaniement des instances dirigeantes.

7. – AFRIQUE DU SUD : L'état d'urgence instauré le 21 juillet 1985 est levé dans les 23 circonscriptions où il était encore en vigueur. Mais les troubles se poursuivent dans les cités noires, faisant au moins cent morts jusqu'à la fin du mois.

12. – ESPAGNE : Succès pour M. Felipe Gonzalez au référendum sur le maintien de l'Espagne dans l'OTAN : les « oui » obtiennent 52,6 % et les « non », 39,8 %.

13. – ESPACE : Deux cosmonautes soviétiques partent à bord du vaisseau Soyouz T-15 rejoindre la nouvelle station orbitale Mir (Paix), lancée le 20 février. Ils regagneront la Terre le 16 juillet.

14. – ESPACE : La sonde européenne Giotto s'approche à 577 kilomètres de la comète de Halley, qui vient au voisinage de la Terre à intervalles de soixante-quatorze à soixante dix-huit ans.

16. – SUISSE : Les électeurs suisses, consultés par référendum, rejettent par 75,67 % des voix la proposition gouvernementale d'adhésion de leur pays à l'ONU.

20. – ITALIE : Un vaste réseau de production de vin trafiqué au méthanol est découvert. Au moins quinze personnes meurent après en avoir bu.

22. – ITALIE : Mort de Michele Sindona, ex-banquier sicilien impliqué dans les scandales de la banque Ambrosiano et de la loge P 2. Condamné à la prison à vie, le 18, pour l'assassinat d'un magistrat, il avait absorbé, le 20, dans sa cellule, du café contenant du cyanure.

31. – MEXIQUE : Un Boeing-727 mexicain s'écrase à 130 km au nord de Mexico, faisant 166 morts.

AVRIL

1. – LIBAN : Paris annonce le retrait des observateurs français installés en mars 1984. Les 45 « casques blancs » chargés de contrôler l'application du cessez-le-feu quittent Beyrouth le 3.

6. – CEE : Un réajustement des parités au sein du système monétaire européen (SME) est décidé à la demande de la France : le franc français est dévalué de 3 %, le mark et le florin sont réévalués de 3 %, la couronne danoise et le franc belgo-luxembourgeois de 1 %.

12. – FRANCE-COTE-D'IVOIRE : M. Jacques Chirac, pour son premier voyage à l'étranger, se rend à Yamoussoukro, où il s'entretient avec le président Félix Houphouët-Boigny.

13. – ITALIE : Jean-Paul II se rend à la synagogue de Rome pour la première visite d'un pape à un lieu de culte hébraïque.

16. – SYRIE : Huit attentats ont lieu dans plusieurs villes du Nord, dont certains contre des autobus civils. Selon les médias chrétiens libanais, ils auraient fait près de 150 morts. Le 29, un Libanais, responsable d'un attentat qui aurait fait 60 morts le 13 mars à Damas, est pendu.

25. – SWAZILAND : Mswati III est sacré roi du Swaziland, à l'âge de dix-huit ans : il succède à son père Sobhuza II, décédé le 21 août 1982.

25. – URSS : Une explosion chimique provoque une importante fuite de gaz radioactifs à la centrale nucléaire de Tchernobyl, à 130 kilomètres au nord de Kiev (Ukraine). Moscou ne reconnaît l'existence de cet accident que le 28, après qu'une importante augmentation de la radioactivité eut été constatée dans les pays scandinaves. Tandis que les conséquences de la catastrophe suscitent une vive inquiétude en Europe de l'Ouest, traversée par un nuage radioactif, M. Gorbatchev consacre, le 14 mai, une allocution télévisée à l'accident. Dans un rapport remis en août à l'AIEA, les Soviétiques font état de trente et un morts, de cent trente-cinq mille personnes évacuées pour au moins quatre ans et estiment que six mille cinq cent trente cas supplémentaires de morts par cancer pourraient survenir dans les soixante-dix prochaines années.

MAI

4. – AFGHANISTAN : M. Babrak Karmal est remplacé à la tête du PC afghan par M. Mohamed Najibullah, chef de la police politique.

4-6. – SOMMET DE TOKYO : Le douzième sommet des sept pays occidentaux les plus industrialisés, consacré surtout au terrorisme et à la sécurité nucléaire, prévoit aussi une meilleure coopération économique et monétaire entre les Sept.

6. – SOUDAN : Le général Dahab, qui avait renversé le maréchal Nemeiry en avril 1985, remet ses pouvoirs à un gouvernement civil dirigé par M. Sadek El Mahdi, dont le parti, l'Oumma, a remporté les élections organisées du 1er au 12 avril.

7. – BANGLADESH : Aux élections législatives, convoquées par le général Ershad, au pouvoir depuis le coup d'État militaire de mars 1982, le Jatiya, qui regroupe cinq partis favorables au général, remporte 152 des 300 sièges. Le scrutin a été marqué par la violence, l'intimidation et la fraude généralisée.

9. – FRANCE-AFRIQUE DU SUD : L'ambassadeur de France en Afrique du Sud, rappelé à Paris le 24 juillet 1985 par le gouvernement de M. Fabius, regagne Pretoria.

9. – NORVÈGE : Mme Gro Harlem Brundtland forme un gouvernement travailliste minoritaire après la démission, le 2, du cabinet de coalition de centre droit dirigé par M. Kaare Willoch, dont le plan d'austérité, rendu nécessaire par la baisse des revenus pétroliers, avait été repoussé, le 29 avril, par le Parlement par 79 voix contre 78. Le 11, la couronne norvégienne est dévaluée de 12 %.

16. – RÉPUBLIQUE DOMINICAINE : M. Joaquin Balaguer, candidat du Parti réformiste social-chrétien (conservateur), est élu président de la République : âgé de quatre-vingts ans, il avait déjà occupé cette fonction en 1960, 1961 et de 1966 à 1978. Le 16 août, il succède au président Jorge Salvador Blanco, issu du Parti révolutionnaire dominicain (social-démocrate).

20-23. – FRANCE-IRAN : Visite officielle à Paris de M. Ali Reza Moyeri, vice-premier ministre iranien.

21. – PAYS-BAS : Succès pour M. Ruud Lubbers (chrétien-démocrate), premier ministre depuis novembre 1982, aux élections législatives.

25. – COLOMBIE : M. Virgilio Barco, candidat du Parti libéral, remporte l'élection présidentielle. Il succède le 7 août à M. Belisario Betancur, membre du Parti conservateur, l'autre grande formation politique colombienne.

28. – LA BARBADE : Aux élections législatives, le Parti travailliste démocratique (social-démocrate) de M. Errol Barrow remporte 24 des 27 sièges du Parlement, contre 3 au Parti travailliste de la Barbade (conservateur) du premier ministre sortant, M. Bernard Saint-John.

30. – ESPACE : Echec du dix-huitième tir de la fusée européenne Ariane.

JUIN

8. – AUTRICHE : Au deuxième tour de l'élection présidentielle, M. Kurt Waldheim (conservateur) est élu avec 53,9 % des voix, en dépit des révélations sur ses activités dans l'armée allemande pendant la guerre. Le 9, le chancelier Fred Sinowatz démissionne après la « défaite » subie par le Parti socialiste, dont le candidat, M. Kurt Steyrer, n'a recueilli que 46,1 % des voix. Il est remplacé par M. Franz Vranitzky.

12. – AFRIQUE DU SUD : L'état d'urgence est instauré sur l'ensemble du territoire. Cette décision du président Pieter Botha ainsi que les milliers d'arrestations provoquent la condamnation ou les *« regrets »* de l'ensemble de la communauté internationale ; cependant, Washington et Londres continuent de s'opposer à des sanctions économiques contre Pretoria. Les violences se poursuivent dans les cités noires : du 12 à la fin du mois, le bilan officiel s'élève à près de 100 morts.

18-19. – PÉROU : 246 guérilleros du Sentier lumineux sont tués au cours de la répression de mutineries des trois établissements pénitentiaires : la plupart ont été exécutés après s'être rendus.

22. – ESPAGNE : Le Parti socialiste (PSOE) de M. Felipe Gonzales, premier ministre depuis 1982, conserve la majorité absolue aux Cortes, en obtenant 184 (– 18) des 350 sièges.

(Lire la suite page 8.)

Les relations Est-Ouest

JANVIER

15. – M. Gorbatchev propose un plan de désarmement visant à *« libérer la Terre des armes nucléaires d'ici à la fin du siècle »*.

FÉVRIER

11. – Le dissident juif soviétique Anatoli Chtcharanski, emprisonné en URSS depuis 1977, est libéré à Berlin, sur le pont de Glienicke ; il gagne aussitôt Israël.

23. – M. Reagan écrit à M. Gorbatchev pour lui proposer l'élimination avant 1990 des missiles nucléaires de portée intermédiaire américains et soviétiques en Europe et en Asie.

MARS

29. – M. Gorbatchev propose, dans un appel solennel à la télévision soviétique, de *« rencontrer rapidement »* M. Reagan dans une capitale européenne pour négocier un arrêt total des essais nucléaires.

JUIN

10-11. – Un sommet du pacte de Varsovie, réuni à Budapest, s'achève par un *« appel »* aux pays de l'OTAN en faveur d'une réduction mutuelle des forces classiques et des armes nucléaires tactiques en Europe *« de l'Atlantique à l'Oural »*. A ce plan s'ajoutent de nouvelles concessions faites par Moscou aux négociations américano-soviétiques de Genève sur les armes nucléaires et spatiales. M. Reagan, qui se félicite publiquement de l'attitude de Moscou, répond aux propositions soviétiques dans une lettre adressée le 25 juillet à M. Gorbatchev.

AOUT

18. – M. Gorbatchev annonce, dans une allocution télévisée, que le moratoire sur les essais nucléaires observé par l'URSS depuis un an est prorogé jusqu'au 1er janvier 1987. Il propose à M. Reagan de signer *« dès cette année »* un accord sur la cessation totale des essais.

SEPTEMBRE

22. – La conférence de Stockholm sur le désarmement en Europe (CDE), ouverte le 17 janvier 1984, s'achève sur un accord : de l'Atlantique à l'Oural, les trente-cinq pays participants acceptent un ensemble de mesures de confiance et de sécurité concernant leurs activités militaires ainsi qu'un système de vérification par des inspections terrestres et aériennes.

30. – M. Reagan annonce la rencontre de Reykjavik, après le règlement de l'affaire Daniloff (journaliste américain arrêté le 30 août à Moscou), qui avait provoqué depuis un mois une brusque tension des relations américano-soviétiques. L'« arrangement » prévoit aussi la libération du dissident soviétique Iouri Orlov, qui arrive à New-York le 5 octobre.

OCTOBRE

11-12. – La rencontre à Reykjavik (Islande) entre M. Reagan et M. Gorbatchev n'aboutit pas à un accord : M. Gorbatchev juge impossibles les réductions massives d'armements nucléaires envisagées en raison du refus de M. Reagan de limiter les expériences prévues dans l'espace, dans le cadre de la « guerre des étoiles ». M. Gorbatchev confirme, le 22, que tous les dossiers de la négociation sur le désarmement sont liés et qu'ils doivent faire l'objet d'un accord global.

22. – Une succession d'expulsions de diplomates se solde par le départ de quatre-vingts Soviétiques des Etats-Unis et de dix Américains d'URSS, Washington ayant exigé qu'il y ait le même nombre de diplomates dans chaque pays. Mais Moscou annonce le retrait des deux cent soixante employés soviétiques mis à la disposition des Américains à Moscou et à Leningrad.

NOVEMBRE

4. – Ouverture à Vienne de la troisième Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE) en présence des ministres des affaires étrangères des trente-cinq pays signataires en 1975 de l'Acte final d'Helsinki. Les rencontres, le 5 et le 6, entre M. Shultz et M. Chevardnadze s'achèvent sur un complet désaccord.

28. – Les Etats-Unis cessent de respecter le traité SALT-2 sur la limitation des armements stratégiques.

DÉCEMBRE

11-12. – La réunion du Conseil atlantique à Bruxelles confirme l'hostilité des pays européens de l'OTAN à une réduction de plus de 50 % des forces nucléaires stratégiques des Etats-Unis et de l'URSS.

1986 dans le monde

ÉTRANGER

(Suite de la page 7.)

25. – ÉTATS-UNIS-NICARAGUA : M. Reagan obtient que la Chambre des représentants, à majorité démocrate, vote une aide aux « contras » nicaraguayens de 100 millions de dollars, dont 70 millions à titre militaire.

25. – SRI-LANKA : Le président Jayewardene présente un plan de paix visant à mettre fin au conflit entre Cinghalais et Tamouls qui a fait au moins deux mille morts depuis juillet 1983.

26-27. – CEE : Le conseil européen de La Haye, auquel participent pour la France MM. Mitterrand et Chirac, est principalement consacré au problème sud-africain. Des sanctions limitées contre Pretoria ne seront décidées le 16 septembre qu'après l'échec de la mission de bons offices confiée à Sir Geoffrey Howe, secrétaire britannique au Foreign Office.

29. – MEXIQUE : La Coupe du monde de football, commencée depuis le 31 mai, s'achève par la victoire de l'Argentine, qui bat en finale la RFA, vainqueur en demi-finale de la France.

JUILLET

2. – CEE-ÉTATS-UNIS : La Communauté européenne accepte que les Etats-Unis continuent jusqu'à la fin de l'année d'exporter du maïs vers l'Espagne pour éviter l'entrée en vigueur des représailles commerciales annoncées par Washington après l'entrée de l'Espagne et du Portugal dans la CEE.

2-3. – CHILI : Deux jours de grève générale provoquent une sévère répression : sept personnes sont tuées, dont un étudiant brûlé vif, après son arrestation par une patrouille de soldats.

3-4. – FRANCE-ÉTATS-UNIS : M. Mitterrand se rend à New-York pour assister aux festivités du centenaire de la statue de la Liberté. Il s'entretient, le 4, avec M. Reagan.

4. – LIBAN : Deux cents soldats syriens se déploient à Beyrouth-Ouest, en application de l'accord conclu mi-juin à Damas pour mettre fin aux affrontements entre milices musulmanes. Ce retour de l'armée syrienne, pour la première fois depuis juin 1982, est suivi d'un relatif répit, mais le 28 juillet, puis le 14 août, à Beyrouth-Est ainsi que le 29 juillet et le 8 août, à Beyrouth-Ouest, des attentats à la voiture piégée font plus de cent morts.

6. – JAPON : Aux élections anticipées, le Parti libéral-démocrate (conservateur) de M. Yasuhiro Nakasone, premier ministre depuis 1982, remporte une grande victoire en obtenant 300 (+ 50) des 512 sièges de la Chambre basse.

7-10. – FRANCE-URSS : M. Mitterrand se rend en visite officielle à Moscou, où il est reçu avec de grands égards.

8. – TUNISIE : Le président Bourguiba destitue M. Mohamed Mzali, premier ministre depuis avril 1980, et nomme M. Rachid Sfar pour lui succéder.

9. – FRANCE-NOUVELLE-ZÉLANDE : M. Chirac et l'ambassadeur de Nouvelle-Zélande à Paris signent l'accord obtenu le 6 par M. Perez de Cuellar pour régler le contentieux entre Paris et Wellington à propos de l'affaire Greenpeace. Le 22, le commandant Alain Mafart et le capitaine Dominique Prieur sont libérés et gagnent la base militaire de Hao, en Polynésie française, où ils sont affectés pour trois ans.

9. – RFA : Karl Heinz Beckurts, un des dirigeants du groupe Siemens spécialisé dans le nucléaire, est tué ainsi que son chauffeur dans un attentat à la bombe revendiqué par la Fraction armée rouge.

10. – VIETNAM : Mort de Le Duan, secrétaire général du Parti communiste. M. Truong Chinh, numéro deux du parti, lui succède le 14.

14. – ESPAGNE : Une voiture piégée explose dans le centre de Madrid au passage d'un car transportant des élèves de la garde civile. Cet attentat, qui fait dix morts, est attribué aux terroristes basques de l'ETA militaire.

19. – FRANCE-ESPAGNE : Un réfugié basque arrêté le 18 est expulsé selon la « procédure d'urgence absolue ». D'autres expulsions de Basques espagnols résidant en France confirment le rapprochement entre Paris et Madrid dans la lutte antiterroriste et suscitent de vives protestations dans les milieux nationalistes basques français et espagnols.

21-23. – PROCHE-ORIENT : M. Shimon Pérès se rend au Maroc pour s'entretenir à Ifrane avec le roi Hassan II. Après cette rencontre, au *« caractère purement exploratoire »*, la Syrie rompt toute relation avec Rabat et le colonel Kadhafi qualifie Hassan II de *« traître »*.

22. – MEXIQUE : Un accord est conclu avec le FMI pour mettre en place un plan de sauvetage financier d'un montant total de 12 milliards de dollars.

23. – GRANDE-BRETAGNE : Mariage du prince Andrew, deuxième fils de la reine Elizabeth II, avec Mlle Sarah Ferguson.

26. – LIBAN : Le Père Lawrence Jenco, prêtre américain enlevé à Beyrouth-Ouest le 8 janvier 1985, est libéré par le Djihad islamique, qui le retenait en otage.



Iran-Irak : les femmes iraniennes se préparent aussi à la guerre.

SHANDIZ/SYGMA

27. – THAILANDE : Les élections anticipées confortent M. Prem Tinsulanonda, premier ministre depuis 1980.

28. – URSS-ASIE : M. Gorbatchev, parlant à Vladivostok, annonce le retrait d'Afghanistan de six régiments soviétiques qui partiront en effet entre le 15 et le 31 octobre. A l'égard de la Chine, il se déclare prêt à *« créer un climat de bon voisinage »* et envisage le retrait d'*« une grande partie »* des troupes soviétiques de Mongolie.

28-30. – OUA : Au vingt-deuxième sommet de l'Organisation de l'unité africaine, qui condamne l'Afrique du Sud, M. Denis Sassou Nguesso, chef de l'Etat congolais, est élu président.

AOUT

3. – MALAISIE : Aux élections anticipées convoquées par le premier ministre, M. Mahathir Mohamad, le Front national, coalition de treize partis au pouvoir depuis 1974, remporte 148 des 177 sièges du Parlement.

4. – PÉTROLE : Les pays de l'OPEP renoncent à la « guerre des prix » engagée en décembre 1985. Les cours du baril de brut, qui avaient chuté de 30 à 9 dollars en huit mois, remontent ensuite aux environs de 15 dollars.

20. – ÉTATS-UNIS : La Réserve fédérale abaisse le taux d'escompte de 6 % à 5 % en raison du ralentissement de la croissance : le PNB n'a augmenté que de 0,6 % au deuxième trimestre, contre 3,8 % au premier trimestre. Le Japon et la RFA ont refusé une baisse concertée des taux, en dépit de la pression des Etats-Unis, désireux de relancer l'activité économique et de réduire leur déficit commercial, qui, malgré la chute du dollar (6,68 F le 20 à Paris), continue de battre des records : 18 milliards de dollars en juillet et 175 milliards prévus pour 1986, contre 148,5 milliards en 1985.

21. – CAMEROUN : 1887 personnes sont tuées par des émanations de gaz toxiques d'origine volcanique aux alentours du lac de Nyos, dans le nord-ouest du pays.

29. – LIBYE-MAROC : Le roi Hassan II annonce la rupture du traité d'union signé le 13 août 1984 à Oujda avec le colonel Kadhafi.

31. – URSS : Le paquebot *Amiral-Nakhimov* coule au large de Novorossisk, en mer Noire, après une collision avec un cargo : près de 400 personnes sont noyées ou portées disparues.

SEPTEMBRE

1-7. – NON-ALIGNÉS : Au huitième sommet des pays non alignés réuni à Harare, M. Rajiv Gandhi transmet la présidence du mouvement à M. Robert Mugabe, premier ministre zimbabwéen.

2. – LIBAN : Le gouvernement, réuni en « comité de dialogue » pour la première fois depuis octobre 1985, annonce une trêve militaire et l'élaboration d'un nouveau pacte national. Mais cette amorce de dialogue est sans effet avant la fin de l'année.

7. – CHILI : L'état de siège est décrété après que le général Pinochet a échappé à un attentat, qui a fait cinq morts.

11. – POLOGNE : Le gouvernement décide la libération de tous les prisonniers politiques : 255 détenus bénéficient de cette amnistie.

11-12. – PROCHE-ORIENT : M. Hosni Moubarak et M. Shimon Pérès se rencontrent à Alexandrie, pour le premier sommet israélo-égyptien depuis 1981, après la conclusion d'un accord d'arbitrage sur le litige frontalier de Taba.

16. – AFRIQUE DU SUD : 177 mineurs meurent asphyxiés après un incendie dans la mine d'or de Kinross.

16-19. – FRANCE-INDONÉSIE : Visite officielle de M. Mitterrand en Indonésie.

20. – COMMERCE INTERNATIONAL : La conférence ministérielle du GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce), réunie depuis le 15 à Punta-del-Este (Uruguay), parvient à un accord sur le lancement d'un nouveau cycle de négociations commerciales multilatérales.

20. – FINANCES MONDIALES : Les ministres des finances de la CEE, réunis à Gleneagles, en Ecosse, décident de freiner la chute du dollar, alors que le refus réitéré de la Bundesbank de céder aux pressions américaines en abaissant ses taux d'intérêt a provoqué une hausse du deutschemark.

22. – LIBAN : Le Conseil de sécurité de l'ONU adopte, par 14 voix et 1 abstention, celle des Etats-Unis, la résolution française demandant le retrait d'Israël du sud du Liban et le déploiement de la FINUL le long de la frontière israélienne, alors que les « casques bleus » français sont en butte depuis six semaines au harcèlement des extrémistes chiites pro-iraniens. Le 26 novembre, l'ONU décide la réduction du contingent français de 1 380 à 520 soldats.

26. – ÉTATS-UNIS : M. Reagan met son veto aux sévères sanctions contre l'Afrique du Sud votées par le Congrès. Mais la Chambre des représentants, le 29, et le Sénat, le 2 octobre, rejettent le veto présidentiel.

27. – ÉTATS-UNIS : La réforme fiscale est définitivement approuvée par le Congrès.

OCTOBRE

10. – RFA : Gerald von Braunmühl, directeur politique du ministère des affaires étrangères, est assassiné à Bonn, devant son domicile, par un commando de la Fraction armée rouge.

10. – SALVADOR : Un tremblement de terre à San-Salvador fait plus de mille morts.

15. – BANGLADESH : Le général Ershad, au pouvoir depuis le coup d'Etat de mars 1982, remporte l'élection présidentielle, boycottée par l'opposition et entachée par la fraude.

15. – ISRAËL : Un attentat à la grenade près du Mur des lamentations à Jérusalem fait un mort et soixante-neuf blessés. Revendiqué par l'OLP, il est suivi, le 16, d'un raid de représailles israélien contre un camp palestinien au sud du Liban. Après la destruction d'un des chasseurs-bombardiers, une audacieuse opération héliportée permet le sauvetage d'un des deux pilotes, l'autre est fait prisonnier par la milice chiite Amal.

17. – JEUX OLYMPIQUES : Le Comité international olympique désigne Albertville (France) pour accueillir en 1992 les Jeux d'hiver et préfère Barcelone (Espagne) à Paris pour les Jeux d'été.

19. – MOZAMBIQUE : Samora Machel, chef de l'Etat depuis l'indépendance proclamée en 1975, est tué dans un accident d'avion, dans le nord de l'Afrique du Sud. M. Joaquim Chissano lui succède le 3 novembre.

Les prix Nobel

13. – MÉDECINE : Mme Rita Levi-Montalcini et M. Stanley Cohen (Etats-Unis).

14. – PAIX : Elie Wiesel, écrivain juif américain d'expression française.

15. – PHYSIQUE : MM. Ernst Ruska et Gerd Binnig (RFA), M. Heinrich Rohrer (Suisse).

15. – CHIMIE : MM. Dudley Robert Herschbach et Yuan Tseh Lee (Etats-Unis), M. John Charles Polanyi (Canada).

16. – ÉCONOMIE : M. James McGill Buchanan (Etats-Unis).

16. – LITTÉRATURE : Wole Soyinka (Nigéria). Il est le premier écrivain africain à obtenir le prix.

20. – ISRAËL : M. Itzhak Shamir succède à la tête du gouvernement d'union nationale à M. Shimon Pérès.

23. – CENTRAFRIQUE : L'ex-empereur Bokassa, renversé en septembre 1979 et condamné à mort par contumace en décembre 1980, regagne clandestinement Bangui, où il est incarcéré. Son procès commence le 15 décembre.

27. – GRANDE-BRETAGNE : Une importante libéralisation de la réglementation des activités financières entre en vigueur à la City de Londres.

27. – ITALIE : Près de deux cents représentants de douze religions participent à Assise à la rencontre internationale de prière pour la paix organisée par Jean-Paul II.

27-28. – FRANCE-RFA : Un accord destiné à accroître les relations culturelles est conclu à l'issue du quarante-huitième sommet régulier franco-allemand réuni à Francfort.

31. – FINANCES MONDIALES : La baisse d'un demi-point du taux d'escompte japonais, ramené à 3 % sous la pression de Washington, s'accompagne d'un accord américano-japonais de stabilisation des parités entre le yen et le dollar.

NOVEMBRE

1. – RHIN : L'incendie des entrepôts du groupe chimique Sandoz à Bâle (Suisse) est suivi d'une grave pollution du Rhin.

2. – LIBAN : M. David Jacobsen, otage américain détenu depuis le 28 mai 1985, est libéré par le Djihad islamique.

4. – ÉTATS-UNIS : Aux élections « à mi-parcours », malgré l'intense campagne de M. Reagan, les démocrates progressent : ils ont désormais 55 sièges (+ 8) sur 100 au Sénat et 260 sièges (+ 7) sur 435 à la Chambre des représentants. Mais 24 (+ 8) des 50 gouverneurs sont républicains.

Le terrorisme et l'implication de la Libye et de la Syrie

JANVIER

7. – Le président Reagan, dénonçant le soutien fourni au terrorisme par le régime du colonel Kadhafi, annonce la rupture totale des relations économiques et commerciales américano-libyennes. Les appels lancés aux alliés des Etats-Unis pour qu'ils s'associent à ces sanctions restent sans effet : les pays de la CEE adoptent, le 27, une déclaration sur *« la lutte contre le terrorisme international »* qui ne mentionne pas la Libye.

MARS

24-25. – Des navires américains en manœuvres dans la Méditerranée pénètrent dans le golfe de Syrte, que la Libye considère, en contradiction avec le droit international, comme faisant partie de ses eaux intérieures. En réplique, selon Washington, à des attaques de missiles libyens, les forces américaines détruisent quatre vedettes lance-missiles libyennes ainsi que des installations radar et des sites de lancement de missiles sur la côte libyenne.

AVRIL

2. – Une bombe explose dans un Boeing-727 de la TWA, quelques minutes avant l'atterrissage à Athènes. L'attentat, qui fait quatre morts, est revendiqué par une organisation palestinienne inconnue.

5. – Une discothèque de Berlin-Ouest, fréquentée par des soldats américains, est ravagée par l'explosion d'une bombe, qui fait deux morts et deux cent quatre blessés. La responsabilité de la Libye dans cet attentat est directement mise en cause par les services de renseignement américains et ouest-allemands.

15. – Dix-huit bombardiers F-111, venant des bases américaines en Grande-Bretagne après avoir été ravitaillés en vol, attaquent le quartier général et des *« installations terroristes »* à Tripoli, la capitale libyenne. D'autres appareils, qui ont décollé des porte-avions américains en Méditerranée, lancent un raid sur Benghazi. Washington annonce la perte d'un F-111 avec ses deux pilotes, tandis que les autorités libyennes reconnaissent la mort, à Tripoli, de trente-sept personnes.

17. – Des représailles sont exercées au Liban contre des otages américains et britanniques en raison du soutien apporté par Londres au raid américain en Libye : un Américain, enlevé en décembre 1984, ainsi que deux enseignants et un journaliste britanniques sont assassinés.

17. – Un attentat est déjoué à l'aéroport londonien d'Heathrow : une bombe devait exploser pendant le vol d'un Boeing-747 d'El Al pour Tel-Aviv. Nezar Hindawi, un Jordanien qui avait confié la bombe à sa fiancée, est arrêté le 18.

21. – Les pays de la CEE décident de réduire les effectifs des ambassades libyennes et de renforcer le contrôle des activités libyennes en Europe.

MAI

5. – Le sommet de Tokyo adopte une déclaration sur la lutte antiterroriste qui met nommément en cause la Libye.

SEPTEMBRE

5. – Sur l'aéroport de Karachi (Pakistan), quatre pirates de l'air s'emparent d'un Boeing-747 de la PanAm avec trois cent cinquante-huit personnes à bord. Ils tuent un passager américain avant que l'assaut ne soit donné par des soldats pakistanais : vingt autres passagers sont alors tués, et une centaine blessés. Les quatre terroristes, qui seraient d'origine palestinienne, sont arrêtés ainsi qu'un suspect libyen.

6. – Deux terroristes pénètrent dans une synagogue d'Istanbul (Turquie) et tirent sur la trentaine de fidèles en prière : vingt et une personnes sont tuées ainsi que les deux terroristes. Le groupe palestinien dissident d'Abou Nidal est mis en cause par Israël.

OCTOBRE

24. – Londres rompt ses relations diplomatiques avec Damas, trois heures après la condamnation à quarante-cinq ans de prison de Nezar Hindawi, qui avait tenté en avril de faire exploser en vol un Boeing-747 d'El Al. Le 10 novembre, les membres de la CEE, sauf la Grèce, décident des sanctions limitées contre la Syrie. Paris et Bonn ont convaincu leurs partenaires de ménager Damas. Washington annonce aussi des sanctions le 14 novembre.

DÉCEMBRE

25. – Un Boeing-737 irakien, détourné entre Bagdad et Amman par quatre pirates de l'air, explose sur l'aéroport saoudien d'Arar : soixante-deux des cent six personnes à bord sont tuées. Plusieurs organisations d'extrémistes pro-iraniens revendiquent le détournement.



1986 dans le monde

13-15. – FRANCE-AFRIQUE : Le treizième sommet franco-africain à Lomé (Togo) est surtout consacré au conflit tchadien après les ralliements au président Hissène Habré d'une partie de l'opposition tchadienne, dont M. Goukouni Oueddeï et ses partisans. M. Mitterrand se rend en visite officielle les 12 et 13 en Guinée, les 15 et 16 au Mali, les 17 et 18 au Burkina, tandis que M. Chirac fait deux escales, le 13 au Congo et le 15 en Côte-d'Ivoire.

15. – BRÉSIL : Aux élections, le parti du président Sarney obtient 22 des 23 postes de gouverneur ainsi que la majorité absolue à l'Assemblée constituante.

23. – AUTRICHE : Aux élections législatives anticipées, le *Parti socialiste*, au pouvoir depuis 1970, obtient 80 des 183 sièges (– 10), le Parti libéral, 18 (+ 6), et les Verts font leur entrée au Parlement avec 8 élus. Le nouveau gouvernement n'est pas constitué avant la fin de l'année.

24. – LIBAN : La conquête par les Palestiniens du village de Magdouché, au sud-est de Saïda, *relance la « guerre des camps »* qui oppose depuis le 30 septembre les Palestiniens aux miliciens chiites d'Amal et se poursuit jusqu'à la fin de l'année en dépit des multiples tentatives de médiation.

25. – ÉTATS-UNIS : M. Reagan décide la constitution d'une commission spéciale *d'enquête sur les ventes secrètes* d'armes à l'Iran, qui provoquent, depuis leur révélation, le 4, une grave crise politique à Washington. Sont aussi annoncés la démission de l'amiral John Poindexter, conseiller du président pour les *affaires de sécurité nationale, et* le limogeage d'un de ses collaborateurs, le lieutenant-colonel Oliver North, qui aurait organisé à l'insu du président le transfert de fonds provenant des ventes d'armes à l'Iran au bénéfice des « contras » nicaraguayens. Alors que sa cote de popularité subit une chute de 66 % à 43 % en un mois, M. Reagan doit accepter, le 2 décembre, la nomination d'un procureur spécial et la mise en place d'une commission d'enquête parlementaire.

27. – PHILIPPINES : La guérilla communiste accepte le *cessez-le-feu proposé par* Mme Aquino.

DÉCEMBRE

5-6. – CEE : Conseil européen à Londres.

9. – URSS : Anatoli Martchenko, l'un des dissidents les plus connus, meurt en prison.

11. – AFRIQUE DU SUD : Une censure encore plus stricte est imposée à la presse, accusée d'entretenir un *« climat révolutionnaire »*. En 1986, les violences ont fait 1 300 morts en onze mois.

11. – TCHAD : De violents combats reprennent dans le Nord après une offensive des forces libyennes. Pour la contrer, l'armée tchadienne envoie des renforts et l'aviation française parachute du matériel militaire, mais le président Hissène Habré presse Paris de s'engager plus directement.

15. – TRINITÉ-ET-TOBAGO : Aux élections législatives, l'Alliance nationale pour la reconstruction (NAR) obtient 33 des 36 sièges du Parlement, contre 3 au Mouvement national populaire (PNM), au pouvoir depuis trente ans.

16. – CEE : Les ministres de l'agriculture des Douze décident une réduction de la production laitière et des prix de la viande bovine.

17-19. – URSS : Des émeutes nationalistes au Kazakhstan sont évoquées par les médias soviétiques.

18. – VIETNAM : Le 6e congrès du Parti communiste s'achève sur la nomination comme secrétaire général de M. Nguyen Van Linh, après la « démission » des trois principaux dirigeants du parti, MM. Truong Chinh, Pham Van Dong et Le Duc Tho.

19. – URSS : Andreï Sakharov, assigné à résidence à Gorki depuis janvier 1980, est autorisé à regagner Moscou, où il arrive le 23.

20. – PÉTROLE : Les pays de l'OPEP, sauf l'Irak, fixent des plafonds à leur production pour imposer un prix de 18 dollars le baril.

23. – ÉTATS-UNIS : L'avion expérimental *Voyager* réussit à *faire en neuf jours le premier tour* du monde sans escale et sans ravitaillement.

26. – CHINE : Les autorités restreignent le droit de manifester à Pékin et à Shanghai, alors que depuis le début du mois les étu*diants revendiquent plus de démo*cratie et de liberté dans une dizaine de villes universitaires. Mais de nouvelles manifestations ont lieu, en particulier à Pékin.

30. – LIBAN : L'Organisation des opprimés sur terre annonce à Beyrouth l'« exécution » de trois otages juifs.



CHAPUIS/KEYSTONE

France : la cohabitation
entre François Mitterrand et Jacques Chirac.

FRANCE

JANVIER

3. – Prise de contrôle par le groupe Hersant du *Progrès* de Lyon et de *l'Union* de Reims.

16. – M. Chirac et M. Lecanuet signent la plate-forme RPR-UDF, qualifiée, le 17, par M. Mitterrand, lors d'un *« rassemblement »* au Grand-Quevilly (Seine-Maritime), de *« programme des riches contre les pauvres »*.

FÉVRIER

7. – M. Mitterrand, à Lille, devant vingt mille personnes, appelle *« le peuple de France »* à *« préserver ses conquêtes »*. L'opposition lui reproche de se conduire en chef du PS.

19. – M. Robert Badinter est nommé président du Conseil constitutionnel.

20. – La « 5 », première chaîne de télévision privée non cryptée, commence à émettre, ainsi que, le 22, TV 6, chaîne musicale privée.

28. – Fin de la session extraordinaire convoquée le 6 janvier pour achever la discussion du projet de loi sur l'aménagement du temps de travail. Malgré l'obstruction des communistes, la loi est considérée comme définitivement adoptée après que le gouvernement eut engagé sa responsabilité pour la troisième fois devant *les députés*.

MARS

2. – M. Mitterrand interrogé sur TF 1, déclare qu'il refusera d'être *« un président au rabais »* et souligne : *« Je préférerais renoncer à mes fonctions que renoncer aux compétences de ma fonction »*.

5. – Hachette prend le contrôle d'Europe 1 en rachetant les parts de l'Etat.

13. – M. Mitterrand inaugure la Cité des sciences et de l'industrie de La Villette.

16. – Aux élections législatives, qui ont lieu à la proportionnelle à un tour, la droite obtient 291 des 577 élus, dont 147 RPR et 114 UDF. Le Front national recueille 35 sièges, autant que le PC, et la gauche non communiste, 216, dont 196 pour le PS.

16. – Les élections *régionales* ont lieu pour la première fois au suffrage universel. Le 21, la droite emporte 20 des 22 présidences de conseils régionaux métropolitains.

17. – M. Mitterrand, dans une *déclaration radio-télévisée, prend* acte de la victoire d'une *« majorité nouvelle »* et assure que la cohabitation ne peut réussir que *« dans le respect scrupuleux de nos institutions et la volonté commune de placer au-dessus de tout l'intérêt national »*.

20. – M. Chirac est nommé premier ministre par M. Mitterrand. Son gouvernement comprend 40 membres, dont 20 RPR et 17 UDF. M. Balladur, chargé de l'économie, des finances et de la privatisation, est ministre d'Etat.

20. – M. Chirac fait, à l'Hôtel de Ville de Paris, avant que la composition de son gouvernement ne soit rendue publique, une déclaration qui fixe les limites de la cohabitation et annonce le recours aux ordonnances. Le 26, en conseil des ministres, M. Mitterrand précise, à propos des ordonnances, qu'il n'en acceptera qu'*« en nombre limité et sur des sujets précis »*, et qu'en matière sociale il ne signera que celles qui *présenteront « un progrès par rapport aux acquis »*.

AVRIL

2. – Ouverture de la législature : M. Jacques Chaban-Delmas est élu président de l'Assemblée.

6. – M. Balladur annonce les mesures d'accompagnement de la dévaluation du franc décidée à Ootmarsum (Pays-Bas).

8. – M. Mitterrand, dans un message adressé au Parlement, demande au premier ministre de ne pas *« réduire à l'excès la délibération des Assemblées »*.

9. – Le conseil des ministres approuve le projet de loi d'habilitation autorisant le gouvernement à prendre par ordonnances des mesures économiques et sociales, dont la privatisation des entreprises publiques du secteur concurrentiel : seront concernées, dans un délai de cinq ans, Havas, Elf-Aquitaine, les banques et compagnies d'assurances nationalisées en 1945 ainsi que les banques et entreprises nationalisées en 1982. M. Mitterrand précise le type d'ordonnances qu'il ne signerait pas.

9. – Le projet de loi rétablissant le scrutin majoritaire pour l'élection des députés et autorisant le gouvernement à découper par ordonnances les 577 nouvelles circonscriptions est adopté en conseil des ministres.

10. – M. Chirac obtient la confiance de l'Assemblée nationale par 292 voix contre 285. Le 9, dans sa déclaration de politique générale, il a présenté le programme de son gouvernement et déclaré : *« Notre nouvelle frontière, c'est l'emploi »*.

10. – Bertrand Poirot-Delpech est élu à l'Académie française au fauteuil de Jacques de Lacretelle.

16. – Le conseil des ministres approuve un projet de loi de *finances rectificative qui prévoit* une amnistie fiscale et douanière pour les capitaux rapatriés ainsi que la suppression de l'impôt sur les grandes fortunes.

23. – M. Chirac, invité de « L'heure de vérité » sur Antenne 2, affirme sa *« totale responsabilité »* dans la détermination et la conduite de l'action gouvernementale.

28. – M. Michel Aurillac annonce que de *« graves malversations »* ont été découvertes dans *la gestion du Carrefour du déve*loppement, association dépendant du ministère de la coopération, créée en juin 1983 lorsque M. Christian Nucci était ministre. Il se révèle que 28 millions de francs ont disparu et un mandat d'arrêt est lancé le 9 juillet contre M. Yves Chalier, ancien chef de cabinet de M. Nucci et trésorier de l'association, qui s'est enfui de France. *Pendant l'été, les rebon*dissements se multiplient mettant de plus en plus en cause la gestion de M. Nucci lorsqu'il était ministre.

MAI

4-5. – MM. Mitterrand et Chirac participent tous deux au sommet de Tokyo.

12. – M. Georges Marchais annonce qu'il ne sera pas candidat à la prochaine élection présiden*tielle*.

13. – M. Chirac engage la responsabilité de son gouvernement sur le projet de loi d'habilitation économique et sociale, en affirmant que les nombreux amendements socialistes ont pour but de *freiner la discussion commencée* le 22 avril. La motion de censure déposée par les socialistes n'obtient, le 16, que 251 voix. Le débat commence dès le 21 au Sénat, où la gauche présente encore de nombreux amendements. La loi est définitivement votée le 2 juin, puis avalisée le 26 juin par le Conseil constitutionnel, sous de *« strictes réserves d'interprétation »*.

14. – M. François Léotard présente les grandes lignes du projet de loi sur la communication. La privatisation de TF 1 suscite des réactions hostiles au sein de la gauche ainsi que parmi les profes*sionnels de l'audiovisuel et* les téléspectateurs.

14. – Le conseil des ministres approuve le projet de loi relatif à la suppression de l'autorisation administrative de licenciement. Les députés commencent, le 29, à examiner ce projet qui suscite l'opposition de la gauche et des syndicats. Le texte est voté, le 8 juin, en dépit de ce que M. Philippe Séguin qualifie d'*« obstruction systématique »* de la gauche. Les députés socialistes déposent *une motion de censure qui* n'obtient, le 11, que 251 voix. La loi est définitivement votée le 25 juin. Le patronat et les syndicats se retrouvent à partir du 9 juillet pour des négociations sur les procédures de licenciement.

15. – M. Balladur annonce une série de mesures financières, dont la baisse du taux de rémunération de l'épargne (de 6% à 4,5%) et la levée presque totale du contrôle des changes.

17. – M. Robert Vigouroux est élu maire de Marseille pour succéder à Gaston Defferre décédé le 7. Une très vive lutte a divisé le PS marseillais entre « defferristes » et partisans de M. Michel Pezet.

18. – M. Mitterrand, à l'occasion de son pèlerinage annuel à Solutré, se pose en *« arbitre »*.

20. – M. Chirac engage devant l'Assemblée nationale la responsabilité de son gouvernement avant que le débat ne s'engage sur la réforme électorale. La motion de censure déposée par les socialistes ne recueille, le 22, que 284 des 289 voix nécessaires (212 PS, 35 PC, 33 FN et 4 non-inscrits). La loi est définitivement adoptée par le Sénat le 4 juin, et le Conseil constitutionnel déclare, le 2 juillet, qu'elle est conforme, sous de *« strictes réserves d'interprétation »*.

22. – Les textes rétablissant l'anonymat pour les transactions sur l'or sont publiés au *Journal officiel*.

26. – La Bourse de Paris, dont l'indice, en hausse de 100 % en sept mois, culminait, le 15, au niveau record de 411,3, chute de 6,7 % en une seule séance. Mais les cours remonteront en août et en décembre.

28. – Le conseil des ministres approuve quatre projets de loi sur la sécurité qui concernent la répression du terrorisme, la lutte contre la criminalité et la délinquance, les contrôles et vérifications d'identité ainsi que l'application des peines. Les mesures prévues suscitent l'inquiétude des défenseurs des droits de l'homme, de même que le renforcement de la présence policière et la multiplication des contrôles dans les grandes villes, qui s'accompagnent de plusieurs bavures, en particulier le 5 juillet rue de Mogador à Paris (mort de Loïc Lefebvre, vingt-huit ans) et le 30 juillet à Fontenay-sous-Bois (mort de William Normand, vingt-quatre ans).

28. – M. Léotard, invité de « L'heure de vérité » sur Antenne 2 et interrogé sur l'élection présidentielle, déclare : *« Il faudra compter avec moi. »*

JUIN

4. – M. Jospin, invité de « L'heure de vérité » sur Antenne 2 souhaite que *« la coexistence institutionnelle aille jusqu'en 1988 »*.

11. – Le conseil des ministres approuve un projet de loi qui redéfinit les conditions d'entrée, de séjour et d'expulsion des étrangers en France. M. Mitterrand émet d'*« extrêmes réserves »* sur ce projet, qui est aussi critiqué par les autorités religieuses et par les défenseurs des droits de l'homme.

23. – Mme Michèle Barzach annonce que la publicité pour les préservatifs va être autorisée, au moment où la deuxième conférence internationale sur le SIDA, réunie à Paris, constate que l'épidémie ne cesse de progresser.

24. – La société de construction navale Normed est déclarée en cessation de paiement après la décision prise par M. Alain Madelin de supprimer les aides exceptionnelles de restructuration versées par l'Etat. M. Madelin *annonce un « plan social ambitieux »* en faveur des six mille huit cents salariés et des sites concernés : Dunkerque, La Seyne et La Ciotat.

25. – Le conseil des ministres approuve le projet de loi de M. Méhaignerie sur le logement : il prévoit l'abrogation de la loi Quilliot de 1982 et l'extinction progressive de la loi de 1948.

JUILLET

1. – M. Séguin annonce des mesures contre le déficit prévu de la Sécurité sociale : la cotisation vieillesse des assurés est augmentée à partir du 1er août et une loi instituant deux prélèvements fiscaux de 0,4 % en 1987 et en 1988 est définitivement votée par le Parlement le 5 août.

2. – Le groupe nationalisé CGE et le groupe américain ITT annoncent leur intention de fusionner leurs activités de télécommunication.

(Lire la suite page 10.)

Les personnalités disparues

JANVIER

5. – Christopher Isherwood, *écrivain américain*.

8. – Pierre Fournier, violoncelliste.

10. – Jaroslav Seifert, poète tchèque, prix Nobel de littérature 1984.

12. – Marcel Arland, écrivain, de l'Académie française.

14. – Daniel Balavoine, chanteur, et Thierry Sabine, organisateur du Rallye Paris-Dakar, dans un accident d'hélicoptère au Mali.

16. – Jean Cassou, écrivain, compagnon de la Libération, fondateur du Musée national d'art moderne.

23. – Yvonne Lefébure, pianiste et professeur de piano.

27. – *Lilli Palmer*, actrice.

FÉVRIER

19. – André Leroi-Gourhan, ethnologue et préhistorien.

22. – Claude Hettier de Boislambert, ancien chancelier de l'ordre de la Libération.

28. – Olof Palme.

MARS

10. – Ray Milland, acteur et réalisateur américain.

18. – Bernard Malamud, écrivain américain.

30. – James Cagney, acteur américain.

AVRIL

14. – Simone de Beauvoir, écrivain.

15. – Jean Genet, écrivain.

17. – Marcel Dassault, constructeur d'avions, député, homme de presse, producteur de films. M. Chirac prononce son éloge funèbre, le 22, aux Invalides.

20. – Jean-Jacques Gautier, critique dramatique et romancier, de l'Académie française.

23. – Mircea Eliade, écrivain d'origine roumaine.

23. – Otto Preminger, cinéaste américain.

24. – La duchesse de Windsor. Elle lègue l'essentiel de sa fortune à l'Institut Pasteur.

MAI

7. – Gaston Defferre, ancien *ministre, député des Bouches-du-*Rhône, maire de Marseille depuis 1953.

23. – Altiero Spinelli, député européen, considéré comme l'un des « pères de l'Europe ».

JUIN

13. – Benny Goodman, clarinettiste de jazz.

14. – Jorge Luis Borges, écrivain argentin.

19. – Coluche, comédien. Il se tue dans un accident de moto.

JUILLET

17. – Le duc de Castries, historien, de l'Académie française.

25. – Vincente Minnelli, cinéaste américain.

26. – William Averell Harriman, diplomate américain.

AOUT

26. – Raymond Abellio, écrivain.

31. – Uhro Kekkonen, chef de l'Etat finlandais de 1956 à 1981.

31. – Henry Moore, sculpteur anglais.

SEPTEMBRE

9. – Magda Tagliaferro, pianiste.

12. – Jacques-Henri Lartigue, photographe.

OCTOBRE

11. – Georges Dumézil, historien et linguiste, de l'Académie française.

16. – Arthur Grumiaux, violoniste belge.

NOVEMBRE

8. – Viatcheslav Molotov, ministre soviétique des affaires étrangères de 1939 à 1949 et de 1953 à 1956.

13. – Thierry Le Luron, imitateur et fantaisiste.

17. – Georges Besse, PDG de Renault, tué par Action directe.

29. – Cary Grant, acteur américain.

DÉCEMBRE

15. – Serge Lifar, danseur et *chorégraphe*.

28. – Andreï Tarkovsky, cinéaste soviétique.

29. – Harold Macmillan, premier ministre britannique de 1957 à 1963.

1986 dans le monde

FRANCE

(Suite de la page 9.)

3. – Le Conseil constitutionnel annule deux dispositions de la loi de finances rectificative pour 1986 votée le 24 juin.

9. – La loi modifiant le statut de la Nouvelle-Calédonie est définitivement adoptée par l'Assemblée nationale dans la version votée le 10 juin par le Sénat. Bien que le projet présenté en conseil des ministres, le 21 mai, eût suscité la *« profonde inquiétude »* de M. Mitterrand, les socialistes ne saisissent pas le Conseil constitutionnel après les amendements introduits au Sénat.

11. – Le projet de loi sur l'enseignement supérieur, qui abroge la loi Savary de 1984, est adopté en conseil des ministres. Le Sénat le votera en première lecture le 30 octobre.

14. – M. Mitterrand annonce, sur TF 1, son refus de signer l'ordonnance prévoyant la privatisation de soixante-cinq groupes industriels et financiers. M. Chirac ayant déclaré à la télévision, le 16, ne pas vouloir *« engager une crise politique »*, une loi reprenant le texte de l'ordonnance est présentée, le 23, au Parlement et, grâce à une procédure d'urgence, définitivement votée dès le 31.

16. – Le conseil des ministres approuve l'ordonnance sur l'emploi des jeunes, qui prévoit des exonérations de cotisations sociales pour les entreprises qui recrutent un salarié ou un stagiaire de seize à vingt-cinq ans.

21. – M. Chirac, au cours de sa première conférence de presse, estime qu'*« aucun gouvernement n'a été aussi rapidement pour faire des réformes essentielles ». « Avant la fin de l'année, la France aura un autre système de valeurs que celui sur lequel elle vivait précédemment »*, affirme-t-il.

23. – Les présidents de douze des vingt-cinq principales entreprises nationalisées sont changés en conseil des ministres.

29. – Le Conseil constitutionnel annule deux dispositions essentielles de la loi modifiant le régime juridique de la presse écrite : il considère que cette loi, d'origine sénatoriale, ne garantit pas le respect du pluralisme qu'elle est censée imposer.

AOUT

2. – Deux décrets qui résilient les concessions de la « 5 » et de TV 6 paraissent au *Journal officiel*.

6. – L'ordonnance sur le « travail différencié » est approuvée en conseil des ministres.

13. – La session extraordinaire du Parlement, ouverte le 1er juillet, s'achève avec l'adoption définitive de la loi sur la liberté de communication. Le projet de M. Léotard a été profondémment modifié, surtout au Sénat, du 25 juin au 24 juillet.

18. – A Toulon, quatre personnes, qui préparaient un attentat raciste, sont tuées par l'explosion de leur bombe.

27. – M. Chirac se rend en Nouvelle-Calédonie, pui, le 31, à Wallis-et-Futuna. Dans un discours à Nouméa, le 29, il prêche la conciliation entre les communautés calédoniennes.

29. – M. Raymond Barre confirme que, en dépit de *« l'agitation politicienne renaissante »*, il se tiendra *« à l'écart de l'intermède politico-constitutionnel »* actuel.

SEPTEMBRE

3. – Le Conseil constitutionnel valide l'essentiel des quatre lois sur la sécurité et de la loi sur les conditions d'entrée et de séjour des étrangers, qui, du 24 juin au 3 juillet, puis du 9 au 16 juillet, ont suscité une réelle discussion à l'Assemblée nationale entre la droite et la gauche.

15. – Le conseil des ministres adopte le projet de budget pour 1987 qui limite la progression des dépenses à 1,8 %, avec priorité à la défense, à l'emploi et à la sécurité, et prévoit une baisse moyenne de 3 % de l'impôt sur le revenu.

18. – Le Conseil constitutionnel annule deux articles de la loi sur la liberté de communication : il juge que le pluralisme n'est pas assez bien protégé. Une loi limitant les concentrations dans l'audiovisuel et dans la presse est présentée au Parlement et définitivement votée le 12 novembre.

28. – Aux élections sénatoriales, la majorité remporte 89 (+ 19) des 120 sièges à pourvoir : le RPR, avec 77 sièges (+ 18), devient le premier groupe du Sénat ; au sein de l'UDF, le PR (+ 5) progresse aux dépens des centristes. La gauche recule ; le PC, avec 15 sièges (– 9), conserve de justesse son groupe sénatorial.

28. – A l'élection législative organisée en Haute-Garonne après l'annulation par le Conseil constitutionnel, le 8 juillet, des résultats du 16 mars, la liste RPR-UDF conduite par M. Dominique Baudis, maire de Toulouse, retrouve quatre députés, comme la liste PS conduite par M. Lionel Jospin.



© GARROS

Manifestation à la mémoire de Malik Oussekine, le 10 décembre à Paris.

OCTOBRE

2. – M. Mitterrand refuse de signer les ordonnances sur le découpage électoral. Une loi qui reprend exactement le texte des ordonnances est adoptée de façon expéditive par le Parlement. Définitivement votée le 24, elle est jugée conforme, le 18 novembre, par le Conseil constitutionnel.

4-7. – Jean-Paul II se rend à Lyon et dans sa région pour son troisième voyage en France.

13. – M. Mitterrand, en visite au camp militaire de Caylus (Tarn-et-Garonne), réaffirme son autorité en matière de défense et maintient le doute sur sa candidature à l'élection présidentielle de 1988. Le 14, M. Michel Rocard confirme la sienne.

15. – Le conseil des ministres approuve deux ordonnances visant à favoriser la participation des salariés à l'entreprise.

15. – Le bureau exécutif du PS approuve la proposition de M. Jospin d'avancer au printemps la date du prochain congrès prévu pour l'automne 1987, afin de dissocier la réflexion sur le programme de la désignation du candidat socialiste à l'élection présidentielle.

15. – MM. Giscard d'Estaing et Barre se rencontrent en tête à tête pour la première fois depuis mai 1981.

18. – Cent un Maliens, qui selon M. Robert Pandraud étaient en *« situation irrégulière »*, sont renvoyés dans leur pays à bord d'un avion charter.

21. – Les négociations patronat-syndicats sur les procédures de licenciement s'achèvent sur un accord, qui n'est signé que par le CNPF, la CFDT, la CFTC et FO, mais pas par la CGT, ni par la CGC. Un projet de loi qui reprend cet accord est définitivement voté le 20 décembre.

21. – La grève dans la fonction publique et le secteur public, pour la défense des salaires et de l'emploi, est assez largement suivie.

NOVEMBRE

5. – Le conseil des ministres approuve le projet de loi de programmation militaire 1987-1991. M. Mitterrand le juge *« sérieux, raisonnable et cohérent »*.

12. – Le conseil des ministres approuve le projet de réforme du code de la nationalité. M. Mitterrand exprime son désaccord sur ce texte, qui est aussi critiqué par la gauche et par de nombreuses organisations.

12. – Le projet de loi sur l'épargne est adopté en conseil des ministres.

16. – L'arrestation de M. Yves Chalier, qui s'est livré à la justice, relance l'affaire du Carrefour du développement et fait naître une polémique autour du « vrai-faux passeport », provenant de la DST, qui, selon *le Monde* du 13 décembre, lui aurait été remis avec l'autorisation de M. Pasqua.

18. – M. Séguin présente un plan de redressement de la Sécurité sociale qui prévoit 9 milliards de francs d'économie.

19. – Le conseil des ministres approuve le projet de loi de M. Albin Chalandon, qui prévoit de confier à des entreprises privées la construction et la gestion de nouvelles prisons. M. Mitterrand indique qu'il *« n'approuve pas »* ce projet, qui suscite aussi l'opposition de la gauche et de certains députés barristes.

23. – Deux cent mille personnes manifestent à Paris à l'appel de la FEN et du PS contre la politique scolaire et universitaire.

26. – L'ordonnance sur la liberté des prix et le droit de la concurrence est approuvée en conseil des ministres.

30. – M. Chirac, sur TF1, estime qu'il est *« naturel »* et *« légitime »* que M. Mitterrand *« dise ce qu'il pense »*, mais affirme qu'*« aucune »* de ses décisions n'en a été changée.

DÉCEMBRE

1. – M. Mitterrand inaugure le musée d'Orsay, consacré au dix-neuvième siècle.

3. – La Commission nationale de la communication et des libertés (CNCL), entrée en fonctions le 12 novembre, nomme les présidents de chaîne. La gauche les juge trop proches de la majorité.

4. – Jean-Louis Curtis est élu à l'Académie française au fauteuil de Jean-Jacques Gautier.

6. – La privatisation de Saint-Gobain est un succès : 1 547 000 actionnaires particuliers détiennent 50 % du capital.

9. – M. Chirac annonce un *« changement de rythme »* de l'action gouvernementale : il a été contraint, le 8, de retirer le projet Devaquet de réforme universitaire après une grève d'étudiants et de lycéens, qui s'est rapidement étendue depuis le 17 novembre, et d'imposantes manifestations, en particulier le 27 novembre et le 4 décembre à Paris. Malik Oussekine, un étudiant roué de coups par des policiers, est mort le 6 au quartier Latin : des manifestations de deuil sont organisées, le 10, à Paris et en province, tandis que la polémique sur les violences policières s'amplifie et que M. Pasqua est vivement mis en cause par la gauche.

9. – M. Mitterrand, interrogé sur Europe 1, se pose en *« juge-arbitre »*. Il se déclare *« sur la même longueur d'onde »* que les étudiants.

11. – La loi sur le logement de M. Méhaignerie est définitivement votée.

17. – M. Mitterrand refuse de signer l'ordonnance sur l'aménagement du temps de travail. Mais le gouvernement présente ce texte au Parlement sous forme d'un amendement à un projet de loi portant diverses mesures d'ordre social. La loi est définitivement votée le 20. Les socialistes, qui ont tenté de s'opposer à ce vote expéditif, saisissent le Conseil constitutionnel.

18. – M. Chirac annonce 2 milliards de francs d'aides aux agriculteurs.

18. – A la SNCF, une grève des agents de conduite, partie de la base à la gare du Nord, gagne progressivement l'ensemble du réseau, perturbant gravement le trafic ferroviaire pendant les fêtes de fin d'année. D'autres conflits sociaux touchent le transport maritime, depuis le 8, et la RATP, du 22 au 24. ■

Le terrorisme et les otages français au Liban

FÉVRIER

3-5. – Trois bombes explosent à Paris, dans la galerie Claridge, le 3, à la librairie Gibert Jeune, le 4, et à la FNAC-Sports, le 5, faisant au total dix-neuf blessés. Ces attentats, comme ceux du 7 décembre 1985, sont revendiqués par un Comité de solidarité avec les prisonniers politiques arabes et du Proche-Orient (CSPPA), qui réclame la libération de trois terroristes détenus en France, dont Georges Ibrahim Abdallah, chef présumé des Fractions armées révolutionnaires libanaises (FARL). Après la mise en place d'un dispositif exceptionnel de sécurité, soixante-quatre personnes, en majorité originaires du Proche-Orient, sont interpellées, le 12, à Paris et en province ; treize d'entre elles sont ensuite expulsées.

20. – Une bombe explose dans la galerie Point Show, aux Champs-Elysées, au moment où est rendue publique la composition du gouvernement de M. Chirac. Cet attentat, qui est aussi revendiqué par le CSPPA, fait deux morts et vingt-huit blessés.

21. – M. Chirac annonce *« un renforcement très important des moyens intérieurs, techniques et juridiques de lutte contre le terrorisme »*, puis, le 22, il invite les Français à faire preuve *« de courage, de calme et de civisme »*.

28. – André Olivier, un des principaux responsables d'Action directe, est arrêté à Lyon, ainsi que deux autres personnes.

MARS

5. – A Beyrouth, un communiqué du Djihad islamique annonce l'*« exécution »* de Michel Seurat, l'un des quatre Français détenus au Liban depuis plus de dix mois, pour protester contre l'expulsion de France, le 19 février, de deux opposants irakiens renvoyés dans leur pays, où l'un d'entre eux aurait été exécuté. Les autorités irakiennes affirment que les deux expulsés sont vivants mais reconnaissent qu'ils risquent la peine de mort.

8. – Les quatre membres d'une équipe d'Antenne 2, Philippe Rochot, Georges Hansen, Aurel Cornéa et Jean-Louis Normandin, sont enlevés à Beyrouth.

9. – M. Laurent Fabius affirme solennellement à la télévision que la France ne cédera pas au *« chantage »* et appelle les Français à faire preuve d'*« une totale unité »*. L'opposition comme la majorité approuvent la fermeté du gouvernement.

12. – Bagdad annonce que les deux opposants irakiens expulsés de France ont été *« graciés »* à la demande de M. Mitterrand. Ils regagnent la France le 26 septembre.

17. – Une bombe explose dans le TGV Paris-Lyon à la hauteur de Brunoy (Essonne). Dix personnes sont blessées par cet attentat qui est revendiqué par le CSPPA.

AVRIL

15. – Un attentat manqué, visant M. Guy Brana, vice-président du CNPF, est revendiqué, le 19, par Action directe.

16. – Après le raid américain en Libye et après la publication, le 15, d'un communiqué du Quai d'Orsay déplorant que *« l'escalade intolérable du terrorisme ait conduit à une action de représailles qui relance elle-même l'enchaînement de la violence »*, M. Giscard d'Estaing *« approuve l'action américaine en Libye »* et critique la décision, prise après concertation entre M. Mitterrand et M. Chirac, de ne pas autoriser les bombardiers américains basés en Grande-Bretagne à survoler le territoire français.

JUIN

20. – Georges Hansen et Philippe Rochot sont libérés à Beyrouth par l'Organisation de la justice révolutionnaire (OJR), qui se félicite de l'évolution de la politique moyen-orientale française. M. Chirac, avant d'aller accueillir les otages libérés, le 21, à Orly, remercie *« les gouvernements syrien, algérien et, bien sûr, iranien »*. Le 7, M. Massoud Radjavi, dirigeant iranien des Moudjahidins du peuple, avait quitté *« volontairement »* la France où il vivait en exil depuis 1981 et gagné l'Irak. Le départ des opposants iraniens était une des conditions posées par Téhéran à la normalisation des relations.

JUILLET

9. – L'explosion d'une bombe au quatrième étage d'un immeuble de la préfecture de police de Paris, dans les locaux de la brigade de répression du banditisme, fait un mort et vingt-deux blessés. Cet attentat, qualifié par M. Pasqua de *« défi terroriste lancé à l'Etat »*, est revendiqué, le 11, par Action directe.

10. – Georges Abdallah est condamné à quatre ans de prison pour usage de faux papiers et détention d'armes et d'explosifs. L'ambassade des Etats-Unis manifeste sa *« surprise »* devant la *« légèreté »* de la peine, ce que le Quai d'Orsay juge *« inacceptable »*.

SEPTEMBRE

4-17. – Six actions terroristes sont commises à Paris par le CSPPA :

– le 4, à 18 h 30, une tentative manquée dans une rame du RER à la station Gare-de-Lyon ;

– le 8, à 18 h 55, dans le bureau de poste de l'Hôtel de Ville de Paris : 1 mort, 18 blessés ;

– le 12, à 12 h 30, à la cafétéria du supermarché Casino, dans le centre commercial des Quatre-Temps, à la Défense : 41 blessés ;

– le 14, à 17 h 30, au Pub Renault sur les Champs-Elysées : deux gardiens de la paix sont tués et un maître d'hôtel de l'établissement est blessé. Ils avaient emporté la bombe au sous-sol ;

– le 15, à 13 h 55, au rez-de-chaussée de la préfecture de police, dans la salle de délivrance des permis de conduire, dans l'île de la Cité : 1 mort, 51 blessés ;

– le 17, à 17 h 25, devant le magasin Tati, rue de Rennes : 7 morts, 51 blessés.

A partir du 5, les mesures de sécurité sont renforcées dans la capitale et des consignes de *« vigilance »* sont données par les autorités à la population, tandis que les déclarations politiques sont unanimement favorables à la fermeté. M. Chirac annonce, le 14, une série de mesures antiterroristes : le visa est rendu obligatoire pendant six mois pour tous les étrangers (CEE et Suisse exceptées).

18. – Au Liban, l'attaché militaire français, le colonel Christian Goutierre, est assassiné à Beyrouth-Est.

18. – M. Chirac exprime, dans une déclaration télévisée, sa volonté de *« ne céder en aucun cas au chantage »*, tandis que l'enquête policière s'oriente vers les trois frères de Georges Abdallah, soupçonnés d'avoir commis les attentats de Paris. Cependant les révélations de la presse sur les contacts établis avec Damas pour favoriser une trêve des attentats provoquent des interrogations, tant au sein de l'opposition que de la majorité, sur la cohérence de la politique du gouvernement au Proche-Orient.

OCTOBRE

28. – M. Mitterrand déclare, à Francfort à l'issue du sommet franco-allemand, que *« les arrangements particuliers doivent toujours céder le pas à la solidarité contre le crime »*, tandis que l'UDF affirme que le gouvernement aurait dû avoir une attitude plus solidaire à l'égard de Londres après la décision de rompre ses relations avec Damas.

NOVEMBRE

10. – MM. Marcel Coudari et Camille Sontag, enlevés à Beyrouth-Ouest les 27 février et 7 mai, sont libérés par l'OJR. Le 11, venant de Damas, les deux otages sont accueillis à Orly par M. Chirac, qui remercie la Syrie, mais aussi l'Algérie et l'Arabie saoudite. Le 19, 330 millions de dollars sont remboursés à Téhéran, à la suite du règlement partiel du contentieux franco-iranien.

17. – Georges Besse, PDG de Renault, est assassiné par Action directe. Le 21, ses obsèques ont lieu aux Invalides en présence des plus hautes autorités du pays.

DÉCEMBRE

15. – M. Alain Peyrefitte échappe à un attentat qui pourrait avoir été commis par Action directe.

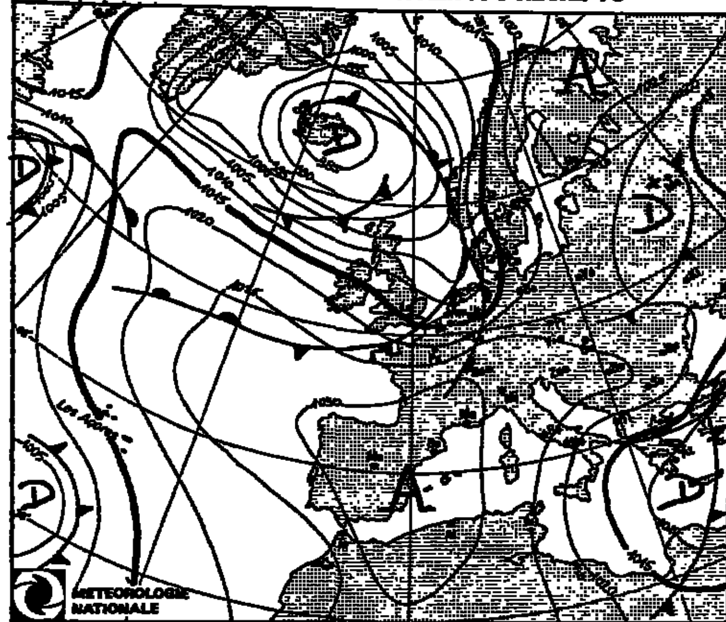
24. – Aurel Cornéa est libéré à Beyrouth par l'OJR. M. Chirac, venu l'accueillir à Orly, remercie l'Algérie, les Palestiniens, la Syrie et le Liban.

Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 3 JANVIER 1987 A 0 HEURE TU

PRÉVISIONS POUR LE 5 JANVIER A 0 HEURE TU



Evolution probable du temps en France entre le samedi 3 janvier à 0 heure et le dimanche 4 janvier à 24 heures.

Après une hausse très passagère de pression qui nous vaut un temps anticyclonique d'hiver (nombreux brouillards), une nouvelle perturbation abordera le pays par le nord-ouest. Une journée marquée par de mauvaises conditions de circulation.

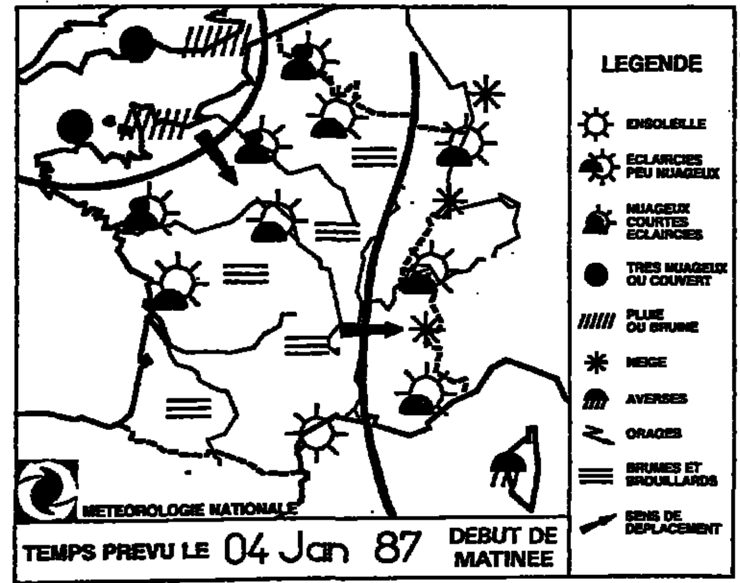
Dimanche : la matinée sera sous le signe du brouillard ; un brouillard dense par endroits, et souvent givrant : en effet, les températures minimales en tout début de journée seront négatives dans l'intérieur, 0 à –3 degrés, parfois –4 ou –5 degrés dans le Massif Central, le Centre-Est, le Nord-Est.

Le brouillard se dissipant au cours de la matinée, et ces averses de neige cessant progressivement – sauf risque persistant sur les Alpes, – on aura généralement de belles éclarcies.

Mais une nouvelle aggravation, dès le matin près de la Manche, va progresser jusqu'au Bassin parisien, le Centre, la Champagne et les Ardennes. De la pluie à attendre sur ces régions, mais cette aggravation débutera par de la neige, plus durable sur les hauteurs. Attention donc au verglas çà et là, en particulier dans la nuit de dimanche à lundi sur l'est du Bassin parisien, la Champagne, le Centre.

Près de la Méditerranée le vent de nord à nord-est, fort le matin, faiblira. Le ciel sera dégagé, sauf en Corse où le risque d'averses persistera toute la journée.

Les températures maximales seront de 6 à 10 degrés sur les côtes, du Nord au Sud. Mais dans l'intérieur on aura souvent 2 à 4 degrés, 5 degrés sur le Bassin parisien, 6 à 8 degrés en Bretagne et sur les régions méridionales, mais 0 à 2 degrés sur le quart Nord-Est.



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé
Valeurs extrêmes relevées entre le 2-1 à 6 h TU et le 3-1-1987 à 6 h TU — le 3-1-1987

FRANCE			
AJACCIO	16	10	N
BIARRITZ	13	9	A
BORDEAUX	12	6	A
BOURGES	9	2	C
BREST	10	5	N
CAEN	10	4	A
CHERBOURG	9	3	C
CLERMONT-FERR.	9	5	A
DIJON	7	3	P
GRENOBLE St-M-H	7	2	P
LILLE	9	-2	D
LIMOGES	8	2	A
LYON	10	5	P
MARSEILLE-MAR.	13	4	D
NANCY	6	1	P
NANTES	11	5	N
NICE	19	10	D
PARIS-MONTS.	8	0	C
PAU	11	7	A
PERPIGNAN	15	9	N
RENNES	10	5	C
ST-ÉTIENNE	9	4	P
STRASBOURG	7	1	P
TOURS	9	3	N
TOULOUSE	11	7	A
POINTE-À-P.	29	18	D

ÉTRANGER			
ALGER	18	7	P
AMSTERDAM	7	-5	D
ATHÈNES	17	10	N
BANGKOK	34	25	N
BARCELONE	17	3	D
BELGRADE	9	2	C
BERLIN	-3	-14	D
BRUXELLES	7	-4	D
LE CAIRE	18	15	N
COPENHAGUE	-1	-7	D
DAKAR	24	18	D
DELHI	22	6	B
DJERBA	14	9	N
GENÈVE	7	3	A
HONGKONG	21	18	P
ISTANBUL	12	10	N
JÉRUSALEM	10	8	P
LISBONNE	17	10	D
LONDRES	8	3	C
LOS ANGELES	19	11	N
LUXEMBOURG	4	-3	C
MADRID	3	-4	B
MARRAKECH	19	3	D
MEXICO	21	-7	B
MILAN	4	-2	D
MONTRÉAL	0	-6	C
MOSCOU	-15	-24	D
NAIROBI	27	16	C
NEW-YORK	4	0	N
OSLO	-12	-20	C
PALMA-DE-MAL.	18	7	D
PÉKIN	-4	-11	D
RIO-DE-JANEIRO	36	26	P
ROME	17	3	D
SINGAPOUR	31	23	C
STOCKHOLM	-10	-15	*
SYDNEY	26	21	C
TOKYO	5	1	C
TUNIS	18	11	P
VARSOVIE	-10	-19	D
VENISE	6	-2	B
VIENNE	9	-4	*

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4391

HORIZONTALEMENT

I. Façon de perdre sa place après avoir occupé une position très enviée. Bon pour accord. – II. Bruit de langue. Mettre à contribution. – III. Surface à couvert. « Fruit » du chêne. On s'y rend en tournant ou on y va lorsqu'on oublie de tourner. – IV. Courant d'Eire. Fait partie des vers courants. Déesse marine. – V. Ne se cueille donc pas comme une poire. – VI. Patron normand. Ville du Pérou méridional. Pieuse abréviation. – VII. Inscription. Laine de premier choix. – VIII. Une manière de bien tomber mais un endroit où ne pas tomber. Travailler en distrayant. – IX. Déploya tout son tact. Robes de chambres. – X. Symbole. Liqueur de noix. Fait donc partie des choses possibles. – XI. Place de spectacle. N'a jamais dû manquer à ses devoirs. Préposition. – XII. Plan de surface. Forme d'avoir. Font un bleu lorsqu'on a vu rouge. – XIII. Article. Monte après avoir été monté. Démonstratif. – XIV. L'élue de notre chœur. Source de vacarme ou de bruissement. – XV. Voisins du petit Jésus. Instrument de mesure.

VERTICALEMENT

1. Epreuve orale comptant pour une « composition ». Le tour du monde. – 2. Des lignes entrecoupées de traits. Unique en son genre. – 3. Des pères pour nous, des papas pour d'autres. Vieille coutume. Bugle à fleurs jaunes. – 4. Ne sera donc pas exécuté après un jugement défavorable. Pascal petit. – 5. Espèce de tord-boyau. Un roi à jouer. – 6. Note. Instrument à cordes dans un genre qui balance. – 7. Gain au jeu. Oie parfois plumée. Un peu de bien. – 8. Incite à s'arrêter de fumer. Moulure. – 9. Pris en main. Explosions ou éclosions. – 10. En Asie. Peut se montrer du doigt. Chef de rayon. Abréviation hôtelière. – 11. Une débutante à ses débuts. Dans le vent. Cœur de pierre. Sert à lier. – 12. A perdu sa mise. Méthode de projection. – 13. Débite en criant. Pour appeler. Indique un redoublement. – 14. Région de Bretagne. Sucs alimentaires. – 15. Enlever les arêtes. Comme un grain que l'on soigne.

Solution du problème n° 4390

Horizontalement

I. Trimestre. – II. Religieux. – III. Opérettes. – IV. Ur. Ere. Su. – V. Boa. Ise. – VI. Lutte. Pue. – VII. Eversion. – VIII. Fêle. Snif. – IX. Intègre. – X. Etiré. – XI. Egrène. As.

Verticalement

1. Trouble-fête. – 2. Réprouvé. – 3. Ile. Atelier. – 4. Mire. Trente. – 5. Egéries. Tin. – 6. Sites. Isère. – 7. Têt. Eponge. – 8. Rues. Unir. – 9. Exsude. Fers.

GUY BROUTY.

Le Carnet du Monde

Décès

– Michèle et Colette,
ses filles,
Jean Vachieri et Bernard de Feraudy,
ses gendres,
Marie-José, Catherine et Sylvie,
ses petites-filles,
Jean-François, Alain, Michel et Marc,
ses petits-fils,
Mme Marinette Barnickel,
sa sœur,
M. Marcel Bettan,
son frère,

ont l'immense douleur de faire part du décès à Nice, le 1er janvier 1987, de

M. Gilbert BETTAN,
directeur de l'Ecole publique honoraire,
chevalier des Palmes académiques,
ancien directeur académique
de l'Institut privé de Thiais,
ancien enseignant
du Centre de formation
des personnels communaux de Paris.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Deauville (Calvados), le mardi 6 janvier, à 14 h 15.

15, rue Letellier,
14800 Deauville.
55, avenue des Eucalyptus,
06410 Biot.
37, de Grasse-Village,
78810 Feucherolles.
Oujda (Maroc).

– M. Emile Braillon,
son père,
Mme Bernard Braillon,
Pierre et Sophie,
Amis et collègues,

ont la douleur de faire part du décès subit de

M. Bernard BRAILLON,
ancien élève
de l'Ecole normale supérieure,
professeur à l'université de Caen,
président
du groupe ornithologique normand,

survenu le 26 décembre 1986, à l'âge de cinquante-quatre ans.
L'inhumation a eu lieu le 30 décembre, au cimetière de Louvigny (Calvados).

– Mme Noël Davoine,
Wilfrid Davoine,
Les familles Davoine, Buron, Barreau et Trevidy,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Noël DAVOINE,
architecte d'intérieur,

survenu à Paris, le 1er janvier 1987.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 6 janvier, à 13 h 45, en l'église Saint-Honoré d'Eylau, 66 *bis*, avenue Raymond-Poincaré, à Paris-16e.
L'inhumation aura lieu au cimetière de Montmartre.

Cet avis tient lieu de faire-part.

131, avenue de Malakoff,
75116 Paris.

– Mme Hervé Duquesnoy,
Marie-Hélène et Guy Peyrache,
Madeleine et Jean-Louis Sabrié,
Yvonne et Guy Marchal,
Anne et Eric,
Thibault, Anne, Sophie,
Laure, Marion, Claire,
Pierre-Yves, Marie, Dominique,
Christine, Xavier,
Isabelle, Eric, François,
Véronique, Gilles, Philippe,
Et toute la famille,

ont la tristesse de faire part du rappel à Dieu de

Mme Georges DUQUESNOY,
née **Joséphine Dréno,**

survenu le 1er janvier 1987.
La messe d'enterrement sera célébrée le mardi 6 janvier, à 9 heures, en l'église Saint-Joseph, 145, avenue Jean-Jaurès, à Clamart.
Selon sa volonté, ni fleurs ni couronnes, mais des dons au Secours catholique.

167, avenue Jean-Jaurès,
92140 Clamart.

– Mme Roger Legrand,
son épouse,
M. et Mme Patrice Gilleron,
M. Serge-Antoine Legrand,
ses enfants,
M. Raymond Legrand,
son père,
M. et Mme Michel Legrand
et leurs enfants,
ses frère, belle-sœur, neveu et nièce,
Toute la famille,
Le secrétaire général de la Cour des comptes,
Les chefs de service
et l'ensemble des personnels de la Cour des comptes,
Le docteur Pigney
et son équipe dévouée,
Ses nombreux amis,

ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Roger LEGRAND,
secrétaire administratif en chef
à la Cour des comptes,
chevalier de l'ordre national du Mérite,
médaille commémorative
d'Afrique du Nord,

décédé à Créteil, le jeudi 1er janvier 1987, dans sa cinquante-cinquième année.

La levée du corps aura lieu à l'amphithéâtre de l'hôpital intercommunal de Créteil, le mardi 6 janvier, à 8 h 45, et l'inhumation au cimetière de Banteux (Nord), à 11 h 30, dans la plus stricte intimité.

Ni fleurs ni couronnes.
Selon la volonté du défunt, des dons peuvent être adressés à l'AMAHIC 25, 40, avenue de Verdun, 94010 Créteil Cedex.

Cet avis tient lieu de faire-part.

37 *bis*, rue Roger-François,
94700 Maisons-Alfort.

– Mme Etienne Révillon,
Hervé et Danièle Révillon,
Christophe, Gwénola, Soizick et Louis,
Anne Révillon,
Elen et Erwan,
Luc et Lise Révillon,
Capucine, Kévin et Camille,
Philippe Révillon,
Et leurs proches,

font part du décès du

docteur Etienne RÉVILLON,

survenu le 1er janvier 1987.
La cérémonie religieuse aura lieu le lundi 5 janvier, à 13 h 45, en l'église Notre-Dame-des-Champs, 91, boulevard du Montparnasse, à Paris-6e.
Ni fleurs ni couronnes, mais des dons peuvent être adressés à Aide médicale internationale (CCP Paris 4544 V).

5, rue Vercingétorix,
75014 Paris.

– Mme Josette Siva Soubramanien,
son épouse,
et ses enfants, Krishna et Indira,
Ses parents, ses frères et sœurs,
Les familles Saffar, Attali,
Enfants et petits-enfants,
Parents et alliés,

ont l'immense douleur de faire part du décès de

M. SIVA SOUBRAMANIEN,
professeur au lycée François-Villon,
chargé de cours
à l'université catholique,
chevalier des Palmes académiques,

survenu accidentellement le 28 décembre 1986.
L'inhumation aura lieu le lundi 5 janvier 1987, au cimetière parisien de Bagneux.
Rendez-vous, à 10 h 45, à l'entrée principale du cimetière.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Pas de couronnes.

– Mme Larissa Tarkovski,
Arséni, Olga, Andreï,

ont la douleur de faire part du décès du

cinéaste
Andreï TARKOVSKI,

leur époux et père.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 5 janvier 1987, à 14 heures, en la cathédrale Saint-Alexandre-Nevski, 12, rue Daru, à Paris-8e, suivie de l'inhumation au cimetière orthodoxe de Sainte-Geneviève-des-Bois.

(*Le Monde* du 31 décembre et du 1er janvier.)

Anniversaires

– Ceux qui ont connu et aimé

Mme Louis CHANROUX,
née **Marie Béchade,**

auront une prière ou une pensée en ce vingt-quatrième anniversaire.

Sports

VOILE : Après l'élimination de « French-Kiss »

Le cap du bon espoir

La finale de la Coupe Louis-Vuitton des challengers de la Coupe de l'America opposera, à partir du 13 janvier, *New-Zealand* à *Stars-and-Stripes*. Tout comme *USA*, *French-Kiss* a été battu pour la quatrième fois le vendredi 2 janvier en demi-finales. La déception passée, Marc Pajot et son équipe ne manquent pas de projets et espèrent bien être fidèles au prochain rendez-vous, en 1991.

FREMANTLE
de notre envoyé spécial

Comme après chaque régate, *French-Kiss* a gagné son quai, remorqué par *Kiss-me-Tender*, son bateau d'assistance. Tout le reste de l'équipe est déjà sur le ponton. Les regards se croisent mais les mots ne sortent pas. Les suppléants aident aussitôt les navigants à décharger les voiles pendant que leurs épouses présentes à Fremantle et quelques journalistes pénètrent à leur tour dans la base.

De petits groupes se forment et regardent machinalement le 12 mètres JI hissé hors de l'eau, toujours entouré de sa jupe pour masquer la carène et la quille. A ceux qui s'étonnent de cette préservation du secret au soir de l'élimination, Philippe Briand, architecte, répond : *« Ce bateau est le fruit de notre expérience. C'est la propriété de tous les membres de l'équipe. Ça n'aurait pas de sens de tout dévoiler maintenant. Nous avons réussi à gravir une marche. Il n'y a pas de raison pour que nous montrions ce chemin à d'autres pour leur permettre de démarrer plus vite pour la prochaine Coupe de l'America. »*

Thierry Barrot, l'ancien rugbyman devenu wincheur à bord de *French-Kiss*, s'est procuré une bouteille de champagne dont il asperge Marc Pajot. L'atmosphère se détend enfin.

Le skippeur de *French-Kiss* entraîne ses hommes pour le *briefing* traditionnel qui suit chaque régate. *« Merci à tous »*, lance-t-il. Mais le discours improvisé est vite interrompu par les applaudissments de l'équipage qui entonne quelques chansons bien françaises. L'heure est déjà au bilan avec les journalistes : *« On a manqué d'expérience, de temps, d'un peu de moyens et surtout de pratique avec un deuxième bateau »*, estime Marc Pajot.

Marc Bouet, le tacticien, opine. Il revient sur la façon dont Chris Dixon, le skippeur de *New-Zealand* a réussi à retourner la situation en sa faveur moins de cinq minutes avant la fin de la troisième régate : *« Etre capable de passer en babord à 20 centimètres derrière un bateau tribord, cela s'apprend en le faisant systématiquement. Ce sont des points que l'on peut perfectionner avec deux bateaux. »*

Marc Pajot entend aussi préserver l'unité de ce groupe qui devrait se retrouver cet hiver au ski, puis pour quelques sorties en mer. Certains ont déjà promis de participer à l'Admiral's Cup fin juillet, en Grande-Bretagne avec l'architecte navigateur Philippe Briand.

Disputeront-ils auparavant, du 25 juin au 11 juillet, le prochain championnat du monde des 12 mètres JI en Sardaigne ? *« La réponse serait un peu prématurée,* indique le skippeur. *Mon contrat avec* French Kiss *expire en février. Nous avons la libre disposition du bateau pendant six mois avec des priorités d'achat. »*

Philippe Briand insiste sur la nécessité de préparer la prochaine campagne le plus tôt possible. *« Chaque mois ou chaque année d'études est bonne à prendre,* dit-il. *Nous devons utiliser notre expérience en poursuivant la voie que nous nous sommes choisie en développant les filières françaises pour la voile ou l'informatique. »* Il reste à trouver les partenaires financiers prêts à relever le prochain défi.

Là encore Marc Pajot veut être optimiste. Un représentant de Total assistait aux demi-finales à Fremantle. Bernard Tapie avait manifesté son intention d'envoyer *La-Vie-Claire*, ex-*Club-Méditerranée*, d'Alain Colas, qui n'a pu être préparé à temps.

« Ça a été dur de démarrer en France où les matches-racing entre 12 mètres étaient pratiquement inconnus, dit-il. *Mais les choses vont changer. Il sera plus facile d'attirer les sponsors grâce à la libéralisation de la règle 26 sur la publicité. Je crois que le nouveau circuit des 12 mètres JI qui va s'organiser prendra de plus en plus d'importance dans la voile avec, bien sûr, cette épreuve-phare que restera, tous les quatre ans, la Coupe de l'America. Je suis très satisfait de cette expérience et presque sûr de revenir en 1991 où que ce soit. »*

GÉRARD ALBOUY.

La mort de Jean de Gribaldy

L'aristocrate du vélo

C'est en se rendant à Combloux (Haute-Savoie), où ses coureurs étaient en stage, le vendredi 2 janvier, que Jean de Gribaldy a trouvé la mort à soixante-quatre ans. Vraisemblablement frappé d'un malaise cardiaque, le directeur sportif de l'équipe KAS a perdu le contrôle de sa voiture qui s'est écrasée contre un mur à Voray-sur-L'Ognon (Haute-Saône).

Dans le monde de la « petite reine » il était le « Vicomte ». Un surnom plutôt qu'un titre de noblesse. Jean de Gribaldy, né le 18 juillet 1922 à Besançon, était pourtant d'origine aristocratique. De *la branche aînée des de Broglie,* aimait-il à préciser. Sa famille avait subi avec consternation sa passion pour le plus populaire des sports. Engagé dans sa première course à l'âge de quinze ans, « de Gri » devait faire une modeste carrière au sein des pelotons professionnels de l'après-guerre : trois Tours de France dont deux terminés à la quarante-sixième place en 1947 et 1952, et une place de deuxième au championnat de France de 1947.

Après un intermède prospère dans les affaires à Besançon où il possédait un magasin, Jean de Gribaldy a retrouvé l'univers de la course cycliste en 1964 comme directeur sportif.

Toujours tiré à quatre épingles, même au plus chaud des étapes du Tour, il s'était fait une double spécialité : bâtir des équipes professionnelles et découvrir des talents nouveaux comme Joachim Agosthino, Eric Caritoux, Michel Laurent, Joël Pélier.

Après vingt ans passés à jongler avec des budgets de fortune et à se faire prendre ses meilleurs coureurs par des équipes plus riches, « de Gri » avait trouvé la stabilité grâce à l'équipe KAS, qu'il dirigeait depuis trois ans, et à son leader, l'Irlandais Sean Kelly, le numéro un actuel du cyclisme. Un coureur que le « Vicomte » avait déniché dans une anonyme course d'amateurs et qu'il a porté au plus haut niveau. »

J.-J. B.

Le Monde

REGIONS

AQUITAINE

Opération sécurité en Dordogne

La Caisse régionale des Crédits agricoles mutuels de la Dordogne s'est équipée au cours de l'année 1986 d'un système de sécurité destiné à faire échec aux hold-up. Il s'agit d'un dispositif de télésurveillance qui relie les agences du Crédit agricole à un PC installé dans un *véritable* bunker *dont* l'emplacement reste secret.

Depuis ce PC, le personnel attaché au service de sécurité veille sept jours sur sept et vingt-quatre heures sur vingt-quatre. Il peut déceler une *hausse de température*, une vibration anormale et toute défection dans une agence.

Ce système de sécurité sera commercialisé dès 1987 par le Crédit agricole de la Dordogne. Pour deux *raisons : afin de rentabiliser l'investissement* (10 millions de francs), et de conforter l'image du Crédit agricole auprès des 87 000 retraités que compte la Dordogne.

Chaque client pourrait être relié *au PC du Crédit agricole qui dépêcherait*, en cas d'alerte, soit le SAMU si le client est victime d'un malaise, soit les forces de l'ordre en cas d'agression.

Coiffure pour jeunes

Trente et un jeunes de seize à vingt-deux ans suivent, depuis le 17 novembre pour un premier groupe et depuis le 8 décembre pour un second, une formation de coiffeur dans un centre ouvert à l'instigation du Groupement national Hair Club et avec l'aide de l'Association pour la formation (ASFO) qui relève de la chambre de commerce de Périgueux et de l'Union patronale locale.

Cette formation tourne résolument le dos à ce que proposent les CFA des chambres de métiers. L'idée est partie de deux coiffeurs de Périgueux désireux de signer un contrat de qualification avec des jeunes ne connaissant rien à la coiffure, dans le cadre des mesures gouvernementales pour les seize-vingt ans.

L'ASFO et le Hair Club ont décidé de conjuguer leurs efforts et de proposer aux coiffeurs d'Aquitaine, du Limousin et des Charentes des contrats de qualification pour des jeunes qu'ils souhaitent embaucher. Ces contrats, d'une durée de deux ans, comportent 1 400 heures de formation théorique et un travail en entreprise le reste du temps.

Au rythme de deux semaines tous les deux mois, les trente et un jeunes sélectionnés (il y avait au départ plus de cinquante demandes) viennent donc au château de Beauséjour, dans la commune de Saint-Léon-sur-l'Isle, en Dordogne. Ils apprennent non seulement les techniques de la coiffure, mais aussi à entrer en relations avec le client, à gérer un salon de coiffure, etc. Il est même prévu une initiation à l'informatique et des cours de communication. Pour l'heure, les CFA d'Aquitaine n'ont pas encore réagi. Mais les élus des chambres de métiers s'inquiètent du succès probable de ce centre *de formation qui pourrait faire école* dans d'autres disciplines.

BRETAGNE

Solidarité patronale

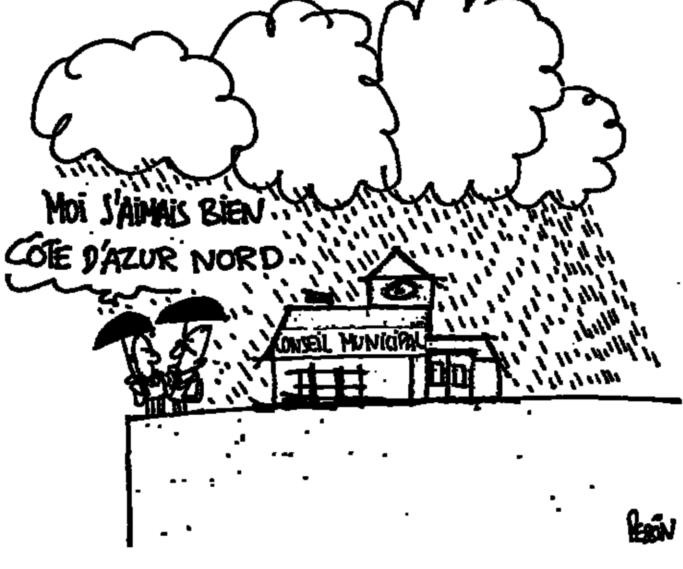
L'Union patronale d'Ille-et-Vilaine a lancé une opération « *Partenaires de dialogues* » *destinée* à venir en aide aux chefs d'entreprise, petite ou moyenne, qui sont confrontés seuls à des difficultés ou à des choix de développement. « *Il s'agit d'une concrétisation de la solidarité patronale* », explique Pierre Legris, président de l'Union patronale d'Ille-et-Vilaine.

Trente-cinq dirigeants d'entreprise se proposent d'écouter « *en toute discrétion* » les petits patrons en difficultés, de les aider, de les conduire à demander éventuellement un diagnostic de technologie, de marketing économique ou financier, réalisé par un consultant dont la moitié des honoraires seront pris en charge par l'association Ouest-Atlantique, qui *souhaite étendre* l'opération à tous les départements de l'Ouest.

DES DÉPARTEMENTS VEULENT CHANGER DE NOM

Appellations très contrôlées

NE change pas facilement de nom qui veut ! Pas plus les villes, les régions, les départements que les citoyens eux-mêmes. Que l'histoire, qui remonte le plus souvent à la période révolutionnaire, vous ait affublé d'un qualificatif péjoratif ou démodé — la Charente-Inférieure, les Basses-Alpes, — il faudra aux élus de la patience et de l'entregent pour traverser tous les méandres de la procédure administrative et réglementaire avant d'obtenir réparation. Car s'il est un domaine où la décentralisation reste lettre morte et où l'autonomie des collectivités locales marque encore le pas, c'est bien celui-là.



Le texte de référence toujours en vigueur est une ordonnance du 2 novembre 1945. Elle prévoit les conditions, les modalités, la procédure lorsqu'un département veut modifier son appellation, corriger ses limites territoriales, changer le siège du chef-lieu.

Que demain le Finistère veuille faire dans l'ancien et s'appeler l'Armorique, il faudra que le conseil général adopte une délibération en ce sens, qui sera transmise, *via* le commissaire de la République, au ministre de l'intérieur. C'est alors qu'une multitude de consultations et d'avis seront sollicités. Le point de vue du ministère de la culture, notamment du service des archives, est précieux, celui des PTT (pour le numéro nouveau du code postal), de l'INSEE, du ministère du tourisme, importent aussi. *Alors le Conseil d'Etat développera* ses arguments pour ou contre le changement demandé. Le gouvernement tranchera en fin de compte par décret (1).

C'est ainsi qu'en septembre 1941 la Charente-« Inférieure » est devenue Charente-« Maritime » ; qu'en janvier 1955 la Seine, elle aussi « -Inférieure », a connu la même promotion. De même pour la Loire-« Inférieure », hissée au rang de Loire-Atlantique en mars 1957. En octobre 1969 et en avril de l'année suivante, les Basses-Pyrénées ont été baptisées Pyrénées-Atlantiques et, joliment, les Basses-Alpes ont gagné en altitude : Alpes-de-Haute-Provence. En 1964, dans le cadre de l'aménagement de la région parisienne, *le partage de la Seine-et-Oise* et de la Seine avait donné naissance à de jeunes circonscriptions : Yvelines, Val-d'Oise, Hauts-de-Seine, par exemple.

Mais certains départements ont eu moins de chance et n'ont pu franchir tous les obstacles de la procédure. Depuis vingt-cinq ans, on a pu recenser près d'une dizaine de demandes qui n'ont pas abouti pour des motifs divers, soit de pure procédure, soit d'« inopportunité ». Ainsi, en 1961, les Alpes-Maritimes auraient préféré être la Côte d'Azur. Pas possible, répondit le gouvernement, car cette dénomination s'applique à tout le littoral provençal et pas seulement aux secteurs de Nice ou de Cannes. Et puis les conseils généraux des *Bouches-du-Rhône et du Var*, jugeant les prétentions niçoises excessives, émirent un avis négatif.

La Dordogne, en 1969, penchait pour Dordogne-Périgord. Non, arguèrent les services de l'Etat, parce que l'ancienne province du Périgord recouvre des territoires plus vastes que le seul département de la Dordogne. Renouvelée en 1985, la demande n'a pas davantage abouti.

Côtes-d'Armor ?

Quant aux Côtes-du-Nord, craignant sans doute que les touristes ne soient refroidis par ce nom aux accents polaires, elles voudraient bien se transformer en Côtes-d'Armor. Périodiquement, les élus reviennent à la charge. Pourquoi voulez-vous changer ?, répond Paris ; Côtes-du-Nord n'a rien de péjoratif. Au contraire, ce nom situe bien le département au nord de la Bretagne. Et puis, le Finistère et le Morbihan pourraient présenter *la même requête, puisqu'ils ont* aussi un littoral et puisque *armor*, en breton, signifie « côte ». Pourquoi pas Côtes-de-Penthièvre ?, ont suggéré certains, du nom de l'ancien duché dont Lamballe était la capitale...

Aujourd'hui, les services du ministère de l'intérieur instruisent deux demandes : celle des Pyrénées-Orientales, qui préféreraient Pyrénées-Roussillon, et celle du Gers, qui exige de rajouter « en Gascogne ». Le département de Paris n'a pas encore demandé qu'il soit bien précisé « Paris-en-France », mais il faut s'y attendre...

FRANÇOIS GROSRICHARD.

(1) Les procédures relatives aux demandes de changement de nom de communes (environ trente dossiers par an) et de régions (elles sont collectivités territoriales depuis mars 1986) sont similaires.

CHAMPAGNE-ARDENNE

Un institut pétillant

L'Institut du champagne vient d'être créé sur l'initiative de la chambre de commerce et d'industrie de Reims et d'Epernay.

Il s'adresse principalement aux responsables commerciaux et administratifs des entreprises viticoles ou vinicoles, de la restauration, de l'hôtellerie, aux amateurs éclairés ainsi qu'aux journalistes spécialisés.

Il vise bien entendu à contribuer à une meilleure connaissance du champagne, de son élaboration, de la vigne et de sa culture, du poids économique d'une activité à laquelle concourent directement plus de 30 000 personnes, d'une organisation professionnelle jugée exemplaire.

De plus, il permettra d'aborder les évolutions techniques touchant aussi bien à la vinification qu'à la distribution et à la vente du vin de Champagne. En effet, ce qui par exemple était vrai à une heure où l'on expédiait annuellement trente millions de bouteilles ne vaut plus tout à fait alors que la Champagne s'apprête à vendre quelque deux cents millions de cols par an...

Les stages de cet Institut, d'une durée de quatre jours, rassembleront chacun une vingtaine de participants. Trois sessions sont déjà prévues du 16 au 29 juin, du 23 juin au 26 juin, du 20 au 23 octobre.

★ Chambre de commerce et d'industrie de Reims et d'Epernay ; Institut du champagne, 30, rue Cérès, BP 2511, 51070 Reims Cedex.

REIMS. — La dernière campagne betteravière a été marquée par la mise en service à la sucrerie de Sillery, près de Reims, d'un magasin de stockage en vrac de sucre blanc qui est le plus grand d'Europe, avec une capacité de 120 000 tonnes.

L'usine marnaise, qui appartient au groupe Beghin-Say, produit annuellement environ 80 000 tonnes de sucre blanc dont la quasi-totalité est exportée depuis Anvers ou Dunkerque. Lorsque le groupe, en 1984, a choisi de la spécialiser dans la fabrication du sucre blanc, elle ne possédait qu'un seul silo de quelque soixante-dix tonnes. Aussi la décision a-t-elle été prise par Beghin-Say de construire son propre entrepôt doté d'une liaison ferrée.

CHALONS-SUR-MARNE. — Il manquait à Châlons-sur-Marne, capitale administrative de la Champagne-Ardenne, un équipement permettant l'accueil de conférenciers et de visiteurs étrangers, techniciens, scientifiques, chefs d'entreprise, responsables de tous secteurs économiques et culturels. Cette carence est réparée avec l'inauguration récente d'une salle de conférences au centre régional de l'ENSAM (Ecole nationale supérieure des arts et métiers). Cent cinquante personnes environ pourront y être reçues et disposeront d'un équipement de traduction simultanée.

C'ÉTAIT IL Y A 1 500 ANS

La France est née en Picardie

LE quinzième centenaire de la victoire de Clovis en 486 est un événement national que la région Picardie a entrepris de célébrer, en relation avec les *manifestations du millénaire de la* France en Picardie (avènement d'Hugues Capet en 987).

A ce titre, une exposition (« La Picardie, berceau de la France : Clovis et les derniers Romains ») a été réalisée pour faire découvrir les acquis les plus récents de l'archéologie et de l'histoire qui concernent cette époque.

En 486, le jeune roi franc Clovis (465-511) gagnait la bataille de Soissons. Cette victoire lui livrait le dernier bastion encore défendu en Gaule *par une armée romaine*. La date est capitale : elle marque à la fois la fin de la domination impériale, la fondation du royaume mérovingien et le commencement aussi d'une nouvelle histoire.

La première partie de l'exposi*tion présente la région à l'époque* romaine tardive (plans et cartes des principales villes « picardes » de la fin de l'Empire romain) et témoigne du développement, un siècle avant Clovis, d'une civilisation originale, mêlant Barbares et *Romains. Cette culture est archéo*logiquement caractérisée par de riches et abondants sites d'inhumation : Vermand (Aisne), Vron, Nouvion-en-Ponthieu (Somme), Hermes (Oise), etc.

C'est vers la fin du cinquième siècle qu'apparaissent brutalement une série de sépultures d'une richesse exceptionnelle qui témoignent de l'établissement du nouveau pouvoir franc : somptueux bijoux de Picquigny dont le prêt est, pour la première fois, consenti par l'Ashmolean Museum d'Oxford, mobilier funéraire d'Arcy-Sainte-Restitue, La Rue-Saint-Pierre, Chelles, etc. Autant d'objets qui appartenaient à des membres d'une classe sociale quasi princière. Cette aristocratie se faisait alors inhumer avec les principaux attributs de son pouvoir : épées, lances, boucliers, haches, bijoux de toute nature, et parfois chevaux pour les hommes.

Le souvenir des évêques

L'époque est aussi marquée par de grandes figures historiques : ce sont surtout des évêques dont on a le plus souvent conservé le souve*nir (saint Rémi, saint Médard, saint* Eloi). Ceux-ci ont œuvré aux cinquième, sixième et septième siècles, d'abord au maintien, puis au développement du christianisme face aux pratiques païennes dont des témoignages nous sont toute*fois parvenus* : inscriptions tumulaires, talismans et amulettes, et jusqu'à cet étonnant graffiti tracé sur la roche dans les forêts du Tardenois : il représente un guerrier franc et des symboles solaires.

La dernière partie de l'exposition est consacrée à la vie quotidienne. Des fouilles récentes permettent de mieux connaître cet aspect de la civilisation *mérovingienne*, et notamment l'habitat. Les modes de construction sont en particulier illustrés par la maquette d'un village du sixième siècle dégagé à Juvincourt et Damary (Aisne). Les fouilles y ont révélé l'existence de maisons de grande taille, de bois et de torchis, construites à la surface du sol. D'autres découvertes permettent d'évoquer l'artisanat (céramique, travail de l'os, costume).

Quelques objets trouvés en Picardie, mais de provenance lointaine, démontrent enfin l'existence et l'importance d'échanges à longue distance (pays du Nord, Espa*gne, Italie). Ils révèlent le rayonne*ment de cette région à l'époque mérovingienne et l'attraction qu'elle a exercée bien au-delà de son voisinage immédiat.

L'exposition a déjà été présentée au musée municipal de Sois*sons et au musée de Picardie à* Amiens. Elle est actuellement et jusqu'au 20 février au musée départemental de Beauvais (Oise). Elle ira ensuite du 17 mars au 2 juin au musée des Antiquités nationales de Saint-Germain-*en-Laye ; enfin au musée archéolo*gique de Laon du 26 juin au 13 septembre.

Elle est organisée par l'Association des conservateurs des collections publiques de Picardie et la direction des Antiquités historiques de Picardie (direction régionale des affaires culturelles), le musée des Antiquités nationales de Saint-Germain-en-Laye et avec le concours du conseil régional de Picardie et du ministère des affaires culturelles (direction des musées de France).

A l'occasion de cette exposition a été publié un catalogue, *la Picardie, berceau de la France*, ouvrage de 200 pages illustré d'une vingtaine de planches en couleurs et de 120 photos en noir et blanc. Préfacé par Charles Baur, président du conseil régional de Picardie, par Hubert Landais, directeur des musées de France, et par Christophe Vallet, sous-directeur de l'archéologie, ce catalogue, par son niveau scientifique et la qualité de son exécution, a pour ambition de participer à l'image de marque des musées qui ont prêté les objets exposés, et plus généralement de la Picardie.

Ainsi, on trouvera dans ce catalogue (financé par le conseil régional) : aperçus historiques généraux, commentaires des objets exposés par les organisateurs et prêteurs, notices sur les musées picards et leurs fonds en objets de cette époque, rédigées par les conservateurs, liste des musées étrangers conservant des objets découverts en Picardie.

Cet ouvrage permet de découvrir l'un des patrimoines régionaux les plus riches et la place éminente que la Picardie a eue dans la formation de l'entité française.

MICHEL CURIE.

CENTRE

Pas d'autoroute entre Tours et Angers

Les milieux socio-économiques avaient souhaité une autoroute, mais finalement c'est la voie express à deux fois deux voies, type réseau breton, qui a été retenue pour la liaison Tours-Angers. Le ministre de l'équipement, du logement, de l'aménagement du territoire et des transports, M. Méhaignerie, a prévenu les présidents de conseils généraux d'Indre-et-Loire et du Maine-et-Loire de sa décision.

L'éventualité d'une solution autoroutière, explique-t-il, proposée par les chambres de commerce et d'industrie, a été écartée pour plusieurs raisons. Elle n'est pas inscrite au schéma directeur routier national ; elle se révélerait non rentable ; elle présenterait des difficultés techniques entre Tours et la Loire et aucun avantage déterminant en ce qui concerne tant le coût que le trafic ou la desserte des régions traversées.

Le ministre indique que la réalisation sera financée dans le cadre du IXe Plan, et qu'elle devrait aboutir d'ici une dizaine d'années.

NORD-PAS-DE-CALAIS

Des journalistes témoignent

« Localier » à Avesnes-sur-Helpe, à Lens ou à Boulogne-sur-Mer aux premières heures de la Libération, reporter en Afrique au moment de *l'indépendance ou à Rome pendant* le concile, rédacteur en chef à *la Voix du Nord, Nord-Eclair, Liberté* ou *la Croix du Nord*, correspondant régional de *la Vie française* ou du *Monde*, huit journalistes d'origines sociales et de convictions politiques ou philosophiques différentes jettent un regard sur quarante ans de métier dans la presse du Nord.

Dans ce livre témoignage édité par l'Ecole supérieure de journalisme de Lille, chacun relate en une trentaine de pages ses aventures, ses rencontres mais aussi les réalités plus prosaïques, « *exténuantes parfois* », de douze mille jours passés à l'écoute de la région et du monde. Au fil des souvenirs et des anecdotes, ces « *journalistes en Nord* » livrent leur réflexion sur un métier qu'ils ont exercé avec passion, et parlent aussi de l'avenir, soulignant que « *l'innovation viendra davantage du contenu que des nécessaires mutations techniques* ».

Comme le note fort justement dans sa présentation André Mouche, directeur de l'ESJ, ce kaléidoscope est « *un hymne à la profession de journaliste et un hommage à la terre du Nord* ».

★ *Des journalistes en Nord*, par Pierre Behal, Jules Clauwaert, Serge Contesse, Robert Decout, Marie-George Delmasure, Jacques Estager, Pierre Garcette, Georges Sueur. Editions Trimédia, 50, rue Gauthier-de-Châtillon. 59046 Lille Cedex. 82 F.

De Gaulle, fils du Nord

Le quotidien *Nord-Eclair* vient de publier une série de trois numéros spéciaux consacrés à la vie de Charles de Gaulle, « *fils du Nord* ». Le premier, intitulé « L'essor », porte sur la période 1890-1940 ; le second, « Le libérateur », offre une série de témoignages d'hommes du Nord sur la France libre, la Libération, la création du RPF ; le troisième, « Le chef d'Etat », fait revivre la période tumultueuse de mai 1968 avec des hommes du Nord comme Léon Delbecque, Guy Mollet, Augustin Laurent ; l'affaire algérienne ; la grande grève des mineurs de 1963 ; et contient un dossier sur de Gaulle et la *Belgique*.

Présenté sous la forme d'un journal de cinquante-six pages, format tabloïd, chacun de ces trois numéros présente non seulement des portraits, des récits, des souvenirs parfois insolites de la famille, des amis et des compagnons du Nord du général de Gaulle, mais aussi des centaines de photos et de fac-similés de documents souvent inédits.

★ *Nord-Eclair*, 15-21, rue du Caire, 59052 Roubaix Cedex 01. Chaque volume, 30 francs.

Cette page a été réalisée par nos correspondants Alexis Bodsert, Jean-Jacques Boissonneau, Didier Louis, Christian Tual et par Jean-Marie Dupont. Coordination : Jacques-François Simon.

L'évolution des conflits sociaux et l'attitude du gouvernement

Camps retranchés à la SNCF

La plus totale confusion semble régner dans le conflit de la SNCF qui est entré, le samedi 3 janvier, dans son dix-septième jour, dans un climat de plus en plus tendu.

Tandis que la CGT et la CFDT ainsi que les « coordinations » mettent en avant des votes – souvent unanimes ou à de très fortes majorités chez les conducteurs – d'assemblées générales en faveur d'une poursuite de la grève, la direction conteste le caractère de ces scrutins, *« qui ne rassemblent pas la totalité des effectifs des dépôts »* (1). Elle affirme même qu'il y a un *« nombre important de reprises individuelles »* qui ne peuvent se concrétiser en raison du blocage des voies.

Du côté des syndicats engagés dans la grève, on conteste ces volontés individuelles de reprise – cela ne peut venir que de cheminots *« isolés »*, dit-on à la CFDT, – et on indique à demi-mots que la direction tente une *« intoxication »* de l'opinion et une *« division »* des cheminots.

A Villeneuve-Saint-Georges, où la direction avait annoncé une décision de reprise du travail, des cheminots et la CGT font état de votes unanimes pour la poursuite de la grève et... d'intervention des forces de police pour dégager les voies. Les CRS sont intervenus dans plusieurs dépôts vendredi pour lever les blocages, notamment à Vierzon, à la gare Saint-Charles de Marseille et à Paris-Saint-Lazare (avec le concours de cadres).

Une situation « incontrôlable »

Alors que le trafic reste extrêmement réduit, de nombreuses voies demeurent entravées. Certaines, évacuées, sont réoccupées après le départ des forces de police... A Toulouse, cependant, les cheminots ont levé d'eux-mêmes l'occupation des voies. Et la direction a indiqué, dans un communiqué, que *« le nombre d'agents désirant assurer leur service est en effet suffisant pour acheminer le maximum de trains pour les retours et les trains de marchandises les plus urgents, dès lors que certains grévistes n'entravent pas la liberté de circulation »*.

Direction et syndicats se livrent donc une bataille de communiqués pour sensibiliser l'opinion, à la veille de la vague de retours de congé. Au-delà de cette controverse, les syndicats précisent peu à peu leurs attitudes qui peuvent faire apparaître trois *« camps »* différents.

Dans un premier camp, se trouvent les syndicats qui ne se sont pas engagés directement dans la grève et qui appellent plus ou moins directement à la reprise du travail. Tel est le cas pour les cadres et la maîtrise de la FMC et de la CGC. La confédération CFTC a, elle aussi, souligné le 2 janvier qu'*« il est temps de mettre un terme à la grève, tout en poursuivant sans délai les négociations »*.

A l'issue d'une réunion avec M. André Bergeron et le bureau confédéral de FO, la fédération FO des cheminots s'inquiète d'une situation *« qui devient incontrôlable »* et constate que *« le comportement de certains, agissant en marge des organisations syndicales – et prétendant leur dicter leur comportement – crée un climat dangereux à tous égards »*. Elle a donc demandé que les votes dans les assemblées générales aient lieu à bulletin secret. Surtout, elle souhaite visiblement, sans le dire explicitement, une reprise du travail, en appelant ses adhérents à *« prendre conscience que la persistance de la situation risque de déboucher sur une crise qui débordera le cadre de la revendication syndicale »*.

Dans un deuxième camp, on trouve la CGT, qui a confirmé vendredi sa volonté d'extension du mouvement à l'ensemble du secteur public, en indiquant par la voix de M. François Duteil, secrétaire confédéral, qu'elle avait décidé de *« porter l'action à un niveau supérieur »*. Dans une déclaration commune du bureau confédéral et des fédérations des cheminots, de l'énergie, des PTT, des services publics, de la santé, des tabacs, des transports, des organismes sociaux, des travailleurs de l'Etat, du sous-sol, du spectacle et de la fonction publique, la CGT annonce des consultations des syndiqués lundi pour décider d'actions, sans doute dès mardi (comme à EDF, à la RATP, dans les arsenaux et chez les dockers).

Ce texte affirme que, dans tout le secteur public, les salariés *« subissent de plein fouet les directives gouvernementales en matière de salaires, les réductions d'effectifs, la dégradation de leurs conditions de travail et du service public. Partout doit s'exprimer la volonté d'imposer l'ouverture de réelles négociations. C'est ce que revendique la CGT depuis un long moment. Pour sa part, elle y est prête »*. Au même moment, la fédération CGT de la métallurgie demande à ses syndicats d'*« élaborer des cahiers de revendications »* dès le 5 janvier et d'*« engager les luttes indispensables à leur satisfaction »*.

Si la CGT pousse à l'élargissement, elle ménage en même temps l'opinion publique et veut éviter d'apparaître à ses yeux irresponsable ou jusqu'au-boutiste. C'est ainsi qu'elle a marqué, par l'intermédiaire du dirigeant des cheminots, M. Georges Lanoue, ses réserves face au blocage de voies en jugeant qu'il faut s'efforcer d'*« élargir une action de masse plutôt que d'occuper des postes d'aiguillage »*. Elle a aussi fait voter par plusieurs assemblées générales – Nîmes, Béziers, Narbonne – la proposition de faire assurer le retour des vacanciers par des trains conduits par des grévistes, à condition qu'ils puissent organiser eux-mêmes ces opérations et signaler par des banderoles qu'ils sont en grève.

La CFDT – soutenue par son organisation de consommateurs ASSECO – a également demandé de *« faire rouler des trains d'urgence par des grévistes »*, mais elle s'est heurtée à un refus de la direction.

La centrale se situe justement dans un troisième camp, alors que les autonomes de la FGAAC restent officiellement très discrets. Vendredi, M. Edmond Maire a réuni la presse pour apporter son soutien à sa fédération des cheminots, en utilisant à la fois le langage d'une très grande fermeté vis-à-vis du gouvernement et d'une relative ouverture pour tenter de dénouer le conflit de la SNCF.

Le message de M. Maire

Au registre de la fermeté, M. Maire a mis en cause la rigidité des directives salariales de M. Chirac, en dénonçant vivement l'intégration du glissement vieillesse technicité (GVT) dans la masse salariale, qui *« pénalise »* les bas salaires et les retraités. *« En maintenant ses directives coûte que coûte,* a affirmé M. Maire, *le gouvernement pousse à la globalisation des conflits puisqu'il ne permet aucun espace de négociation aux entreprises nationales et aux administrations. C'est la voie de la politisation des conflits sociaux que la CFDT refuse. »* M. Maire a donc demandé à M. Chirac de modifier ses directives en *« sortant »* le GVT de la masse salariale, ce qui *« ne remet pas en cause les grands équilibres économiques et la nécessaire lutte contre l'inflation »*, et en établissant de *« nouvelles bases pour la négociation »*.

Au registre de l'ouverture, M. Maire a demandé au gouvernement de réengager immédiatement les négociations, en souhaitant que cette grève *« se termine positivement ce week-end afin que lundi matin les trains puissent rouler »*. Le message qui avait été transmis auparavant à Matignon, puis à M. Méhaignerie, tendait en substance à dire : moyennant quelques nouvelles concessions, la CFDT s'engagera, cette fois, clairement en faveur d'une reprise du travail.

Allant plus loin dans la précision, M. Maire a défini les quatre bases d'un accord. Tout d'abord, il faudrait négocier *« un engagement écrit donnant des garanties pour la négociation des modifications de la grille »*. Celle-ci devrait recueillir l'accord d'une majorité des salariés et des syndicats, des précisions étant apportées sur les *« garanties statutaires »*. Ensuite, il faudrait réaliser des *« progrès significatifs »* sur les conditions de travail. En troisième lieu, *« aucune sanction ne doit intervenir pour faits de grève »*. Enfin, les *« conditions de la reprise du travail doivent être négociées en tenant compte des pertes de salaires des grévistes »*.

Une réponse gouvernementale

M. Maire a ainsi fait porter à l'avance la responsabilité d'une *« globalisation »* du mouvement, qu'il préférerait éviter, au gouvernement. Mais ses propositions n'ont pas recueilli l'accueil espéré, le gouvernement ne voulant plus aller au-delà d'une prolongation des négociations sur les conditions de travail *« dans les semaines qui viennent »*, comme l'a rappelé M. Pierre Méhaignerie, pour ne pas donner le sentiment, alors que Matignon parle d'une *« forte majorité silencieuse en faveur de la reprise du travail »*, d'un nouveau recul.

Il y a eu cependant dans la soirée quelques éléments de réponse. M. François Lavondès, le « médiateur », a fait transmettre à toutes les organisations syndicales un texte apportant des précisions sur le retrait – mot non prononcé – du projet de grille *« au mérite »*. Dans ce texte, M. Lavondès se porte, comme M. Méhaignerie, *« garant d'une application loyale »* de son engagement. Il affirme que, pour la nouvelle grille, à négocier, il faudra *« tenir compte largement des garanties statutaires existantes »*, mais, ajoute-t-il, *« il convient que les éléments faisant appel à l'ancienneté soient équilibrés par des éléments faisant appel au choix »*. Par ailleurs, les garanties statutaires *« seront globalement conservées, mais elles ne seront pas nécessairement toutes les mêmes »*.

M. Lavondès, qui n'entre pas dans les détails, précise qu'il n'y aura pas de délai pour négocier et que, *« pour être applicable »*, la future grille *« devra recevoir un accord suffisamment étendu »*. Précisions jugées aussitôt *« insuffisantes »* par la CFDT.

Du côté de la direction de la SNCF, on s'en tient au refus de renégocier immédiatement ; mais on rappelle que, lors d'une nouvelle réunion prévue le 8 janvier, la commission mixte du statut *« reprendra l'examen de l'arrêté ministériel sur les conditions de travail, en commençant par les roulants »*. On réaffirme que les négociations salariales sont bouclées et que les jours de grève ne seront pas payés, mais les pertes de salaires seront échelonnées à raison de cinq jours par mois. Quant aux *« sanctions »*, elles seront réservées aux *« actes répréhensibles et illicites »*, ce qui peut viser les *« piquets de grève qui terrorisent les gens »*.

Le recours de plus en plus fréquent à la police – avec parfois le concours de cadres – pour évacuer des voies bloquées laissait prévoir de nouvelles tensions ce week-end, alors que la SNCF faisait état de plusieurs défections d'entreprises clientes pour le transport des marchandises.

MICHEL NOBLECOURT.

(1) La direction fait état de *« menaces »* de grévistes contre les cheminots voulant reprendre le travail. Elle met en cause aussi le caractère *« minoritaire »* des votes des assemblées générales. Selon la direction, par exemple, il n'y aurait eu que 40 votants à Saint-Etienne sur un effectif de 220. Dans un dépôt de Lyon ayant 370 cheminots, il n'y aurait eu que 113 votants dont 92 pour la grève. Les syndicats rétorquent que de nombreux cheminots sont localisés en dehors des dépôts et n'y viennent pas tous les jours... A Tarbes, sur 230 présents, 222 ont voté pour la grève.

« Cheminots, au boulot ! »

Des salariés de stations de sports d'hiver et une vingtaine de maires des stations de l'Isère ont manifesté, le vendredi 2 janvier en fin d'après-midi, jusqu'à la gare SNCF de Grenoble. Les manifestants, au nombre de six cents à sept cents personnes, qui protestaient contre la poursuite de la grève des cheminots, s'inquiètent de ses répercussions sur l'économie régionale. Le cortège a défilé en scandant : *« Cheminots, au boulot ! »*

En fin de matinée puis au cours de la nuit, les forces de police sont intervenues dans plusieurs installations de la SNCF, presque à chaque fois sans incidents. Les voies ont ainsi été dégagées à Metz, à Dieppe et à Caen pour permettre le départ de trains bloqués par les grévistes. A Chambéry, vers 4 heures du matin, près de deux cents CRS et gardes mobiles ont investi la gare, occupée depuis Noël.

La coordination nationale intercatégories de cheminots, animée par M. Daniel Vitry, militant d'extrême gauche, a appelé à la poursuite de la grève et organise un rassemblement, lundi, devant le ministère des transports. Cette coordination réclame une augmentation de salaires de *« 700 F par mois et pour tous »* et exige le paiement des jours de grève.

Des retours de vacances difficiles

La poursuite de la grève des cheminots a nécessité la mise en place de transports de remplacement pour le retour des vacanciers de Noël. Des liaisons par autocars sont mises en place entre les stations de sports d'hiver et les grandes métropoles. Les sociétés de location de voitures sont submergées de demandes et ne peuvent y répondre, notamment dans la région Rhône-Alpes.

Cela promet une circulation routière extrêmement dense et des embouteillages pendant le week-end du 3 et 4 janvier. Les prévisions font état d'un trafic en hausse de 15 % par rapport à la période correspondante de l'an dernier.

Le transport aérien n'est pas en reste. Air France a mis en ligne des Boeing 747 à la place des petits Boeing 737, ce qui lui a permis d'offrir plus de 12 000 sièges supplémentaires du 30 décembre au 5 janvier, entre Paris et Nice, la Corse ou Genève. De son côté, Air Inter a programmé trois cents vols supplémentaires pendant le week-end. 47 000 sièges sont ainsi disponibles entre Paris et Lyon, Grenoble, Biarritz ou la Corse.

Paralysie du trafic le 6 janvier

La RATP aussi

La RATP n'est pas la SNCF. Qu'on se le dise. MM. Paul Reverdy, président de la Régie, et Michel Rousselot, son directeur général, s'évertuent à démontrer que l'attitude suicidaire des cheminots n'a aucune raison de s'étendre aux transports parisiens, même si les préavis de grève déposés annoncent une quasi-paralysie du trafic le mardi 6 janvier.

La RATP n'est pas la SNCF, parce que sa direction n'a aucune envie de remettre en cause les garanties statutaires du personnel. *« Depuis mon arrivée à la tête de la RATP, il y a six mois, on me dit que je veux porter atteinte au statut,* déclare M. Reverdy. *Ce procès d'intention ne repose sur rien. C'est de la désinformation. Nous sommes fondamentalement attachés à ces garanties, qui vont de pair avec le service public que nous assurons. »*

Et, pour enfoncer le clou un peu plus profondément, le président n'hésite pas à parler de l'épouvantail de la rémunération au mérite. *« Il n'existe pas à la RATP de projet d'individualisation des salaires, dont je rappelle qu'elle existe déjà. Il est d'autant moins question de toucher à la grille des salaires, mise en place du temps de mon prédécesseur, qu'elle n'est appliquée qu'aux trois cinquièmes. »*

Et pourtant, comme la RATP ressemble à la SNCF ! Ce sont les mêmes directives gouvernementales qui ont limité à 3 % la croissance de la masse salariale en 1987. M. Rousselot, qui proposait, dans un premier temps, une hausse de 2,7 %, a porté son offre à 2,9 %. Il ne manque plus que 0,18 % pour que les masses salariales de la Régie et de la Société nationale évoluent de façon identique...

C'est le même corporatisme des agents de conduite qui sait se faire entendre en arrêtant le trafic. Le Syndicat autonome traction a repoussé la prime de 150 F que lui proposait la direction en échange d'une amélioration de la productivité, et il est revenu à sa revendication initiale d'un reclassement catégoriel de 400 à 500 F pour qu'un conducteur ne soit pas dépassé en fin de carrière par certains agents de maîtrise.

Les syndicats hésitent de la même manière sur la conduite à tenir. Ils s'efforcent de dépasser les revendications des conducteurs, en abordant les problèmes généraux de salaires et la question des réductions d'effectifs. Mais ils se présentent en ordre dispersé : la CGT majoritaire s'escrime à ne pas déposer de préavis tout en appelant à cesser le travail, mais ses mots d'ordre sont peu suivis ; la CFDT dépose des préavis de grève pour tous les jours, mais n'appelle pas ses adhérents à les suivre comme le 2 janvier, où le trafic de la RATP était parfaitement normal ; FO, la CFTC et la CGC souhaitent, à des nuances près, parvenir à un accord minimum ; le reste des autonomes critiquent vigoureusement l'égoïsme des conducteurs autonomes, etc.

La semaine qui commence le 5 janvier sera décisive. En effet, lundi, direction et syndicats se retrouvent pour parler des augmentations salariales. On voit mal ce que pourrait concéder de significatif la direction, après les fermes déclarations du ministre de l'économie. Lundi aussi, la direction rencontrera les conducteurs autonomes. Là encore, sa marge de manœuvre est nulle, sauf à mettre la pagaille dans la hiérarchie des salaires de la Régie.

Il y a donc beaucoup de risques que le mot d'ordre de grève des autonomes et l'action tous azimuts de la CGT stoppent les métros et les bus le mardi 6 janvier, pour une période indéterminée.

ALAIN FAUJAS.

La rigueur coûte que coûte

Pour la quatrième fois depuis le début de la semaine, M. Jacques Chirac a réuni, le samedi 3 janvier en fin de matinée, à l'hôtel Matignon, les ministres concernés par le conflit SNCF (1). M. Méhaignerie, ministre de l'équipement, et M. Douffiagues, ministre délégué aux transports, ont dénoncé, vendredi, les motifs *« politiques »* qui expliquent, selon le gouvernement, la continuation de la grève après les concessions faites, le 31 décembre, sur le problème de la grille des rémunérations. En recevant des représentants des grévistes, le 1er janvier, au fort de Brégançon, dans le Var, le président de la République a fait un geste dont M. Méhaignerie n'est *« pas sûr »* qu'il ait *« vraiment apporté une solution au problème de la grève »*.



La réplique du gouvernement à l'initiative de M. François Mitterrand est restée modérée, M. Méhaignerie se bornant à suggérer, à demi-mot, que la réception de cheminots grévistes à Brégançon apparaissait comme un encouragement du chef de l'Etat à leur action. Ni le premier ministre ni son entourage ne se sont exprimés officiellement à ce sujet. M. Chirac, auquel certains de ses amis conseillaient de réagir publiquement à l'engagement de M. Mitterrand, a jugé que, à moins d'adopter une stratégie de rupture de la cohabitation, il ne pouvait entrer ainsi dans un conflit ouvert avec le chef de l'Etat.

Le premier ministre ne s'interdit pas, pour autant, de penser que les syndicats dont M. Mitterrand a reçu des représentants, c'est-à-dire la CFDT et la CGT, n'ont pu que se sentir confortés, au détriment des autres qui ont une position plus conciliante dans le conflit ; ni de se demander si ce geste correspond bien à la fonction d'*« arbitre »* que revendique le président de la République. Que l'audience de Brégançon ne soit pas de nature à faciliter la tâche du gouvernement dans la politique de *« redressement »* qu'il mène, voilà, en tout cas, qui ne fait aucun doute dans l'esprit de M. Chirac.

En dénonçant les motifs *« politiques »* de la poursuite du mouvement, le gouvernement a en vue la portée des revendications des cheminots, davantage qu'une stratégie définie, qui inspirerait leur action et dont la paternité pourrait être attribuée à tel syndicat ou à tel parti. Pour M. Douffiagues, on est passé *« d'une contestation des conditions de travail à une attaque de front contre la politique économique et sociale du gouvernement »*, mais le ministre délégué aux transports n'a désigné d'autres coupables que ceux qu'il appelle les *« ultras »*, ce qui est vague.

M. Chirac observe qu'il n'est pas, en France, de grève importante sans que s'y mêlent des impulsions politiques et que l'idée de discréditer ou de déstabiliser le gouvernement est, certainement, l'une des motivations du conflit de la SNCF, mais il n'est pas sûr que cette idée agisse de façon déterminante à la base du mouvement. Celui-ci lui paraît être assez confus quant à son origine et échapper largement au contrôle des syndicats, ce dont, à ses yeux, il n'y a pas lieu de se réjouir. Il décèle, d'ailleurs, à la CFDT et, même, à la CGT, en dépit des appels de cette dernière à une extension du conflit, un désir d'y mettre fin dans des conditions honorables.

La prudence du premier ministre dans l'analyse du conflit semble justifiée à la lecture des déclarations des dirigeants socialistes et communistes. Les uns et les autres mettent en cause l'attitude du gouvernement, mais laissent paraître une certaine perplexité quant au contenu exact des revendications des grévistes. Ceux-ci *« rendent service à l'ensemble du monde du travail »*, a déclaré M. Charles Fiterman, membre du secrétariat du comité central du PCF, vendredi sur RTL, en réclamant, surtout, du gouvernement et de la direction de la SNCF *« des propositions sérieuses »*. M. Pierre Bérégovoy, ancien ministre de l'économie et des finances, a, lui aussi, pressé le gouvernement de mettre fin à ses *« atermoiements »*, tandis que M. Bernard Roman, membre du secrétariat national du PS, estime *« urgent que Jacques Chirac prenne, enfin, la mesure du conflit et se décide à prendre les dispositions nécessaires au retour à la paix sociale »*.

A quel prix ? S'il s'agit de revoir le projet de grille des rémunérations ou d'améliorer les conditions de travail, c'est à la direction de la SNCF qu'il appartient d'examiner, en concertation avec les syndicats, ce qu'elle peut faire. Soucieux d'éviter toute assimilation avec le projet Devaquet sur les universités, le premier ministre souligne que le projet de grille, qui incluait une part plus importante faite au mérite dans les critères d'avancement, n'est pas une affaire qui relève du gouvernement. Cela lui est même, à l'en croire, totalement indifférent. En d'autres termes, il ne s'agit pas d'une réforme dans laquelle le crédit politique et idéologique de la majorité était engagé, mais d'un problème de fonctionnement interne de la SNCF. Aussi M. Chirac a-t-il demandé à M. Douffiagues, qui avait fait de cette réforme un cheval de bataille, de se mêler de ce qui le regarde.

Pas de « grain à moudre »

Ce qui regarde le gouvernement, ce qui est de sa responsabilié, c'est la fixation des grands équilibres et, donc, la politique salariale. En cette matière, M. Chirac est résolu à ne rien lâcher et prêt à assumer toute confrontation politique éventuelle. On ne touchera pas, ni par le biais des rémunérations, ni par celui du temps de travail, au cadre d'évolution des revenus établi pour 1987. Il y va du crédit du gouvernement sur le plan international et de la cohérence de son action. Celle-ci est dirigée, d'une part, vers l'amélioration de la situation de l'emploi, en particulier pour les jeunes, et, d'autre part, vers celle de la compétitivité de l'économie française. Lâcher sur les revenus, dont la progression prévue est de 3 %, ce serait, estime M. Chirac, aller vers 5 % ou 6 % de taux d'inflation en 1987 et cinq cent mille ou six cent mille chômeurs de plus dans dix-huit mois. Aussi le premier ministre a-t-il prévenu M. André Bergeron, dans le langage qu'affectionne le secrétaire général de FO : en matière de rémunérations, il n'y a pas de *« grain à moudre »*.

M. Chirac est préoccupé par la situation du franc par rapport au mark. Tout en critiquant la politique monétaire allemande – maintien de taux d'intérêt élevés, mais refus de soutenir la monnaie française quand elle est attaquée, – le premier ministre reconnaît que la rigoureuse politique des revenus et les résultats qu'elle obtient en matière de prix, outre-Rhin, permetent aux dirigeants allemands d'inviter les Français à suivre leur exemple avant d'exiger leur concours sur les marchés des changes. Il en tire, en tout cas, la conclusion qu'un différentiel d'inflation de deux points et demi avec son principal partenaire commercial ne laisse à la France aucune marge en matière de salaires.

Jugeant, en outre, que les personnels de la SNCF les plus engagés dans la grève, c'est-à-dire les agents de conduite, ne forment pas une catégorie sociale dont les conditions de vie appellent une action prioritaire, le premier ministre oppose à leurs revendications la situation des chômeurs, à laquelle doit être affectée la totalité des moyens financiers disponibles. Sur ces deux axes de sa politique, affirme-t-il, le gouvernement est parfaitement unanime. Comment les centristes, qui ont pour « maître à penser » le rigoureux M. Raymond Barre, pourraient-ils refuser la rigueur ?

S'il doit y avoir un affrontement politique sur ces bases, ce que le premier ministre ne croit pas, il est, en tout cas, prêt à l'assumer et certain que l'affaire tournerait à son avantage.

PATRICK JARREAU.

(1) MM. Edouard Balladur (économie), Pierre Méhaignerie (équipement), Jacques Douffiagues (transports) et Robert Pandraud (sécurité), ainsi que M. Charles Pasqua (intérieur), qui a aussi participé à la réunion de vendredi.

Etranger

La reprise d'Alfa-Romeo par Fiat

La fin des « fonctionnaires »

ROME
de notre correspondant

Avec la précision d'un métronome, Alfa Lancia Industriale SPA a vu le jour le 1er janvier, conformément à l'accord de fusion entre Lancia et Alfa-Romeo, conclu le 6 novembre dernier par leurs chaperons respectifs, le groupe privé Fiat et le groupe public IRI-Finmeccanica (*le Monde* du 8 novembre).

La nouvelle société, dotée d'un capital initial de 350 milliards de lires (1) (souscrit à 100 % par Fiat et composé de 350 millions d'actions de 1 000 lires de nominal, disposant chacune d'un droit de vote), naît dans une conjoncture économique des plus favorables : les ventes en Europe se sont situées l'an dernier autour de 11,3 millions de véhicules, un record auquel Fiat a contribué en prenant 12,7 % du marché, talonnant de peu l'allemand Volkswagen.

En conquérant Alfa, Fiat s'est assuré une place *« dominante »* en Italie – ses dirigeants n'aiment pas le mot de monopole – et s'apprête à concurrencer directement Mercedes et BMW dans le secteur des grosses et moyennes cylindrées, un marché *connaissant en* Europe *une certaine* expansion.

Une équipe aguerrie

Pour conduire la délicate intégration entre une marque au succès commercial indéniable, Lancia, et un groupe au bord de l'effondrement productif et financier, Fiat mise sur une équipe aguerrie. L'ingénieur Vittorio Ghidella, cinquante-cinq ans, l'un des hommes du « miracle » de Fiat (il est depuis 1978 administrateur délégué du secteur auto) préside la nouvelle société. Il est assisté, au poste de vice-président pour les opérations industrielles, d'un fidèle lieutenant, M. Pierre Fusaro, quarante-quatre ans, qui a mené une brillante carrière de manager dans l'ensemble du groupe, avec responsabilité directe ces derniers temps sur l'ensemble des usines Fiat situées hors d'Italie.

Le troisième homme est M. Giuseppe Tramontana, un Milanais de quarante-sept ans, qui a ramené en sept ans la société textile Montefibre aux bénéfices, après une restructuration à la hache, avant d'être nommé administrateur délégué d'Alfa-Romeo en juin 1985. Il conservera cette fonction dans la nouvelle société, après avoir favorisé le « divorce » d'avec l'IRI.

Les objectifs contenus dans l'accord conclu en novembre dernier son ambitieux : 620 000 véhicules en 1990, dont 320 000 de marque Alfa-Romeo (les ventes se sont effondrées fin 1986), 265 000 Lancia et 35 000 fabriquées pour Alfa par le Japonais Nissan. Autres caractéristiques : un chiffre d'affaires de 8 000 milliards de lires en 1990, qui situerait la nouvelle société en tête du classement européen dans ce segment de marché, le maintien de deux réseaux commerciaux distincts et la recherche aux Etats-Unis d'un partenaire permettant d'écouler 60 000 voitures par an. Enfin, une nouvelle grille de production préalable au renouvellement des gammes qui devra être menée à bien en trois ans. Pour y parvenir, Fiat entend consacrer 5 000 milliards de lires d'investissements d'ici à 1995 à la nouvelle société.

Dans l'immédiat, les dirigeants d'Alfa-Lancia préparent activement la rentrée, le 7 janvier. Aux 28 000 salariés de l'ex-Alfa-Romeo SPA, qui regagneront usines et bureaux, Fiat a adressé une lettre les avisant que le statut de « fonctionnaire », leur assurant la sécurité de l'emploi et divers autres avantages, est désormais aboli ; leur salaire reste intégralement garanti.

D'ici à 1990, Fiat espère ramener les effectifs totaux de la nouvelle société à 37 000 personnes (contre 44 000 actuellement dont 6 000 salariés d'Alfa en chômage technique) : des chiffres qui suffisent à eux seuls à donner une idée des difficultés qui guettent la nouvelle équipe de direction.

(Intérim).

(1) 1 lire = 0,005 franc.

Les Etats-Unis révisent leur système de préférence douanière

Taiwan, la Corée du Sud et le Mexique sont touchés

Le président Reagan a décidé de supprimer les avantages douaniers dont jouissaient la Roumanie et, au moins en théorie, le Nicaragua de suspendre ceux du Paraguay, et de mettre le Chili en sursis. Cette décision s'appuie sur une évaluation des droits des travailleurs dans ces Etats.

Les trois premiers pays vont perdre le bénéfice du système de préférences généralisées (GSP) qui leur permettait d'exporter sans droits de douane certains produits vers les Etats-Unis, a annoncé, le vendredi 2 janvier, le représentant spécial du président pour le commerce, M. Clayton Yeutter.

Pour le Nicaragua, la mesure est symbolique, puisque Washington a imposé un embargo total en mai 1985. Pour les deux autres pays, sa portée demeure limitée : 40 millions de dollars d'exportations touchées pour la Roumanie, 6 millions de dollars pour le Paraguay. Le Chili est placé en observation pour un an.

Ces sanctions sont le fruit d'un long processus de révision de la politique américaine de soutien aux exportations du tiers-monde, demandée par le Congrès en 1984. Les droits des travailleurs constituant un des critères retenus, la Maison Blanche a passé onze pays au crible de la liberté d'association, des conditions de travail et de l'emploi des enfants.

Les mesures annoncées vendredi doivent prendre effet dans un délai de soixante jours. La Maison Blanche a parallèlement décidé une profonde transformation du GSP en faveur du tiers-monde. Six pays considérés parmi les plus développés du tiers-monde – Taiwan, Corée du Sud, Brésil, Mexique, Hongkong et Singapour – vont perdre en partie la faculté d'exporter sans droits de douane vers les Etats-Unis. Quelque 3,1 milliards de dollars d'importations américaines seront touchées avec le rétablissement de droits de 5 % à 7 %.

Cette mesure concerne presque exclusivement les « nouveaux » pays industrialisés, qui sont également ceux qui réalisent d'importants excédents commerciaux avec les Etats-Unis. La compétitivité accrue de ces pays a évidemment pesé dans les décisions du président Reagan, mais il faut sans doute n'en attendre qu'un effet très limité sur le déficit commercial des Etats-Unis, a indiqué M. Yeutter. – *(AFP.)*

CONJONCTURE

La production va baisser prévoit l'INSEE

La production industrielle va baisser en début d'année, prévoit l'INSEE, au vu de sa dernière enquête mensuelle effectuée en décembre auprès des chefs d'entreprise.

Selon l'Institut de la statistique, un clivage apparaît entre les secteurs : *la production destinée aux* entreprises – biens intermédiaires et biens d'équipement professionnel – diminue, alors qu'elle augmente pour les biens distribués aux ménages – automobiles et biens de consommation.

Cette évolution, qui va se poursuivre, est trop contrastée pour entraîner la production industrielle d'ensemble, malgré des stocks légers et une demande étrangère qui s'améliore.

Les hausses de prix prévues sont toujours aussi modérées, que ce soit pour les biens intermédiaires ou pour les biens d'équipement et de consommation.

Reprise des commandes industrielles

Les commandes de biens manufacturés ont augmenté de 4,1 % en novembre aux Etats-Unis, la plus forte hausse mensuelle depuis deux ans (+ 4,4 % en 1984). Cette reprise corrige la chute de 3,5 % enregistrée en octobre.

Elle s'explique surtout par le bond des commandes militaires : + 107,9 %, le plus fort taux depuis août 1974 (+ 140,2 %). Si l'on exclut ce secteur, la hausse des commandes n'est que de 1,1 % en novembre, après la baisse de 1,6 % en octobre.

Les chiffres publiés vendredi 2 janvier par le département du commerce font également apparaître en novembre une augmentation de 6,4 % des commandes de biens d'équipement civils, hausse censée préfigurer l'évolution de l'investissement des entreprises privées. Les commandes avaient reculé de 4,6 % en octobre.

Revue des valeurs

BOURSE DE PARIS — Semaine du 29 décembre au 2 janvier

Déraillement

La grève de la SNCF continue. La baisse aussi. Ainsi pourrait-on résumer la courte semaine boursière – ramenée à quatre séances en raison du Jour de l'an – qui vient de s'écouler. En l'espace de quinze jours, la Bourse est devenue méconnaissable. Elle qui caracolait le 15 décembre encore sur des sommets record (l'indice CAC culminait à 414,3) a dû précipitamment en rabattre, pour repasser sous la barre des 400. Vilain pied de nez pour ce marché qui avait jusqu'ici réalisé un quasi sans faute, faisant la joie des fidèles du palais Brongniart.

Déjà boudé la semaine dernière par le Père Noël, la corbeille n'a rien reçu en compensation à l'heure des étrennes. Son cas s'est au contraire aggravé. Après une perte bénigne lundi (– 0,3 %) l'indicateur de tendance cédait d'un coup 2 % mardi. Pour la Saint-Sylvestre (31 décembre), la cote regagnait 0,3 %, dans un marché déserté par les boursiers, où les « restants » regardaient sans entrain voler serpentins et confettis. Vendredi, la Bourse commençait l'année sur une glissade, en abandonnant plus de 2 %. Le bilan hebdomadaire s'inscrivait ainsi nettement dans le rouge (– 4 %). De la veille de Noël au lendemain du 1er janvier, la Rue Vivienne n'a pas été à la fête.

Il est vrai que les raisons de pavoiser étaient plutôt rares. Près des piliers, les commentaires allaient – si *on* ose dire – « bon train » au sujet du mouvement de grève qui se durcit à la SNCF, et des risques de son extension possible à d'autres branches du secteur public. *« Si le gouvernement cède sur les salaires avec les cheminots, il n'y a aucune raison qu'il ne cède pas face à d'autres catégories »*, se lamentait un professionnel, voyant déjà renaître le spectre de l'inflation. La remontée des prix du baril à leur plus haut niveau depuis dix mois a de surcroît ravivé ces craintes. En fin de semaine, toutes les valeurs ou presque baissaient sur fonds de tensions sociales. Personne, sous les lambris, ne paraissait comprendre les raisons de la *poursuite du conflit : « Les cheminots souhaitaient le retrait de la grille des salaires. Ils ont eu satisfaction. Pourquoi s'obstinent-ils ? »*, interrogeait un fondé de pouvoir.

Incompréhension, incertitude, inquiétude, tels étaient les sentiments qui taraudaient les boursiers ces jours derniers. Aucun d'entre eux ne se risquait à un pronostic sur l'issue des événements ni sur leur coût pour l'économie, et, en particulier pour les entreprises cotées. Les grandes sociétés de distribution et de vente par correspondance ne semblaient pas trop affectées par les grèves des trains, nombre d'entre elles recourant à des réseaux propres ou aux PTT *(voir le Monde* du 1er janvier). Les surcoûts qu'elles subiront seront en tout état de cause comptabilisés sur l'exercice 1987. Ils devraient donc être rapidement effacés si la nouvelle année tient ses promesses. Casino cédait néanmoins 10,4 %. Les professionnels *restent en effet convaincus que les prochaines* privatisations, la présence d'abondantes liquidités, l'intérêt des étrangers et les anticipations de résultats encore florissants pour les entreprises feront de 1987 un cru boursier honorable. En termes imagés, un gros nuage vient d'assombrir le ciel Rue Vivienne. Mais, au-dessus de cette perturbation, le temps reste beau.

La bourrasque monétaire pourrait quand même *brouiller une telle appréciation. Le franc n'a pas* cessé de perdre du terrain face au mark, qui atteignait, le 2 janvier, le cours record de 3,312 F, malgré le soutien de la monnaie française par la Banque de France. Celle-ci remontait pour l'occasion son taux directeur à 8 %. Les spécialistes remarquaient cependant que le franc restait ferme face au dollar et à la livre. Quant à ceux qui craignaient de voir la chute du billet vert pénaliser les valeurs d'exportation, ils ouvraient là un débat qui n'a pas encore été tranché : si les sociétés fortement exportatrices peuvent pâtir d'un recul du dollar, celles important des matières *premières ou des produits intermédiaires dont* les prix sont libellés en devise américaine sont gagnantes. Il apparaît dès lors hasardeux de se prononcer de manière systématique sur l'impact du mouvement du dollar sur les cotations.

Plus inquiétante était la tenue du marché obligataire. La tension des taux à court terme qui a résulté de la défense du franc par la Banque de France a fortement déprimé les obligations et le MATIF.

Le vif repli de Wall Street pour la dernière séance de l'année a aussi fait mauvais effet dans les travées du palais Brongniart, de même que le déficit commercial record des Etats-Unis en novembre (19,2 milliards de dollars). En décidant d'imposer des droits de douane sur certains produits alimentaires européens, le président Reagan a jeté un froid sur les valeurs des secteurs concernés. Le titre Martell (cognacs) cédait ainsi du terrain (– 12 %) dans un marché peu actif.

La hausse des taux pénalisait les valeurs de crédit comme Cetelem (– 9,5 %). Bic (– 8,8 %) pâtissait de la baisse du dollar. Tout au long de la semaine, les investisseurs institutionnels, ces fameux « gendarmes » qui empêchent le marché de *tomber trop bas, ont fait œuvre de soutien,* sans zèle toutefois.

Attendre et voir, tel était le mot d'ordre à la Bourse vendredi. A la fois optimiste et prudent, le syndic de la Compagnie des agents de change, M. Xavier Dupont, estimait à la veille du Nouvel An que le marché conservait *« de bonnes chances de dépasser en 1987 ses records de 1986 »*, dans une interview à notre confrère *la Cote Desfossés*. Mais, sans préjuger de l'avenir, force est de constater que les débuts auront été laborieux...

ÉRIC FOTTORINO.

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 2 janvier

COURS	ÉCHÉANCES			
	Janv. 87	Mars 87	Juin 87	Sept. 87
Premier	–	105,10	105,10	105,05
+ haut	–	105,15	105,10	105,10
+ bas	–	104,35	104,25	104,35
Dernier	–	104,35	104,30	104,40
Compensation	–	104,35	104,30	104,40

Nombre de contrats : 10 937

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

	29 déc.	30 déc.	31 déc.	1er janv.	2 janv.
RM	–	1 237 708	847 034	–	–
Comptant					
R. et obl.	–	12 385 284	9 016 566	–	–
Actions	–	564 547	268 143	–	–
Total	–	14 187 539	10 296 727	–	–
INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 31 décembre 1985)					
Françaises	151,7	148,7	149,1	–	–
Étrangères	113,3	112,7	112,7	–	–
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 31 décembre 1985)					
Tendance	159,9	156,3	156,8	–	97,8 (*)
(base 100, 31 décembre 1981)					
Indice gén.	405,8	398,4	397,8	–	392

(*) Ramené à 100 au 31-12-86.

BONS DU TRÉSOR

Séance du 2 janvier 1987

Echéances	Plus haut	Plus bas	Cours compensation	Variation (jour/veille) en pts
Déc.	92,33	92,30	92,30	– 0,18
Mars 87	92	91,74	91,74	– 0,30
Juin 87	92,10	92,05	92,06	– 0,13
Sept. 87	92,32	92,19	92,29	– 0,06

LES PLUS FORTES VARIATIONS DE COURS HEBDOMADAIRES (RM)

Valeurs	Hausse %	Valeurs	Baisse %
Min. Salsigne	+ 4,4	Mais. Phénix	– 12,6
Selvepar	+ 2,1	Martell	– 12
Créd. fonc. im.	+ 1,8	Casino	– 10,4
Locab. immob.	+ 1,8	From. Bel	– 10,1
Bail équip.	+ 1,1	Cie Bancaire	– 9,7
Impériale	+ 1	Cetelem	– 9,5
Spie Bat.	+ 0,6	CGIP	– 9,5
Sodexho	+ 0,4	Moët-Hennessy	– 9,5
Silic	+ 0,2	Penarroya	– 8,9
Gle Occident.	+ 0,1	Bic	– 8,8
CCMC	+ 0,1	SCREG	– 8,8
Bail invest.	+ 0	Paris. Réesc.	– 8,5

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 26 déc.	Cours 2 jan.
Or fin (kilo en barre)	82 200	82 500
– (kilo en lingot)	82 900	82 800
Pièce française (20 fr.)	520	540
Pièce française (10 fr.)	380	389
Pièce suisse (20 fr.)	532	542
Pièce latine (20 fr.)	472	480
● Pièce tunisienne (20 fr.)	475	471
Souverain	600	616
Souverain Elizabeth II	620	620
● Demi-souverain	335	335
Pièce de 20 dollars	3 000	3 200
– 10 dollars	1 430	1 570
● – 5 dollars	955	955
– 50 pesos	3 145	3 245
● – 20 marks	580	580
– 10 florins	501	500
● – 5 roubles	383	383

Neuf titres français cotés à Munich

Les titres de neuf grandes sociétés françaises ont été cotés pour la première fois, vendredi en RFA, à la bourse régionale de Munich, où ils sont échangés depuis vendredi en cotation parallèle à l'initiative de la Bayerische Hypotheken Bank.

Il s'agit des titres de Carrefour (1 100 deutschemarks), Club Méditerranée (207), Essilor (1 135), L'Oréal (1 180), Michelin B (752), Moët-Hennesy (714), Saint-Gobain (106,4), Source Perrier (235) et Télématique (950).

Ces titres ne sont pas inscrits officiellement à la cote à Munich. Les titres échangés dans la capitale bavaroise sont en fait matériellement à Paris, et la Bayerische Hypotheken Bank sert de relais entre la clientèle ouest-allemande et le marché parisien. – *(AFP.)*

Baisse des réserves de change en novembre

Les réserves de change de la France s'élevaient, fin novembre, à 420,4 milliards de francs, en baisse de 10,8 milliards par rapport à fin octobre. En un an (fin novembre 1985 comparé à fin novembre 1986), les réserves ont augmenté de 2,8 milliards de francs.

La baisse enregistrée en novembre par rapport à octobre s'explique en grande partie par le remboursement anticipé de deux tranches de l'emprunt de 4 milliards de dollars souscrit à l'automne 1982 par l'Etat français.

Un *communiqué* de la Rue de Rivoli annonçait, le 1er décembre, qu'avaient été remboursés 600 millions de dollars le 12 novembre et encore 660 millions de dollars le 28 novembre. Ces deux opérations ont clos définitivement l'emprunt de l'automne 1982.

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES AU RM (1)

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
Saint-Gobain	995 736	362 414 486
Aussedat Rey	191 724	92 889 963
Lafarge Coppée	67 771	91 626 935
Peugeot SA	76 164	90 248 966
Michelin	32 330	83 814 827
Redoute	32 595	80 806 445
Thomson CSF	49 463	76 566 194
Elf	233 748	73 643 017
Chargeurs	35 409	55 858 758
Club Méd.	78 179	53 528 409
Perrier	65 455	52 832 266
St-Louis	59 177	46 571 977
Eaux (Gle)	35 213	45 958 023
Air Liquide	62 326	43 965 366
Midi	26 672	43 497 003
Moët	16 871	41 277 320
BSN	9 331	40 349 386
Oréal	9 339	36 287 190

(1) Quatre séances seulement.

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

Pas de hausse de fin d'année

Wall Street a manqué cette semaine à une tradition d'envolée de la cote dans les ultimes séances de l'année, mais 1987 a presque balayé ce mauvais souvenir de 1986 en débutant sur les chapeaux de roues.

Coup sur coup, de lundi à mercredi, trois reculs ont *ramené* l'indice Dow Jones des valeurs industrielles à 1 895,95 le 31 décembre, en baisse de 34,45 points. Les espoirs d'une percée rapide au-delà des 2 000 points, nés le 2 décembre dernier lorsque le Dow Jones avait atteint le record de 1 955,57 points, disparaissaient.

Mais vendredi, après un jour de clôture pour le Premier de l'An, tout revenait dans l'ordre. L'indice des valeurs industrielles effaçait presque toute ses pertes du début de la semaine en gagnant 31,35 points à 1 927,30. Une séance de hausse a ainsi permis de ramener le recul de la semaine à 3,09 points.

	Cours 26 déc.	Cours 2 janv.
Alcoa	33 7/8	35 1/8
ATT	25 3/8	25 1/2
Boeing	53 7/8	52 1/8
Chase Man. Bank	37 1/4	36
Du Pont de Nemours	87 1/2	85 7/8
Eastman Kodak	69 1/4	69 1/4
Exxon	73 3/8	72 1/8
Ford	57 5/8	57 5/8
General Electric	87 1/2	87 3/8
General Motors	67 1/8	66 7/8
Goodyear	41 3/4	42 7/8
IBM	122	121 7/8
ITT	53 1/4	53 3/8
Mobil Oil	40 1/8	50 7/8
Pfizer	62 7/8	62
Schlumberger	32 1/8	32 3/8
Texaco	35 7/8	36 3/4
UAL Inc.	54 1/8	52 1/2
Union Carbide	22 3/4	22 7/8
US Steel	21 5/8	21 7/8
Westinghouse	58 1/2	58 1/4
Xerox Corp	62 7/8	59 5/8

LONDRES

Regain d'optimisme

Le Stock Exchange a confirmé et *accentué cette* semaine le petit redressement qui s'y était amorcé à la veille de Noël.

Le regain d'optimisme a été appuyé, dans un marché certes peu actif en l'absence de la plupart des opérateurs, par le meilleur comportement du sterling grâce au redressement des prix pétroliers et par des prédictions encourageantes pour 1987, notamment de la part de la Confédération de l'industrie britannique et de divers courtiers.

Ce sont toutefois les fonds d'Etat qui ont tenu la vedette, car, en fin de semaine, la remontée de la livre par rapport au très faible dollar est venue faire renaître l'espoir d'une réduction prochaine des taux d'intérêt alors que, ces derniers temps, la rapide croissance de la masse monétaire faisait redouter au contraire un relèvement de ceux-ci.

La cote de la banque d'affaires Morgan Grenfell a toutefois fait un nouveau plongeon à la suite de la démission de son grand spécialiste des OPA et de nouvelles rumeurs selon lesquelles des opérations irrégulières auraient été commises en faveur de Guinness dans la grande bataille d'OPA de l'été dernier pour le contrôle de Distillers.

Indices « F.T. » du 2 janvier : industrielles, 1 320,2 (contre 1 301,2 le 24 déc.) ; fonds d'Etat, 84,76 (contre 83,14 le 24 déc.) ; mines d'or, 304,1 (contre 299,6 le 24 déc.).

	Cours 26 déc.	Cours 2 janv.
Beecham	440	441
Bowater	346	339
Brit. Petroleum	715	724
Charter	272	279
Courtaulds	313	306 1/2
De Beers (*)	750	760
Free State Geduld (*)	10 9/16	–
Glaxo	1045	10 27/64
Gt. Univ. Stores	14 1/2	14 5/8
Imp. Chemical	10 27/32	10 19/32
Shell	979	985
Unilever	21 51/64	21 27/32
Vickers	390	408
War Loan	34 7/8	35 3/4

(*) En dollars.

FRANCFORT

Morosité

Pour la deuxième semaine consécutive, le volume des transactions a été limité à Francfort par les fermetures dues aux fêtes de fin d'année

La demande a été faible, et cette faiblesse s'est répercutée sur les cours. L'indice Commerzbank a terminé la semaine à 2016,4 contre 2038,7 au 19 décembre, au terme de la dernière semaine boursière complète de 1986. La fin de l'année boursière a été morose, très en retrait sur les sommets du printemps : l'indice de la Commerzbank avait atteint 2 278,8 le 17 avril 1986.

	Cours 26 déc.	Cours 2 janv.
AEG	331	324
BASF	275,30	273,80
Bayer	319,80	316
Commerzbank	307,50	309
Deutschebank	823,50	817
Hoechst	269,40	269
Karstadt	478	474
Mannesman	175,80	178,50
Siemens	733,50	731,50
Volkswagen	433,20	419

Tokyo fermé

La Bourse de Tokyo a fermé ses portes entre le 29 décembre et le 4 janvier inclus, en raison des fêtes du Nouvel An.

Crédits, changes, grands marchés

L'EUROMARCHÉ

Petite anatomie d'un Oscar

Paribas vient de se voir décerner le titre de meilleure banque internationale pour 1986 par l'hebdomadaire britannique *International Financing Review* (IFR), le magazine spécialisé dans l'euromarché. Cet Oscar, qui, les années précédentes, *était allé à des* établissements aussi prestigieux que le Crédit suisse First Boston, Nomura, Merrill Lynch et autres firmes de même calibre international, intervient à la veille de la privatisation tant attendue du groupe bancaire de la rue d'Antin. Ce n'est, toutefois, pas cet événement qui a motivé un choix reflétant l'opinion des plus importantes banques de l'euromarché.

La vocation internationale de Paribas lui a permis de se ranger parmi les principaux chefs de file d'emprunts euro-obligataires, d'être, dans ce domaine, le leader incontesté du marché de l'ECU, de jouer un rôle primordial en matière d'instruments synthétiques à taux flottant et de « swaps », domaine dans lequel la banque française a été l'un des pionniers, de faire preuve d'une imagination créatrice qui lui vaut, au travers d'une vaste gamme de produits financiers, de maintenant rivaliser avec les banques d'investissement des Etats-Unis auprès des grands emprunteurs américains et de réaliser une percée foudroyante au Japon.

Paribas est, avec la très Imperiale Deutsche Bank, en troisième place, la seule banque européenne qui ait réussi à se classer parmi les dix premiers établissements chefs de file d'euro-émissions nouvelles en 1986. En dirigeant l'an dernier plus de soixante-dix euro-emprunts représentant l'équivalent de 7,2 milliards de dollars, la Banque Paribas Capital Markets (BPCM), l'instrument londonien du groupe, s'est inscrite au huitième rang du palmarès le plus envié par un marché international des capitaux animé par une concurrence farouche, où seuls les plus forts parviennent à survivre. Cette aptitude à diriger un volume élevé d'euro-emprunts est la contrepartie d'un très fort pouvoir de placement à travers le monde entier. Ce sont, *ironiquement, les mésaventures* de Becker aux Etats-Unis qui ont, pour une grande part, poussé la banque française à accélérer le développement de sa force de vente auprès des institutionnels du monde entier, après qu'elle s'est dessaisie d'une filiale trop dispendieuse.

Avec vingt-quatre euro-émissions *totalisant* 2,5 *milliards* d'ECUs, Paribas s'est, en 1986, simultanément affirmée, et de très loin, comme étant la banque ayant dirigé le plus grand nombre et le plus important montant d'emprunts obligataires internationaux libellés dans la devise de la CEE. En second rang, la BNP n'a, dans la même période, dirigé que sept euro-transactions représentant 675 millions d'ECUS. Là encore, la primauté de Paribas a été puissamment aidée par sa force de distribution au Japon et en Extrême-Orient ; son équipe de spécialistes en « swaps » est l'une des meilleures qu'on puisse trouver à Tokyo. La vigoureuse activité nippone de l'établissement de la rue d'Antin se reflète également dans le fait qu'elle a dirigé la première euro-émission en dollars d'une entité publique japonaise, opération basée sur un « swap » permettant à l'émetteur d'obtenir en bout de course des francs suisses.

L'activité internationale de Paribas ne se confine pas à l'empire du Soleil-Levant. L'an dernier, par exemple, un tiers des euro-émissions qu'elle a dirigé provenait des Etats-Unis, un tiers d'emprunteurs européens et le solde du Japon et d'Extrême-Orient.

De banque d'affaires classique, Paribas est devenue banque d'investissement. Cette transformation réussie s'avère aujourd'hui nécessaire parce que, comme aime à le rappeler Michel François-Poncet, son président, *« l'important, de nos jours, est le produit (financier) qu'une banque est susceptible d'offrir ; la fidélité de la clientèle qui, dans le passé, assurait les beaux jours d'un établissement bancaire, est un élément de plus en plus aléatoire »*.

Deux secteurs de pointe

L'euro-activité s'étant avérée très réduite durant la dernière *semaine de l'année 1986*, les eurobanquiers se sont surtout penchés sur le chemin parcouru par leurs établissements respectifs au cours des douze mois écoulés. Dans ce domaine, la vive progression du marché de l'euro-papier commercial au détriment de celui des euro-notes et autres papiers à court terme émis sous la caution de lignes de crédit bancaire, et du marché des actions internationales a donné naissance à des classements qui montrent où le pouvoir se situe en ce début d'année.

Pour mesurer l'importance d'une banque sur le marché encore relativement récent de l'euro-papier commercial, il est préférable de prendre en compte le nombre de « dealerships », c'est-à-dire de mandats reçus *de la part des émetteurs* pour assurer l'émission et la distribution du papier, plutôt que le montant du programme envisagé. Ce dernier n'est, en effet, pas toujours déterminé par avance et reste, ultimement, soumis aux conditions du marché. En nombre de « dealerships », les banques américaines se sont l'an dernier taillé la part du lion. Sur les 10 établissements les plus actifs en la matière, 7 sont américains, et peut-être même 7 1/2, si l'on considère le Crédit suisse-First Boston (CSFB) comme étant à moitié yankee. Le premier est Citicorp avec 64 mandats. Il est suivi par Merrill Lynch avec 56 « dealerships », l'helvétique Swiss Bank Corp International (49), Morgan Stanley (48), CSFB (47), Morgan Guaranty (44), Shearson Lehman (41), la très britannique Warburg, Chase Manhattan (27) et Salomon Brothers (27). Il faut aller à la vingt-huitième place pour trouver, avec Indosuez (4), une première banque française. La seconde Paribas (2) est au trente-sixième rang. La cession à Merrill Lynch de AG Becker, qui était très forte dans le domaine du papier commercial, a fait perdre à la banque de la rue d'Antin un terrain qu'elle n'a pas encore reconquis, tout au moins dans ce domaine.

La situation est très différente *sur le marché des émissions* d'actions internationales. Si la Deutsche Bank vient en *tête* pour avoir dirigé en chef l'équivalent de 3,7 milliards de dollars d'émissions de ce type en 1986, elle le doit surtout à celle de Fiat qui, à elle seule, a représenté plus de 2,1 milliards de dollars. En nombre, le total des opérations dirigées par la banque allemande n'a été que de 6, *alors qu'il a été pour CSFD* de 26, représentant l'équivalent de près de 2 milliards de dollars. NM Rothschild à Londres vient en troisième place avec une seule transaction mais de taille, celle provenant de l'énorme privatisation de British Gas dont le placement à l'extérieur du Royaume-Uni a atteint l'équivalent de 1,5 milliard de dollars. Dans la foulée, s'inscrivent Goldman Sachs, *la* Swiss Bank Corp International, Morgan Stanley, Kidder Peabody, Nomura, la canadienne Wood Gundy et Shearson Lehman. Paribas, la première banque française dans ce domaine, vient au treizième rang avec 5 opérations ayant représenté 290 millions de dollars. Elle va se rattraper puisqu'elle dirigera sous peu sa propre privatisation, dont la seule part international, devrait être de l'ordre de 600 millions de dollars.

CHRISTOPHER HUGHES.

LES DEVISES ET L'OR

Faiblesse du dollar et du franc

L'année 1987 a mal commencé pour le dollar et pour le franc français qui, tous deux et pour des motifs différents, ont nettement fléchi. Pour la devise américaine, déjà en baisse depuis le début de la semaine, c'est l'annonce d'un déficit record de la balance commerciale en novembre (19,2 milliards de dollars) qui a entraîné un nouveau recul des cours, au profit du deutschemark essentiellement. A la veille du week-end, le billet vert, après avoir enfoncé, sur les graphiques, le seuil sensible de 1,95 DM, ne valait plus que 1,92 DM, et même moins, au plus bas depuis la fin de 1980. A Paris, il revenait, en huit jours, de 6,47 à 6,35 F, retrouvant son niveau de mai-juin 1982. Le dollar glissait même face au yen, fléchissant jusqu'à 158 yens, en dépit de l'accord de stabilisation du 31 octobre dernier.

Sans doute ce déficit record, dont l'annonce a totalement surpris puisque, depuis les 18 milliards du mois de juillet, la tendance s'inscrivait sur une pente en réduction progressive, peut-il être attribué, pour partie, à des éléments purement conjoncturels, notamment l'institution d'une taxe de 0,22 % sur les importations à partir du 1er décembre : c'est, précisément, une augmentation de 20 % des importations qui a creusé le déficit en novembre. Mais, tout de même, cette annonce a provoqué un choc et laissé planer un doute de *plus sur la rapidité* d'une amélioration de la balance commerciale des Etats-Unis.

Autre facteur d'affaiblissement du dollar, la crainte d'une hausse des prix intérieurs du fait d'un nouveau repli du billet vert, susceptible de renchérir les importations, et de la remontée récente du prix du pétrole, dont le seuil avait été si bénéfique depuis deux ans par le processus de désinflation outre-Atlantique. Du coup, le cours de l'once d'or, qui se maintenait, ces dernières semaines, aux alentours de 390 dollars, a franchi de nouveau la barre des 400 dollars.

En Europe, la nouvelle baisse du dollar et la hausse correspondante du mark n'ont pas arrangé les choses. Tout d'abord, M. Karl Otto Poehl, président de la Banque fédérale d'Allemagne, s'est inquiété de ce double phénomène, déclarant à notre confrère le *Handelsblatt* que le cours actuel du dollar lui apparaissait, maintenant, adapté aux données fondamentales des économies occidentales.

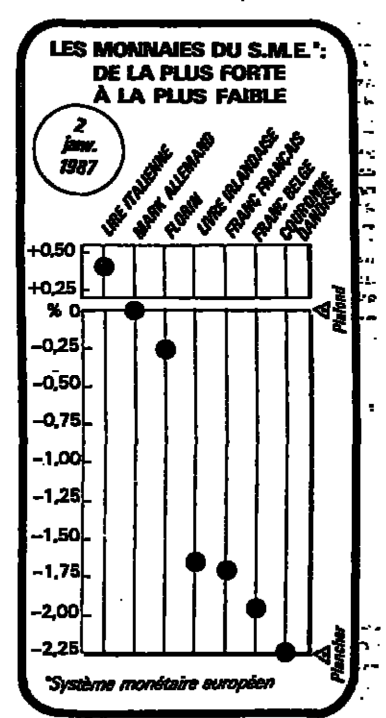
Pour lui, une nouvelle dépréciation du billet vert constituerait un *« risque pour le redressement en Allemagne et en Europe »*. Elle ne servirait pas davantage les Etats-Unis, car elle conduirait à un regain d'inflation et à une hausse des taux pour continuer d'attirer les prêteurs. Citant le déficit budgétaire américain et la politique « expansive » de la Réserve fédérale, comme si le pays était excédentaire, il a évoqué la possibilité d'une crise de confiance dans le dollar, rappelant les années 70. Il convie donc les Etats-Unis à des *« mesures d'ajustement »*.

Ensuite, la montée du deutschemark a aggravé les tensions au sein du système monétaire européen, où le franc français, sans être véritablement attaqué, glisse irrésistiblement. A la veille du week-end, la devise ouest-allemande atteignait un cours record de 3,3120 F, à moins de 2 centimes de son cours plafond de 3,3303 F. Pour défendre sa monnaie, la Banque de France, outre le relèvement de son taux (*voir ci-dessous*) a vendu, vendredi, pour près de 1 milliard de deutschemarks, ce qui est peu en soi, mais beaucoup pour un vendredi 2 janvier, sur un marché en principe peu actif, mais qui a enregistré des sorties de devises non négligeables.

Outre l'approche des élections législatives ouest-allemandes, le 25 janvier, qui rend nerveux des opérateurs tablant sur une réévaluation du deutschemark, le durcissement des conflits sociaux en France fait sentir tout son poids. A l'extérieur, le gouvernement actuel, comme le précédent, sera jugé sur sa capacité de maintenir la progression de la masse salariale dans des limites jugées « raisonnables ». Il le sait parfaitement, puisque, par la voix de M. Balladur, il a affirmé que ce qui *« pourrait arriver de pire à la France serait de changer de politique économique »*. Et de préciser : *« S'il le faut, je prendrai toutes les mesures sans en exclure aucune, pour défendre le franc, qui ne sera pas dévalué. »*

En attendant, la semaine prochaine risque d'être « chaude » pour notre monnaie.

FRANÇOIS RENARD.



COURS MOYENS DE CLOTURE DU 29 décembre au 2 janvier

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D. mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres	–	–	–	–	–	–	–	–
	–	–	–	–	–	–	–	–
New-York ...	1,4935	–	15,7418	62,1697	52,1240	2,5037	46,1361	0,0748
	1,4598	–	15,4500	60,9273	50,9840	2,4534	45,1141	0,0733
Paris	9,4875	6,3525	–	394,93	331,12	15,9851	293,08	4,7548
	9,4486	6,4725	–	394,35	330,00	15,8797	292,00	4,7425
Zurich	2,4023	1,6085	25,3209	–	83,8415	4,0273	74,2899	1,2039
	2,3960	1,6413	25,3580	–	83,6800	4,0267	74,0458	1,2026
Francfort ...	2,8652	1,9185	30,2005	119,27	–	4,8034	88,5121	1,4360
	2,8633	1,9614	30,3035	119,50	–	4,8121	88,4969	1,4371
Bruxelles ...	59,6504	39,94	6,2873	24,8305	208,18	–	18,4267	2,9895
	59,5014	40,76	6,2974	24,8339	207,81	–	18,3885	2,9865
Amsterdam ..	3,2371	2,1675	34,1283	134,75	112,98	5,4269	–	1,6223
	3,2358	2,2166	34,2464	135,05	113,01	5,4382	–	1,6241
Milan	1995,71	1336	210,31	830,58	696,38	33,4501	616,38	–
	1992,32	1364,79	210,86	831,53	695,82	33,4836	615,71	–
Tokyo	236,12	158,10	24,8880	98,2963	82,4881	3,9584	72,9411	0,1183
	234,57	160,60	24,8266	97,9041	81,9262	3,9423	72,4939	0,1177

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 2 janvier, 4,0180 F contre 4,0279 F le vendredi 26 décembre.

LES MATIÈRES PREMIÈRES

Café : l'abondance est revenue

Le café a confirmé, pendant la courte semaine écoulée (trois séances seulement se sont déroulées, en raison des fermetures du Nouvel An), qu'il comptait parmi les matières premières les plus instables et spéculatives cotées sur les marchés à terme. Le 31 décembre, il terminait l'année à 1 632 livres par tonnes au London Commodity Exchange (136 cents par livre à New-York), soit 119 livres en deçà des cours du vendredi 26 décembre.

Sur l'ensemble de 1986, le robusta a perdu environ la moitié de sa valeur. A la terrible sécheresse qui, au début de l'an passé, a détruit la moitié de la récolte brésilienne, succède aujourd'hui une abondance retrouvée de café. D'abord attisés par les craintes de pénurie, les achats massifs des torréfacteurs et de la spéculation, les cours se sont ensuite infléchis à mesure que les grands producteurs mondiaux (Colombie, Côte-d'Ivoire, Indonésie), soucieux de ravir au Brésil quelques parts de marché, vendaient jusqu'à leur dernier sac.

Devant l'engorgement subit qui a gagné le circuit de commercialisation du café, les torréfacteurs n'ont plus acheté qu'au goutte à goutte, tandis que la spéculation, seulement à l'aise dans la hausse, liquidait ses positions pour voler vers d'autres placements plus alléchants.

Pour enrayer la rechute de sa matière première « fétiche », le Brésil a tenté de soutenir artificiellement les cours en achetant à terme 60 000 tonnes de robusta à Londres. Phénomène curieux : le premier producteur mondial a ainsi affrété à grand frais un cargo rempli de café, qui a quitté Rotterdam le 14 décembre. Il était attendu pour ce début d'année à Paranagua.

Mais, d'autres en on fait la douloureuse expérience par le passé, qu'il s'agisse des frères Hunt sur l'argent, du gouvernement malais sur l'étain, ou du groupe de Bogota sur le café (déjà) en 1979 : nul n'est plus fort que le marché.

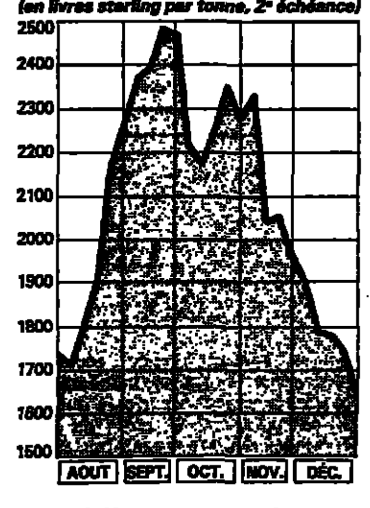
Pourquoi le café s'est-il déprécié, et si vite ? En février dernier, la flambée des cours était telle que les dispositions de régulation des prix (quotas d'expotations) prévues par l'accord international, ont été levées. Dès lors, tous les cafés du monde, arabicas latino-américains, robustas africain et indonésien se sont ajoutés – au-delà même des besoins – aux exportations brésiliennes. Or celles-ci avaient été maintenues à un niveau très élevé, le gouvernement ayant pris de sévères mesures de contraction de la demande intérieure. *Les ménagères se sont* remises à torréfier de l'orge. Le « cafezino », ce petit café très sucré distribué sur les lieux de travail, a été supprimé en quasi totalité.

L'abondance inattendue qui a résulté de ces différentes mesures a été accentuée en décembre par l'incapacité des pays membres de l'accord international à s'entendre sur le rétablissement des quotas, qui doit s'effectuer automatiquement lorsque le prix moyen du café retombe à 134,55 cents par livre. Le 31 décembre, il ne se situait plus qu'à 145 cents. Pour les pays concurrents du Brésil, il n'est pas question de lui redonner la part de 30 % du quota global qu'il détenait avant la sécheresse. La Colombie, l'Indonésie et certains Etats africains multiplient leurs ventes pour montrer leurs capacités à exporter davantage. Alors que la consommation a tendance à stagner dans les pays occidentaux, ce forcing des adversaires du Brésil précipite la baisse des prix.

Dans les milieux professionnels, on estime cependant que le marché a touché un « plancher » en dessous duquel il ne devrait pas aller. Les producteurs profiteront peut-être de cette situation pour trouver un juste milieu entre un maintien du *statu quo* des quotas et une offensive commerciale dangereuse à terme pour leurs recettes en devises.

ÉRIC FOTTORINO.

LE CAFÉ A LONDRES
(en livres sterling par tonne, 2e échéance)



PRODUITS	COURS DU 31-12
Cuivre h. g. (Londres) Trois mois	909 (– 2) Livres/tonne
Aluminium (Londres) Trois mois	786 (– 11,5) Livres/tonne
Nickel (Londres) Trois mois	2 432 (– 38) Livres/tonne
Sucre (Paris) Mars	1 140 (– 15) Francs/tonne
Café (Londres) Janvier	1 630 (– 118) Livres/tonne
Cacao (New-York) Mars	1 935 (+ 46) Dollars/tonne
Blé (Chicago) Mars	274,5 (– 1,25) Cents/boisseau
Maïs (Chicago) Mars	160 (– 3) Cents/boisseau
Soja (Chicago)	143,30 (+ 1,4) Dollars/t. courte

Le chiffre entre parenthèses indique la variation d'une semaine sur l'autre.

MARCHÉ MONÉTAIRE ET OBLIGATAIRE

Retour neuf mois en arrière

Tout va très mal sur le marché obligataire de Paris, profondément déprimé la semaine dernière et qui s'enfonce dans le pessimisme. Motif : la hausse continue des taux d'intérêt à court terme sur l'initiative de la Banque de France, qui entend ainsi défendre le franc, affaibli par la spéculation sur la réévaluation du deutschemark et par l'aggravation ou l'extension des conflits sociaux.

Le mardi 30 décembre 1986, l'institut d'émission, qui, le lundi 8 décembre, avait porté de 7,50 % à 8,50 % le taux de ses pensions à sept jours, pour le ramener, huit jours après, à 7 3/4 %, l'élevait à 8 1/4 %. Surtout, à la veille du week-end, les autorités monétaires, en liaison étroite avec le Trésor, portaient brutalement de 7 1/4 % à 8 % le taux de ses adjudications périodiques, indiquant ainsi très clairement au marché qu'elles entendaient manier l'arme des taux parallèlement aux interventions directes sur les marchés des changes, assez réduites jusqu'à présent.

Du coup, le loyer de l'argent au jour le jour sur le marché interbancaire montait à près de 8 3/4 %, débordant ainsi le « chenal » balisé par les deux taux directeurs de la Banque de France, adjudications et pensions à sept jours. Dans ces conditions, le marché obligataire ne pouvait que se déprimer davantage, *avec des rendements en nouvelle* hausse, dépassant 9 % pour les emprunts d'Etat (jusqu'à 9,25 %) et 10 % pour les emprunts du secteur public sur le marché secondaire (après émission). Quant au MATIF, ses cotations dégringolaient encore un peu plus, retombant à 104,35 ou 104,25 sur les échéances de mars, juin et septembre, au plus bas depuis le mois de mars dernier. Rappelons que les premières cotations s'étaient effectuées le 20 février dernier avec un départ de 102 sur le cours d'un emprunt « national » de 10 %. Nous voici donc ramenés à près de neuf mois en arrière, à une époque où le rendement des emprunts d'Etat était de 9 % avant de tomber à moins de 7,50 % en juin, puis mieux encore au début de l'automne dernier.

Quant aux taux directeurs de la Banque de France, ils se retrouvent également à leur niveau de mars dernier. Ajoutons-y la peur d'un retour de l'inflation que provoquerait un éventuel dérapage des salaires, bien plus probable dans les esprits que dans les faits, et la poursuite des ventes d'obligations à taux fixe par les gérants des SICAV court terme, pris de panique à l'idée d'une nouvelle baisse des cours, et on aura réuni les éléments d'une situation bien peu propice à un quelconque marché obligataire.

On aurait peut-être pu, la semaine dernière, lancer des émissions à taux fixe, et encore! Cette semaine, il n'en était pas question : pour les emprunteurs, c'est trop cher, et pour les souscripteurs, la hausse des rendements pourrait n'être pas finie. A vrai dire, il n'y a pas eu d'émission du tout, à part quelques opérations de faible importance, tel un emprunt de 300 millions de francs de la Compagnie nationale du Rhône, à douze ans et à 9,60 %, et un autre, l'Européenne de banque, à taux variable (taux annuel monétaire, TAM). C'est un taux variable (TAM également) qui a été adopté pour une émission de 2,5 milliards de francs de la Caisse nationale des télécommunications (CNT) dirigée par la BNP et qui sera entièrement placée dans le réseau de la banque.

A l'étranger, non plus, tout ne va pas très bien. Aux Etats-Unis, l'annonce d'un déficit commercial record *(voir ci-dessus)* a déprimé le marché monétaire obligataire et fait monter les taux, le cours de l'emprunt du Trésor à trente ans et 7,50 % *(à échéance de 2016)* revenait au voisinage du nominal (100), son rendement s'élevant à plus de 7,45 %. De plus, la baisse du dollar, si elle se poursuivait, pourrait inciter la Réserve fédérale à relever les taux intérieurs afin de conserver des rendements attirants pour des prêteurs internationaux.

Signalons, enfin, que la Rue de Rivoli a désigné treize établissements, sur une liste de trente-trois candidats, pour être spécialistes en valeurs du trésor (SVT). Ce sont la BNP, le Crédit lyonnais, le Société générale, la Caisse nationale du Crédit agricole, la Banque Indosuez et sa filiale, la Caisse de gestion mobilière (CGM), la banque Paribas, le Crédit Commercial de France, la banque Morgan, la Caisse des dépôts, et la Banque d'Escompte, plus deux groupements : Finances Contrepartie (Dumenil Leibé et la charge d'agent de change Le Guay Massonaud, avec un capital porté de 7,5 millions de francs à 100 millions de francs) et Finances-Plus (les charges Tuffier-Ravier, Ferri-Germe, Auboyneau-La Bouret-Ollivier, la Compagnie financière, la Lloyd's Merchant bank, la Financière du gaz, filiale de GDF, le Crédit Moderne [groupe Ecco] et l'Omnium financier de Paris [groupe Total]. Grands absents, pour l'instant tout au moins : le CIC et la Banque populaire.

F. R.

Le Monde

ÉTRANGER
2 Israël interrompt le trafic maritime entre Chypre et la côte libanaise.
3 Philippines : ouverture de la campagne pour le référendum.
— Les élections syndicales en Espagne.

SOCIÉTÉ
4 Kiosques en « follies » à Paris.
— La Guadeloupe et ses frasques.

CULTURE
5 L'architecture au musée d'Orsay : construire au passé composé.
— Variétés : La génération 80.
— Cinéma : *Bons baisers de Liverpool*.

SPORTS
11 Voile : après l'élimination de *French-Kiss*.
— Cyclisme : la mort de Jean de Gribaldy.

ÉCONOMIE
13 Les conflits sociaux.
14 La reprise d'Alfa-Romeo par Fiat.
— Les Etats-Unis révisent leur système de préférence douanière.
— Revue des valeurs.
15 Crédits, changes et grands marchés.

SERVICES
Carnet 11
Météorologie 11
Mots croisés 11

RÉGIONS
12 Des départements qui veulent changer de nom.

Accord entre le gouvernement et les syndicats dans la marine marchande

Après une longue nuit de négociations, un accord est intervenu samedi 3 janvier entre les syndicats de marins, y compris la CGT, et le secrétaire d'Etat à la mer. La grève dans la marine marchande et dans les ports avait commencé le 10 décembre et, depuis deux semaines, elle était entretenue par la seule CGT.

Les marins et officiers CGT seront consultés d'ici à lundi 5 janvier par leur syndicat qui leur conseillera de reprendre le travail. On peut donc raisonnablement espérer un déblocage du trafic portuaire, notamment à Marseille, Bordeaux, La Pallice, Nantes, Saint-Nazaire, et une reprise des liaisons avec la Corse.

« Périsse le navire plutôt que les principes »

M. Ambroise Guellec avait fait preuve tout au long des derniers jours d'une grande patience vis-à-vis de la CGT acceptant de recevoir les syndicalistes dès qu'une lueur d'espoir de conciliation était apparue. Mais il avait beau préciser les détails de son plan du 2 octobre, réaffirmer les assurances déjà données, démentir les intentions qui lui étaient prêtées, la CGT ne l'entendait pas, ou feignait de ne pas le comprendre, et répétait deux exigences en forme d'ultimatum : *« On ne touchera pas au statut du marin ! »*, et *« Pas de pavillon de complaisance français sous la houlette des Kerguelen ! »*

Le gouvernement a fait, par rapport au protocole d'accord du 22 décembre qui avait été signé par tous les syndicats sauf la CGT, une concession d'importance. Il a accepté de geler toutes les demandes d'immatriculation aux Kerguelen déposées après le 22 décembre. Et ce jusqu'à publication du décret qui fixera les conditions juridiques et sociales de cette immatriculation.

Ce texte est actuellement examiné par le Conseil d'Etat (la CGT en conteste la légalité), et M. Guellec s'engage à communiquer aux partenaires sociaux la teneur de l'avis de la Haute Assemblée. Le gouvernement a aussi accepté de ne pas remettre en cause la qualité de marins, avec les avantages qui s'y rapportent, du personnel hôtelier qui travaille à bord des car-ferries.

Le pourrissement de la situation et les incidents et voies de fait qui ont été rapportés dans certains ports, notamment à Marseille, avaient conduit les armateurs à sortir d'une certaine réserve officielle qu'ils observaient depuis le début des événements. *« La grève est le fait d'une minorité. Je veux espérer que la majorité des marins désapprouvent les actes de terreur commis par des gens qui sont en train d'achever la flotte de commerce française »*, a déclaré, le 2 janvier, M. Claude Abraham, vice-président du comité central des armateurs.

La renommée des ports français a été fortement ébranlée d'autant que les dockers, quasiment tous affiliés à la CGT, ont lancé eux aussi un mot d'ordre de grève pour le 6 janvier. Près d'une soixantaine de navires ont été déroutés depuis le début de la grève vers des ports étrangers. *« Le plan Guellec du 2 octobre a le grand mérite de proposer une politique globale et cohérente pour sauver ce qui reste de la marine marchande française. Ses objectifs sont respectables, même si les inquiétudes qu'il suscite chez les marins sont légitimes. Mais il faut qu'il soit appliqué dans les plus brefs délais »*, a encore dit M. Abraham.

Le syndrome du « France »

Pour ne prendre que l'exemple des navires vraquiers (qui transportent du charbon, des minerais, des céréales, et qui sont les plus menacés par la concurrence internationale), la flotte française comptait, en 1981, 45 bâtiments, 48 en 1983 et 30 aujourd'hui, le tonnage ayant diminué de moitié. *« Si le pavillon des Kerguelen nous est fermé pour encore 7 à 10 navires, ces bateaux seront vendus purement et simplement avec, pour conséquence, 200 à 230 marins supplémentaires au chômage »*, expliquent les armateurs.

Les compagnies européennes ont aussi recours à des équipages étrangers pour alléger leurs coûts d'exploitation. Sous pavillon britannique par exemple, naviguent 3 500 marins, et sous pavillon allemand 4 590. La décision du gouvernement de « suspendre » le transfert aux Kerguelen (un peu plus d'une vingtaine de navires y sont aujourd'hui immatriculés) risque de donner corps aux craintes de M. Abraham.

« Nous sommes en train de revivre le syndrome du paquebot France, *douze années après sa vente à des armateurs norvégiens, qui, eux, ont su l'exploiter dans des conditions rentables »*, a conclu M. Abraham. A l'époque, la CGT, déjà jusqu'au-boutiste, avait mis en pratique le mot d'ordre *« Périsse le navire plutôt que les principes »*. Un mot d'ordre toujours d'actualité, même après l'accord « au finish » du 3 janvier.

FRANÇOIS GROSRICHARD.

Mort du dessinateur Lap

Le dessinateur Lap, l'un des plus anciens collaborateurs du *Canard enchaîné*, est décédé, le vendredi 2 janvier, à l'âge de soixante-cinq ans, dans sa maison des environs de Chartres.

Né à Joigny, de son vrai nom Jean Laplaine, il était entré au *Canard* à la Libération, après avoir activement participé à la Résistance.

Ses dernières caricatures, dépouillées et dessinées d'un trait simple, sont parues dans le numéro du 31 décembre, où il présentait ses vœux aux lecteurs de l'hebdomadaire.

La liquidation de l'Imprimerie moderne de Paris pourrait être prononcée

L'Imprimerie moderne de Paris (IMP, ex-Georges-Lang) est toujours occupée depuis dimanche 28 décembre par quelques dizaines de militants du Livre-CGT. L'occupation des locaux de l'entreprise est fortement critiquée par la CGC de l'imprimerie et par la CFDT. La première *« s'élève contre l'action de la CGT, qui interdit l'entrée de l'usine à l'ensemble des salariés et qui paralyse la fabrication de nombreux périodiques »*. La CFDT, qui représente 30 % des salariés, s'inquiète d'une *« situation bloquée »*, qui incite des titres comme *Jours de France*, *Détective* et *Points de vue-Images du monde* à se faire imprimer dans d'autres entreprises. Un délégué de la CFDT fait état de bris de matériel dont la CGT et la CGC s'accusent mutuellement d'être responsables.

Une assemblée générale des salariés de l'IMP doit avoir lieu, le lundi 5 décembre. Mais on prête l'intention à Mᵉ Chassagnon, administrateur provisoire de l'IMP, en difficultés financières depuis juin, de demander la liquidation de l'entreprise au tribunal de commerce de Paris, faute d'un accord concernant l'un ou l'autre des deux plans de reprise.

Le conflit actuel fait en effet suite à la décision du tribunal de commerce de Paris, qui a autorisé, le 26 décembre, la reprise de l'IMP par M. Serge Lasky. Cet imprimeur de Montrouge garantirait cent soixante-sept emplois sur deux cent quatre-vingt-quinze et apporterait 12 millions de francs (*le Monde* du 31 décembre 1986).

Cette solution est refusée par le Livre-CGT. Le Livre a manifesté sa préférence pour le plan de reprise présenté par M. Maurice Brébart, patron de *Marie-France*. Ce plan, repoussé par le tribunal, maintiendrait cent soixante-dix-sept emplois, vendrait les actifs immobiliers de l'IMP et la reprendrait pour 1 franc symbolique. Le plan de M. Brébart a d'autant plus la faveur du Livre-CGT qu'il reprend à son compte l'idée de la création d'un pool d'imprimerie moderne en région parisienne, projet déjà défendu par la CGT. Ce pool regrouperait le potentiel de l'IMP et de l'Imprimerie de Maisons-Alfort (IMA, ex-Del-Duca), elle aussi en difficultés.

Y.-M. L.

Au Liban, dans Chatila assiégé

L'espoir dans la tourmente

En dépit de la pluie et des appels au cessez-le-feu, les hostilités se sont poursuivies vendredi 2 janvier autour des camps palestiniens de Beyrouth, notamment à Chatila, où des tirs de mortiers ont fait deux morts et cinq blessés.

« Nous avons commencé la nouvelle année, mais ce n'était pas tout à fait la fête. Il y a eu trop de morts. C'est une année de résistance qui s'annonce. Les gens ont de l'espoir. » L'espoir dans la tourmente, c'est le sentiment qui se dégage de l'interview, réalisée par Dominique Roch, de Radio-France internationale, du chirurgien du camp palestinien de Chatila, assiégé depuis deux mois. Cinq mille personnes vivent dans ce camp très exigu (200 m × 200 m) *« comme dans une boîte de sardines et sans voir le soleil »*, a déclaré le docteur Gianou, chirurgien canadien qui milite de longue date aux côtés de l'OLP.

« 50 % à 60 % des maisons ont été détruites en deux mois et la situation dans les trois ou quatre abris du camp est devenue intolérable : mille personnes vivent dans des abris destinés à deux cent cinquante. L'eau, le mazout et l'électricité sont rationnés, on passe la plus grande partie du temps à la lumière des chandelles », ajoute le docteur.

Le chirurgien, qui travaille dans un *« petit hôpital de campagne »*, muni d'un bloc opératoire souterrain, a reçu *« plus de trois cent cinquante blessés depuis le début des bombardements, il y a deux mois, dont 60 % à 65 % de civils dans les deux premières semaines et une majorité de combattants ensuite, les gens s'étant installés dans les abris souterrains »*. *« Il y a eu des cas tragiques au début, dont une famille entière tuée, des enfants amputés. On dispose de deux réfrigérateurs pour mettre les corps avant de les enterrer dans des fosses communes. »*

« On a creusé des fosses pour enterrer les cadavres par niveaux », a précisé le docteur Gianou, ajoutant : *« Les vieillards creusent les tranchées et les femmes cuisinent pour les combattants, car ils savent que résister est la condition de leur liberté. »*

L'exiguïté des lieux a au moins un avantage, dit encore le docteur Gianou : *« Les blessés se retrouvent en moins de quinze minutes au bloc opératoire. Nous jouons avec la mort. » « Nous arrivons à la tromper, mais pas toujours »*, a-t-il conclu.

La grève à la SNCF

« Le conflit pose le problème de la participation des salariés dans les entreprises publiques »

nous déclare M. Pierre Méhaignerie

Alors que le conflit de la SNCF entre dans sa troisième semaine, la CGT se prépare à globaliser une action catégorielle devenue délicate à maîtriser. Tout dépendra de l'audience obtenue par les divers appels à la grève lancés pour le début de la semaine prochaine à EDF-GDF, dans les arsenaux et d'autres services publics, voire du développement des revendications aux P et T. Les négociations salariales prévues seront donc déterminantes, tandis que le conflit à la RATP peut à nouveau rebondir, de multiples préavis de grève ayant été déposés. Une exception : un accord est intervenu dans le conflit des marins

Des difficultés s'annoncent dans d'autres secteurs. La CGT a appelé la métallurgie à la rescousse et, le 2 janvier, des militants cégétistes ont empêché à l'usine Renault de Billancourt le *« déménagement »* par quatre camions des machines servant à la fabrication de la fourgonnette Express.

Au tournant du conflit, MM. Pierre Méhaignerie et Jacques Douffiagues ont voulu mettre en évidence les responsabilités politiques. *« On est passé dans le conflit de la SNCF d'une contestation des conditions de travail à une attaque de front contre la politique économique et sociale du gouvernement »*, a estimé M. Douffiagues.

Sur le même thème, M. Méhaignerie s'est toutefois montré plus prudent et nous a fait part de ses interrogations. Critique à l'égard *« du système de vote à main levée »*, il a reconnu que *« la reprise sera difficile et longue, car ce conflit couvait depuis plusieurs semaines »*. *« Il pose le problème de la participation des salariés dans les entreprises publiques*, a-t-il souligné. *La SNCF est une mécanique extrêmement centralisée qu'il conviendra de revoir si on veut éviter de voir renaître ces mouvements. »*

M. VALÉRY GISCARD D'ESTAING invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* »

M. Valéry Giscard d'Estaing, ancien président de la République, sera l'invité de l'émission hebdomadaire « Le grand jury RTL-*le Monde* » dimanche 4 janvier, de 18 h 15 à 19 h 30.

Le député UDF du Puy-de-Dôme, président du conseil régional d'Auvergne, répondra aux questions d'André Passeron et de Daniel Carton, du *Monde*, et de Henri Marque et de Gilles Leclerc, de RTL, le débat étant dirigé par Olivier Mazerolle.

LUXEMBOURG

Une centaine de chars ont été sabotés dans un camp de l'OTAN

Luxembourg (*AFP*). — Des enquêteurs des forces américaines en RFA sont arrivés au camp de Sanem (Luxembourg) pour tenter d'éclaircir l'affaire du sabotage d'une centaine de chars de l'OTAN, découverte le Jour de l'an au Grand-Duché.

Selon les premières informations qui filtrent au compte-gouttes de source officielle luxembourgeoise, l'hypothèse d'une intrusion de l'extérieur dans le camp est à exclure, en raison de l'intense surveillance.

L'ensemble du personnel (deux cents employés) de la WSA (Warehouses Services Agency), société de droit luxembourgeoise mandatée par le gouvernement américain qui gère le camp, subira à partir du lundi 5 janvier des interrogatoires serrés. Il s'agit d'employés hautement qualifiés, en majorité de nationalité luxembourgeoise. Les interrogatoires qui seront pratiqués par la sûreté publique luxembourgeoise dureront plusieurs semaines.

Les dégâts occasionnés aux systèmes d'optique, notamment aux systèmes de tir de nuit, sont très importants, déclare-t-on de source officielle, *« mais le principe du sabotage est plus inquiétant encore que les sommes en cause »*. Il semblerait que les détériorations aient été pratiquées, dans beaucoup de cas, avant même que les appareils ne soient montés sur les chars. Elles n'ont pu l'être que par des individus très qualifiés et connaissant très bien le camp de Sanem, conçu pour servir de base aux forces de déploiement rapide américaines qui pourraient être envoyées en Europe en cas de crise Est-Ouest.

Le numéro du « Monde » daté 3 janvier 1987 a été tiré à 448 986 exemplaires

Conflit à « l'Union » de Reims

REIMS
de notre correspondant

A de rares exceptions près, *l'Union* de Reims n'a pas été distribuée le mercredi 31 décembre et le vendredi 2 janvier. Le conflit a pour origine la décision prise par M. Philippe Hersant, fils de M. Robert Hersant et locataire-gérant du quotidien régional, de confier l'activité transport à une société extérieure, à partir de lundi. Un transfert qui s'accompagne de celui des contrats de travail des dix chauffeurs, livreurs concernés : la société sous-traitante reprendra à son compte les avantages acquis, le salaire, l'ancienneté et la couverture sociale. *L'Union* s'est engagée de son côté à verser une prime de 60 000 F aux intéressés. Huit d'entre eux ont refusé et ne souhaitent pas quitter le quotidien.

Dans la nuit de jeudi à vendredi, avec le soutien du Livre CGT, ils ont bloqué les accès de l'entreprise et badigeonné les journaux prêts à être expédiés. Le mouvement, qui ne touche pas la rédaction, s'est ensuite durci, et une assemblée générale réunie à l'initiative de l'intersyndicale CGT-CFDT-FO-CFTC s'est prononcée vendredi en faveur d'une grève immédiate de vingt-quatre heures.

D. L.

● **Philippe Caloni quitte France-Inter.** — Philippe Caloni, que la direction de France-Inter a décidé de remplacer dès lundi 5 janvier par Eve Ruggieri pour animer la tranche du matin, ne souhaite *« pas poursuivre sa collaboration »*, indique un communiqué publié le vendredi 2 janvier par Radio-France. Agé de quarante-six ans, Philippe Caloni animait depuis décembre 1982 la tranche matinale de la station sur laquelle il avait commencé sa carrière dans l'équipe du « Magazine » de Pierre Bouteiller.

● **Michèle Cotta et la presse écrite sur TF 1.** — Michèle Cotta coproduira et présentera, à partir du 11 février, un magazine mensuel de quatre-vingt-dix minutes consacré aux faits de société. Sur la sellette, un quotidien national et son directeur ou rédacteur en chef, invité sur le plateau pour présenter des sujets traités en collaboration avec sa rédaction et défendre ses choix devant Michèle Cotta et, éventuellement, d'autres invités. Les premières émissions concerneront successivement *la Croix*, *l'Equipe*, *le Figaro*, *France-Soir*, *l'Humanité* et *le Monde*, l'ordre choisi étant alphabétique.

● **Un Boeing-707 s'écrase à Abidjan.** — Un Boeing-707 de la compagnie brésilienne Varig s'est écrasé, le 3 janvier, près d'Abidjan (Côte-d'Ivoire) avec cinquante et une personnes à bord. Il n'y aurait que deux survivants. L'appareil décollait pour Rio lorsque le commandant de bord a annoncé un incendie de moteur. C'est en faisant demi-tour que l'avion est tombé près de Bingerville, dans la banlieue de la capitale ivoirienne. — (*AFP*.)

A B C D E F G

L'incendie d'un hôtel à Porto-Rico

Les autorités retiennent l'hypothèse d'un acte criminel

San-Juan (Porto-Rico). — Quatre-vingt-quinze cadavres avaient été retirés, le vendredi 2 janvier, des décombres de l'hôtel Dupont Plaza, ravagé mercredi par un incendie. Quarante et une personnes restent, en outre hospitalisées.

L'hypothèse selon laquelle le sinistre pourrait avoir une origine criminelle est, par ailleurs retenue par les autorités. *« Il existe sans aucun doute des signes »* en ce sens, a déclaré le gouverneur de Porto-Rico, M. Rafaël Hernandez Colon, qui explique : *« Le conflit social à l'hôtel était très, très tendu. Toutes sortes d'informations ont circulé, selon lesquelles il allait y avoir des problèmes à l'hôtel, des bombes et des incendies. Des gens avaient été prévenus de rester à l'écart avant que tout cela n'arrive. »*

Les enquêteurs concentrent leur recherche autour d'un coin noirci du rez-de-chaussée, où était située la salle de bal. Des témoins, qui se trouvaient à proximité, affirment avoir entendu des explosions qui ont été aussitôt suivies d'un embrasement de ce local ainsi que du casino, situé directement au-dessus.

Un responsable syndical des employés, M. Jorge Farinacci, a déclaré qu'il était *« fou »* d'accuser le syndicat d'être à l'origine du drame, alors que des employés de l'hôtel figurent parmi les victimes. Le syndicat a, en outre, offert 15 000 dollars de récompense pour toute information susceptible d'apporter la lumière sur l'origine du sinistre.

M. Farinacci est cependant suspecté par le FBI d'être membre de l'organisation indépendantiste des Macheteros, qui a revendiqué plusieurs attentats dans l'île et, notamment, le destruction en 1981 de plusieurs avions de combat, d'une valeur de 40 millions de dollars. — (*AFP, AP.*)

En Ardèche

Un chômeur met le feu à sa maison : ses deux enfants sont brûlés vifs

Les cadavres de Christelle Lenorais, treize ans, et de son frère Julien, onze ans, ont été retrouvés, le vendredi 2 janvier, dans leur maison de Talencieux (Ardèche), incendiée par leur propre père, M. Michel Lenorais, quarante-trois ans, chômeur en instance de divorce.

M. Lenorais brandissait un couteau devant sa maison en flammes lorsque les premiers sauveteurs sont intervenus : il venait de se taillader les veines. Hospitalisé à Annonay, ses jours ne sont pas en danger.

Selon les premiers éléments de l'enquête, M. Lenorais aurait mis le feu à sa villa vers 11 h 30, alors que son épouse se trouvait au travail. Ancien employé de la SAVIEM, il avait essayé de créer sa propre entreprise de transport, mais sa tentative avait échoué.